

Le billet de R. Walter Appel d'un Biennois à tous les Jurassiens

(Page 12)

FAN L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Pour le renouvellement des Communes

Un scrutin serré prévu outre-Manche

LONDRES (AP). — L'issue des élections législatives britanniques de jeudi s'annonçant serrée entre le parti travailliste et le parti conservateur, les petites formations ont déjà commencé à faire monter les enchères en vue d'obtenir des avantages dans d'éventuelles tractations avec les deux « grands », pour le cas où ceux-ci seraient contraints de négocier pour réunir une majorité au parlement.

LES IDÉES ET LES FAITS

Choisir

Labour et « Jim la chance », Tories et « Maggie cœur de lion » ? Les élections britanniques ne devront rien à l'anecdote. Le choix sera d'abord économique. Il s'agit d'examiner un bilan : les promesses, les résultats. Si Callaghan est battu, il l'aura été par l'erreur des siens. Il est vrai qu'à un certain stade de la législature, le Labour avait réussi à mettre quelques œufs dans le panier de la ménagère anglaise. L'accord de 1975 entre syndicats et cabinet britannique s'était traduit par quelques résultats. L'inflation avait été ramenée de 24,2 à 8 % en 1978, le taux de chômage de 6,9 à 6,5 %.

Et puis, ce fut la tempête. Le gouvernement, oubliant ses obligations et ses promesses, capitula. Il aura suffi d'un peu plus d'un an de démagogie syndicale pour que la politique des revenus si laborieusement élaborée ne soit plus qu'un regret. Il aura suffi que, pendant des semaines, des grèves insensées succèdent à d'autres grèves, pour que l'économie britannique, à peine convalescente, soit à nouveau moribonde. Ainsi, on aura vu des millions d'ouvriers réduits au chômage, parce que, par la faute de quelques milliers d'extrémistes, les usines manquaient de matières premières alors que des patrons étaient dans l'incapacité d'acheminer leurs produits.

Si les conservateurs gagnent, c'est parce que les Anglais n'auront pas pardonné au gouvernement d'avoir baissé les bras devant les tenants du pouvoir syndical. Si les Anglais envoient M^{me} Thatcher à Downing street, c'est parce qu'ils en auront eu assez de la dictature des Trade Unions et de leur monopole de l'embauche. Si les « Tories » sont vainqueurs, c'est parce que la hausse accélérée des salaires aura eu pour conséquence l'accroissement des coûts de production et la relance de l'inflation. L'« Economist » pouvait écrire récemment que la promesse de Callaghan de ramener le taux d'inflation à 5 % en 1982 était aussi croyable que de penser que le parapluie de Chamberlain était capable de sauver la paix !

Où en est l'Angleterre aujourd'hui ? Elle n'est plus que la 7^{me} puissance économique du monde. Son PNB par tête d'habitant est inférieur de 50 % à celui de l'Allemagne, du Canada et bien entendu des Etats-Unis et de la Suisse. Et, en dépit du pactole pétrolier de la mer du Nord, la dette extérieure de l'Angleterre à court et à moyen termes est de 18 milliards de dollars.

Le problème du Marché commun ne sera pas non plus absent des préoccupations. Sa participation à la politique agricole commune coûte de plus en plus cher à l'Angleterre : quatre fois plus qu'en 1975. Les experts britanniques ont abouti à la conclusion que, depuis l'adhésion de Londres à la CEE, les prix avaient augmenté de 146,9 %. Record communautaire !

Quel que soit le parti vainqueur, c'est un des dossiers que le parti au pouvoir devra ouvrir pour demander une renégociation de la participation de l'Angleterre à la CEE et la discussion n'ira pas sans remous.

Que de problèmes encore : l'immigration et le racisme, l'Ulster, les poussées du nationalisme écossais et gallois, une société en complète et parfois turbulente mutation. Le travailliste Bevin affirmait autrefois que son pays « servirait d'exemple à l'humanité ». Il va falloir d'abord mettre la main à la pâte. Et pendant longtemps.

L. GRANGER

D'après le dernier sondage, les travaillistes recueilleraient 43,1 % des suffrages, les conservateurs 42,4 % et les libéraux 12,2 %. Il y a seulement une semaine, un sondage accordait encore aux conservateurs une avance de 11,5 %. La remontée des travaillistes a encore entraîné mardi une baisse importante des cours à la Bourse de Londres, et la livre a également reculé.

Sans trop s'engager, le chef du parti libéral, M. Steel, a déclaré : « Nous avons muselé la gauche folle dans la Chambre sortante et, avec suffisamment de voix, nous pouvons garder le contrôle des extrémistes de gauche et de droite dans la prochaine Chambre ».

Demandant aux électeurs de voter pour son parti afin de l'armer pour la lutte contre les « extrémistes » des deux bords, M. Steel a promis que les

libéraux empêcheraient les travaillistes de procéder à de nouvelles nationalisations et d'accroître le pouvoir des syndicats, et éviteraient que les conservateurs ne réduisent les dépenses sociales et ne prennent des mesures de discrimination contre les minorités raciales.

18 MOIS PLUS TARD

En échange de concessions, les libéraux s'étaient alliés en mars 1977 aux travaillistes pour maintenir au pouvoir le gouvernement minoritaire de M. Callaghan. Les deux partis avaient rompu 18 mois plus tard. D'autre part, en février 1974, les libéraux avaient refusé de s'allier aux conservateurs, ce qui avait conduit le « Labour » au pouvoir peu après.

(Lire la suite en dernière page)



La navette sur l'aire de lancement du centre spatial Kennedy (Téléphoto AP)

Retard pour l'envol

WASHINGTON (ATS-AFP). — Il est beaucoup plus vraisemblable que le premier vol d'essai spatial de la navette américaine se déroule au cours du premier trimestre de 1980 que d'ici à la fin de l'année, estime M. Frosch, administrateur de la NASA.

M. Frosch a indiqué devant la sous-commission sénatoriale de la science, de la technologie et de l'espace qu'il y avait de cinq à six semaines de retard dans la réalisation du programme du nouveau système de transport spatial américain à la suite de difficultés d'ordre technique rencontrées ces derniers mois.

« Bien que la possibilité d'un premier vol existe encore pour la fin de l'année, a-t-il dit, il est beaucoup plus probable que celui-ci aura lieu au cours des premiers mois de 1980 ».

Les difficultés rencontrées coûteront quelque 270 millions de dollars qui viendront s'ajouter au coût du programme, a-t-il dit.

350 à 400 OUVRIERS DE PLUS...

Des problèmes techniques dans la mise au point des moteurs, le collage des plaquettes de céramique composite destinées à servir de bouclier thermique à la navette lors de ses retours sur Terre, se sont posés et se posent encore. Il faudra engager de 350 à 400 ouvriers supplémentaires pour que le calendrier du premier vol soit respecté même s'il est décalé sur l'an prochain.

Donnez sa chance à cette femme, titre le « Daily Express »... « Cette femme peut sauver la Grande-Bretagne », écrit, pour sa part, le « Daily Mail ». Tout ceci ayant trait à M^{me} Thatcher. Nous verrons cela au cours des prochaines heures. (Téléphoto AP)

Nouvelle offensive hivernale en Suisse

Le mauvais temps ne se décide pas à prendre des vacances et l'on dirait que le vrai printemps hésite de plus en plus à montrer le bout de son nez. Les Montagnes neuchâteloises en ont fait hier matin la triste expérience. Les automobilistes qui, croyant aux vertus du calendrier, avaient pensé pouvoir franchir sans encombre La Vue-des-Alpes ont eu droit à bien des émotions et à bien des ennuis. La Vue, en effet, s'était revêtue d'hiver et cela n'a pas été sans créer de multiples perturbations, comme partout à cette altitude. L'hiver a de nouveau fait des siennes hier dans tout le secteur des Alpes. On

a même vu la neige balayer par rafales la plaine du Rhône en fleurs. Il faut souhaiter que le temps ne se remette pas au beau trop brusquement car le gel alors serait à craindre. La neige en effet est tombée hier jusqu'à la limite des mille mètres dans certaines vallées.

— Sur la haute route, nous a dit l'un des gardiens de cabane il est tombé une vingtaine de centimètres en quelques heures. Mercredi matin, la bourrasque soufflait à plus de 80 km/heure. Des dizaines d'alpinistes sont bloqués dans les cabanes mais, à notre connaissance, il n'y a aucune per-

sonne en danger, ni aucun alpiniste surpris en pleine nature par le mauvais temps.

Il neigeait hier à gros flocons sur les pistes de Crans-Montana ou Verbier. Notons que dans certaines stations, les installations fonctionneront jusqu'à la mi-mai, les conditions restant idéales encore pour le ski de printemps.

Elles sont moins réjouissantes pour les recrues de l'école d'artillerie de Sion qui sont parties en ce début de semaine pour Arolla. Ils campent et cantonnent actuellement à plus de 2000 mètres d'altitude.

Sion : le suspect aux 328.000 fr. est arrêté

Notre correspondant l'avait interviewé !



Rossmann, l'homme aux billets de mille. (Avipress Manuel France)

De notre correspondant :

Il y a six mois déjà nous désignons en Christian Rossmann le suspect numéro 1 au lendemain de ce qu'on a appelé en Valais « Le hold-up de la Banque cantonale ». Clamant son innocence devant la presse, l'étonnant Fribourgeois, 28 ans, accordait même des interviews en brandissant les liasses de billets de mille qu'on lui reprochait d'avoir volés.

Au long des mois, Rossmann fut suivi de près par la police. On apprenait hier à Sion qu'il avait été enfin arrêté. Tout laisse supposer également qu'un de ses amis genevois, habitant Sion également, retenu lui aussi par la police, a participé au coup de septembre 78.

Les enquêteurs ont enfin « lâché le morceau » : « Rossmann est dans le coup ». Ceux qui, à l'époque, avaient vu en lui le grand suspect du vol de la serviette aux 328.000 fr. au sortir de la Banque cantonale ne s'étaient donc pas trompés.

LA VALISE

C'est un comble si l'on n'a même plus le droit d'avoir des billets de mille chez soi sans qu'on soit accusé aussitôt d'avoir commis un hold-up, s'était écrit, il y a six mois, le Fribourgeois de Sion, lorsque nous lui avions rendu visite. Pris au jeu de cet interrogatoire journalistique, clamant de plus belle son innocence, alignant des alibis qu'il reconnaissait fragiles, le suspect finit par quitter le salon où nous l'avions rencontré pour gagner sa chambre à coucher.

Il revint alors avec une valise de PDG qu'il ouvrit sous nos yeux. « Tenez voici vos billets de mille ! Malheureusement pour vous, ce n'est pas ceux du vol. Ce serait trop beau. Ces billets, je les ai gagnés à la sueur de mon front. Je sais que la police me talonne, me surveille, mais cela ne m'empêchera pas d'acheter mes cigarettes ou de boire ma bière en sortant un billet de mille ».

(Lire la suite en page 27)



Haut des Loges près de La Vue-des-Alpes : la police doit pousser une voiture désemparée. (Avipress Treuthardt)

<p>Hôtel-Restaurant Beaux Arts</p> <p>P.-A. Balmelli, propr. Neuchâtel Tél. 24 01 51</p> <p>PENSEZ-Y ! du mercredi au dimanche soir</p> <p>RESTAURATION CHAUDE JUSQU'À 23 H</p>	<p>Hôtel-Restaurant LE POISSON</p> <p>R. Balmelli, propr. Marin NE Tél. 33 30 31</p> <p>7 façons de manger les ASPERGES dès 14.—</p> <p>Brochet entier du lac à la provençale 18.—</p> <p>Cuisses de grenouilles « provençale » 16.—</p>	<p>Hôtel-Restaurant DU CHEVAL BLANC</p> <p>J.-M. Balmelli, propr. Colombier Tél. 41 34 21</p> <p>CUISSES DE GRENOUILLES À GOGO</p> <p>22166 R</p>
---	--	---

AVIS TARDIFS

Fr. 3.60 par millimètre de hauteur - Réception des ordres : jusqu'à 22 heures



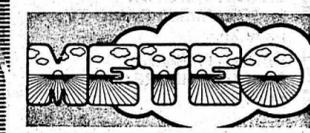
Schrepfer
Fourreurs
NEUCHÂTEL
Epancheurs 9 3^{me} étage
Ascenseur. Tél. 25 61 94

CONSERVATION TRANSFORMATIONS
Bijouterie H. FAVRE
Place du Marché
VACANCES
FERMÉ du 7 au 25 mai

De Nouvelle-Zélande en discount...

- Gigot d'agneau kg 9.40
- Côtelettes d'agneau kg 9.80
- Salami Milanetto kg 13.20

Super-Centre Portes-Rouges + Centre Coop Fleurier
22276 T



Prévisions pour toute la Suisse

La perturbation, qui a atteint les Alpes ne se déplace que lentement vers l'Est. Un afflux d'air maritime froid persiste mais s'atténue progressivement.

Prévisions jusqu'à ce soir:
Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: les chutes de neige diminueront la nuit dans les Alpes. Jeudi, par nébulosité très changeante, le temps sera partiellement ensoleillé. Quelques averses sont encore probables, avec parfois de la neige jusqu'en plaine.

La température à basse altitude sera comprise entre moins 2 et plus 2 degrés la nuit et entre 4 et 9 degrés l'après-midi. Vent d'abord du nord-ouest, puis de nouveau du sud-ouest, généralement modéré.

Sud des Alpes et Engadine: variable belle éclaircies alternant avec des averses parfois orageuses.

Evolution probable pour vendredi et samedi
Au nord toujours instable et froid, quelques précipitations.
Au sud, amélioration progressive et, samedi, ensoleillé.

Observations météorologiques à Neuchâtel

Observatoire de Neuchâtel 2 mai 1979.
- Température: Moyenne: 4,7; min.: 3,8; max.: 5,9. Baromètre: Moyenne: 711,5

QUIBUS artisanat
Chaudronniers 4A
en exclusivité
poterie rustique SUISSE

CONCERT DU 4 MAI
Pour une raison majeure que nous déplorons avec vous,
M. Jürg Hübscher, luths, ne pourra pas participer au concert. M. C. Steinmann donnera donc, seul, un récital varié et commenté de flûtes Renaissance et baroques.
Les personnes qui, du fait de ce changement, désiraient renoncer à ce concert peuvent rendre leurs billets à l'agence HUG jusqu'à vendredi à 17 heures.

Masserey
exposition du tapis d'Orient
résultat du concours: quantité de tapis d'Orient: 1179
Gagnante: M^{me} G. DIENER avec nos plus vives félicitations

BAUX À LOYER
à vendre à l'imprimerie de ce journal

AVIS TARDIFS

Fr. 3.60 par millimètre de hauteur Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Société des Amis du Musée d'ethnographie
Ce soir à 20 h 15 dans l'auditoire du Musée
CONFÉRENCE de M. UGO RAMSEYER
sur les coutumes des habitants de l'île de Bali, avec film et diapositives.

VOLVO
EXPOSITION dans nos locaux du 3 au 5 mai 1979 de 9 h à 20 h
GARAGE SCHENKER & CIE
2068 HAUTERIVE
Tél. 33 13 45

Dans le cadre de sa campagne 79
le HEIMATSCHUTZ
vous invite à une séance d'information à Neuchâtel le vendredi 4 mai, à 20 h 30, buffet de la gare, 1^{er} étage.

HÔTEL DU VIGNOBLE PESEUX
Nouvelle Salle à manger-bar
les jeudis et vendredis
Nos spécialités: Tournedos d'Arles, Entrecôte vignoble, Fondue chinoise

JEAN ET SES RYTHMES
accompagnera vos moments de détente.

JUNIOR'S
Liquidation totale
bébés, mode enfantine, laine
Robes et pantalons de grosseur 20 fr.

Naissances

Je me prénomme
Céline-Rachel
et je suis venue au monde le 1^{er} mai 1979 pour la très grande joie de mes parents, Antoinette et Pascal LEBET-VOGT

Maman se repose
Papa fait la fête et
Stéphane
vous dit bonjour
Famille Michel SALA-SCHOCH
Maternité Pourtalès 2208 Les Hauts-Genèveys
Le 1^{er} mai 1979

Etat civil de Neuchâtel
Naissances.- 29 avril. Cimino, Monica, fille de Mario, Neuchâtel, et de Maria-Filomena, née Guimarães, 30, Gaudin, Marianne, fille de Firmin-Adolphe, Colombier, et de M'Barka, née Boulouah; Lavanchy, Morgan, fils de Laurent-Henri, Marin-Epagnier, et de Rita, née Schenk.

Le bon pain neuchâtelois



M. Knecht nous montre ce pain un peu «rétro», et surtout très bon.
(Avipress-P. Treuthardt)

Un pain surmonté d'un petit drapeau neuchâtelois a fait son apparition depuis quelques jours chez les patrons boulangers-pâtisseries, à l'occasion du « printemps du CID ». Il ne pouvait s'appeler autrement que pain neuchâtelois et la nouveauté, ici, réside dans le retour aux recettes d'antan.
Un mélange de farines mi-blanche, bise et de seigle donne à ce pain une couleur assez foncée et plus de vitamines. Surtout, l'ancienne méthode de travail, avec une fermentation lente, en fait un pain plus digeste et qui se conserve bien.
Le pain neuchâtelois vivra certainement beaucoup plus longtemps que le printemps qui l'a vu naître.

NEUCHÂTEL ET LA RÉGION

Des aquarelles et des gravures de Suzanne Pellaton au Lyceum-club

• VENDREDI DERNIER, le vernissage de l'exposition Suzanne Pellaton, au Lyceum club, a été très heureusement agrémenté par Corinne Vidon et Netti Matthieu, qui, l'une par la récitation de ses poèmes, l'autre par son violon, ont su évoquer le climat de l'œuvre de l'artiste.

Comme l'a dit M^{me} Maryse Guye-Veluzat, présidente du Lyceum Club, le pays privilégié de Suzanne Pellaton, c'est cette grande vallée des Ponts, son coin à elle, ce silence prolongé, cette fenêtre grande ouverte à l'imagination. C'est là une terre àpre et douce à la fois, avec des ciels marqués de rides, mais aussi d'une pureté très grande, sillonnée de collines, couverte de bois secrets.

Suzanne Pellaton ne raconte pas, elle est poète, et comme le poète elle accumule des impressions et des sensations qui se cristallisent en moments privilégiés. Son matériel de travail est simple, c'est du papier, mais pas n'importe quel papier, de l'eau et de la couleur. C'est à ce moment-là que commence l'aventure, son aventure. Elle a choisi de présenter au Lyceum des aquarelles, son mode d'expression favori, et des gravures. Ce sont là les deux aspects de son talent qu'elle nous fait découvrir.

D'abord l'aquarelle, technique qui impose une grande rapidité d'exécution, et dont les qualités aériennes conviennent particulièrement bien pour rendre la brume, le hâle, le flou, au meilleur sens du terme. C'est là l'œuvre

d'une intimiste qui n'impose rien, mais qui incite le spectateur à se promener dans des zones douces et délicates, fragiles et veloutées. Toute l'œuvre de Suzanne Pellaton est un chant dédié à la lumière.

Habile à rendre les changements de saison, l'artiste nous fait admirer aussi bien la richesse des ocres de l'automne que la grisaille des matins froids d'hiver, la brume glacée qui colle à la peau, le brouillard persistant, et enfin la blancheur du silence. Pour exprimer tout cela, Suzanne Pellaton se sert également de la gravure, domaine privilégié du noir et du blanc. Si le trait noir de l'eau-forte griffe, les nuances de l'aquarelle donnent en revanche aux paysages de Suzanne Pellaton des teintes et des demi-teintes qui, partant de la lumière, se perdent dans l'ombre la plus intense.

Que dire encore à la suite de la belle présentation que M^{me} Guye-Veluzat a faite de cette exposition? On regarde, on compare, on admire. Si parfois on regrette un peu que Suzanne Pellaton se confine dans le cadre limité qui est le sien, on est saisi par la fluidité extraordinaire de ces lacs enveloppés de brume où tout semble se fondre dans une magie humide et lumineuse, comme par la sérénité en bleu et blanc de ces paysages de montagne coupés par une ligne de crêtes d'une netteté si pure et si définitive. Si l'art est une technique, il est aussi une révélation.
P.-L. B.

Les sociétés locales en assemblée Une activité encore plus grande en 1979

L'Association des sociétés de la ville de Neuchâtel a tenu hier soir son assemblée générale à la salle du Conseil général de l'Hôtel de ville.

Fondée en 1920, comme devait le rappeler son président, M. Oscar Zumsteg, l'association compte aujourd'hui cent deux membres. Elle joue un rôle important dans la vie de la cité puisqu'elle organise chaque année les salves du 1^{er} Mars et le feu d'artifice du 1^{er} août. L'orateur officiel sera cette année, M. André Brandt, conseiller d'Etat. L'association est aussi, dans tous les hôpitaux et orphelinats de la ville, le père Noël pour de nombreux enfants.

Ce rôle d'animation sera encore plus marqué cette année, puisqu'un stand sera dressé rue de l'Hôpital le 25 mai, jour de l'inauguration de la zone piétonne.

D'autre part, des sociétés affiliées se produiront sous une grande tente plantée sur la place des Halles pendant les trois jours de la Fête des vendanges.

Après l'adoption des différents rapports, on passa aux élections statutaires.

M. Zumsteg fut réélu et M. Marius Schaldenbrand entra au comité. M. Rebetz s'est porté volontaire pour la charge de vérificateur des comptes.

La modification de l'article 14 des statuts pour permettre la réélection des membres du comité a également été votée sans opposition.

M^{me} Mayor, membre du comité de la Société de patronage, demanda ensuite l'aide des sociétés affiliées à l'association pour un marché aux puces et de brocante qui sera organisé en septembre rue de l'Hôpital. Il s'agira de renflouer les caisses pour mieux aider les détenus qui sortent de prison.

La soirée se prolongea par un spectacle donné par le prestidigitateur Relax, avant un vin d'honneur offert par le Conseil communal.
J.-P. A.

REMERCIEMENTS

Madame
Jacques ZBINDEN

et ses enfants remercient très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur douloureuse épreuve, par leur présence, leur message, leurs envois de fleurs et leurs dons. Ils les prient de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.
17161-X

Monsieur
Roger FLÜCKIGER

remercie toutes les personnes qui lui ont adressé des fleurs, des messages ainsi que les dons faits à l'hospice de la Côte et les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance émue.
17797-X

AVIS MORTUAIRE

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Vous êtes sauvés par grâce, par la foi; cela ne vient pas de nous, c'est un don de Dieu.
Ephésiens 2:8.

Madame Arthur Robert-Schleppy; Monsieur Albert Robert-Sandoz; Madame veuve Jean Robert, ses enfants et petits-enfants, à Bâle et Cortaillod; Monsieur Charles Robert; Madame et Monsieur Armand Robert-Robert, leurs enfants et petits-enfants, à Pesieux;

Les descendants de feu Ulysse Schleppy, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Arthur ROBERT

leur bien cher époux, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami que Dieu a repris à Lui dans sa 86^{me} année, après une longue et pénible maladie patiemment supportée.
Brot-Dessus, le 1^{er} mai 1979.

Seigneur, à qui irions-nous, tu as les paroles de la vie éternelle.
Jean 6:68.

L'ensevelissement aura lieu au cimetière des Ponts-de-Martel, vendredi 4 mai 1979.

Culte à 13 heures au Temple des Ponts-de-Martel.

Domicile mortuaire: 2093 Brot-Dessus.

Au lieu de fleurs on peut penser aux Perce-Neige CCP 23-252

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part le présent avis en tenant lieu

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Monsieur et Madame Daniel Perret-Hug, à Lausanne;

Madame et Monsieur Jean-Daniel Monod-Perret et leurs enfants Cédric et Leslie, à Lausanne;

Mademoiselle Janine Perret, à Lugano; Monsieur et Madame Ernest Villa, à Pregassona;

Madame et Monsieur Giacomo Bottini-Villa, à S. Nazzaro et Cadro;

Monsieur et Madame Marcel Villa et leur fils Gianni, à Pregassona;

Monsieur et Madame William Perret, à Neuchâtel;

Madame et Monsieur A. Marazzi, à Pregassona;

Monsieur et Madame R. Calanchini et leurs enfants, à Pregassona;

Monsieur et Madame A. Villa et leurs enfants, à Winterthour;

Madame et Monsieur M. Perolini-Villa, leurs enfants et petits-enfants à Winterthour;

Madame et Monsieur R. Pietrogiovanna-Villa et leur fils, à Pregassona;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Giuseppe Villa, à Pregassona;

Les enfants et petits-enfants de feu René Perret, à Berne et Pesieux;

Les familles Perret, Willenegger, Grob, parentes, alliées et amies,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame
Marie PERRET
née VILLA

leur très chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 92^{me} année.

2012 Auvormier, le 2 mai 1979.
(Route de la Gare 32.)

J'ai mis mon espoir en l'Eternel, mon âme espère en Lui et j'ai confiance en sa parole.
Ps 130:5.

Le culte aura lieu le vendredi 4 mai, à 13 h 30, au temple d'Auvormier.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugregard, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

12824-M

La direction et le personnel de la Fabrique Esco SA aux Geneveys-sur-Coffrane ont le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur
José ALARO

fidèle collaborateur depuis plus de 5 ans, dont ils garderont un souvenir ému.
22028-M

La Société des magistrats, fonctionnaires et employés de l'Etat de Neuchâtel a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur
André GIROUD
retraité

membre de la société depuis de nombreuses années.
22309-M

SOUVENIR
Madame
Albert WITWER
(née Juliette NESTLÉ)

5 septembre 1884 - 3 mai 1969

Je lève les yeux vers les montagnes, d'où me viendra le secours.
(Toulouse, Lansing, Berne).
21845-M

Vous êtes sauvés par grâce, par la foi; cela ne vient pas de nous, c'est un don de Dieu.
Ephésiens 2:8.

Madame Arthur Robert-Schleppy; Monsieur Albert Robert-Sandoz; Madame veuve Jean Robert, ses enfants et petits-enfants, à Bâle et Cortaillod; Monsieur Charles Robert; Madame et Monsieur Armand Robert-Robert, leurs enfants et petits-enfants, à Pesieux;

Les descendants de feu Ulysse Schleppy, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Arthur ROBERT

leur bien cher époux, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami que Dieu a repris à Lui dans sa 86^{me} année, après une longue et pénible maladie patiemment supportée.
Brot-Dessus, le 1^{er} mai 1979.

Seigneur, à qui irions-nous, tu as les paroles de la vie éternelle.
Jean 6:68.

L'ensevelissement aura lieu au cimetière des Ponts-de-Martel, vendredi 4 mai 1979.

Culte à 13 heures au Temple des Ponts-de-Martel.

Domicile mortuaire: 2093 Brot-Dessus.

Au lieu de fleurs on peut penser aux Perce-Neige CCP 23-252

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part le présent avis en tenant lieu

FAN L'EXPRESS

BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

- jusqu'à fin juin 1979 pour Fr. 22.50
- jusqu'à fin décembre 1979 pour Fr. 80.—

Mon abonnement est renouvelable tous les 3, 6 ou 12 mois sauf révocation écrite.
(* souligner ce qui convient)

Je paierai à réception de votre bulletin de versement.

Nom: _____

Prénom: _____

No et rue: _____

No postal: _____ Localité: _____

Signature _____

Veillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée affranchie de 20 centimes, à

FAN-L'EXPRESS
Service des abonnements
2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Le Conseil d'Etat et le projet d'article constitutionnel sur la radio-télévision

Le Conseil d'Etat a répondu au département fédéral des transports et communications et de l'énergie qui, par délégation du Conseil fédéral, avait consulté au sujet d'un nouvel article constitutionnel sur la radiodiffusion et la télévision. Le projet de nouvel article étant soumis sous forme de deux variantes, c'est à la seconde que le Conseil d'Etat a donné sa préférence car elle ne se contente pas de dire que la législation sur la radiodiffusion et la télévision est du domaine de La Confédération mais elle fixe le cadre dans lequel cette législation devrait être conçue, l'autonomie des institutions d'émissions, et la liberté de création des réalisateurs, n'étant garanties que dans ce cadre.

ENTRE DEUX PÔLES

Et cette garantie et les problèmes qu'elle soulève ont retenu toute l'attention de l'exécutif cantonal. Le commentaire accompagnant le projet louvoie entre devoirs, « garde-fous » si on peut dire, et liberté de création. A ce petit jeu, on risque d'opposer l'individu (le réalisateur, en l'occurrence) à la Confédération qui doit se faire garante des intérêts de tous. Résultat: entre ces deux pôles, la responsabilité de l'institution n'apparaît plus clairement. Pour le Conseil d'Etat, il

importe de fixer tout d'abord un cadre à l'intérieur duquel les réalisateurs peuvent se déplacer librement « mais qu'ils ne sauraient dépasser ». Même si, par la force des choses, on ne peut imaginer que toute vue politique du réalisateur disparaisse au niveau du commentaire, en revanche, l'auditeur et le téléspectateur sont en droit d'exiger une information non partisane.

Dans cet esprit, le Conseil d'Etat se demande s'il ne serait pas judicieux de rattacher tout le problème de la garantie à celui de la liberté de la presse, donc d'« accrocher » le nouvel article constitutionnel à l'article 55 de la Constitution fédérale qui garantit cette liberté de la presse. Cet article 55 serait mieux choisi que l'article 36 qui attribue à la Confédération le monopole technique des moyens de télécommunication.

ET LE RESPECT DU FÉDÉRALISME ?

En résumé, le gouvernement cantonal estime que le nouvel article devrait être conçu en fonction de cinq critères: • les compétences de la Confédération, ses droits et ses devoirs; • l'autonomie de l'institution; • la notion de service public; • une autorité autonome de

plainte; • et, surtout, le respect du fédéralisme. A ce propos, le Conseil d'Etat déplore que cette notion n'ait pas été reprise dans le nouveau projet et il insiste pour qu'elle y retrouve sa place sous une forme ou une autre. Et le gouvernement souhaite que la Confédération adopte une position beaucoup plus nette, position qu'on pourrait admettre ou combattre sur des bases plus solides que celles offertes aujourd'hui.

Délégation neuchâteloise à Delémont le 11 mai

Répondant à l'invitation du gouvernement de la République et canton du Jura, le Conseil d'Etat neuchâtelois a décidé de se faire représenter à la cérémonie du vendredi 11 mai par une délégation composée de son président M. René Meylan, du conseiller d'Etat François Jeanneret et du chancelier d'Etat Jean-Claude Landry.

Les centres sociaux neuchâtelois et Caritas veulent que l'«Année de l'enfant» mérite son nom

Chaque année, à pareille époque, de nombreuses familles suisses se préparent à accueillir des enfants vraiment déshérités, afin de leur offrir au moins pendant quelque temps une vie normale, ce bien légitime qu'ils connaissent trop rarement.

Dans la proche banlieue marseillaise, au Centre ARENA (Aide à la réinsertion de l'enfance et de l'adolescence) que dirige M. Jean-Luc Recordon, un Valdois établi là-bas depuis 1959 avec les siens, vivent en effet quelque 2500 personnes réparties en familles. Chacune compte une moyenne de... huit enfants qui, dans cette sorte de cité provisoire, ne jouissent pas du minimum vital nécessaire à leur épanouissement.

Malgré toutes les démarches entreprises par M. Recordon et son équipe, de nombreux pères de famille sont au chômage et les mères « trouvent » quelques heures de ménage, çà et là. Ces conditions difficiles font que ces réfugiés en majorité Algériens, venus en principe au centre pour un temps, finissent par s'y installer presque définitivement tant leur réinsertion sociale est compromise.

Dans le cadre de l'«Année de l'enfant», les centres sociaux protestants neuchâtelois, en collaboration avec la section Caritas, de Neuchâtel, ont décidé plus particulièrement d'aider les enfants de ces familles.

Ces associations souhaitent donc recruter le plus grand nombre de familles du canton prêtes à accueillir chacune un enfant, pendant un mois au moins et si possible deux, dans la période de juillet et août. Cette dernière formule est destinée aux petits, de quatre à sept ans, les plus âgés se rendant à la même époque en

Valais, accompagnés par M. Recordon et certains responsables du Centre ARENA.

Si cette formule d'entraide se répète chaque année pour le grand bien de ces enfants et des familles qui les ont accueillis, elle devrait en 1979, rencontrer un écho tout particulier.

Toutes les familles ou les personnes seules qui souhaiteraient accueillir un de ces enfants peuvent se renseigner auprès du Centre social protestant de La Chaux-de-Fonds et auprès de Caritas, à Neuchâtel.

De la générosité, de la sincérité, pour que cette année mérite son nom.

Le rallye du FC Câbles

De notre correspondant:

Organisé de main de maître par MM. André Walter et Eric Jeanmonod, le 6^{ème} rallye automobile du FC Câbles s'est déroulé le samedi 28 avril dans d'excellentes conditions. Vingt-huit équipages ont disputé sportivement cette compétition parsemée de problèmes, de jeux et

d'embûches. Le parcours comptait 90 km répartis en deux étapes entre lesquelles un succulent repas fut servi « Chez Marlyse ». L'itinéraire dont le départ et l'arrivée étaient aux Câbles, passait par Bôle, le Val-de-Ruz, Neuchâtel et Pesoux, en empruntant des chemins pittoresques. Idée fort originale, les pilotes ne pouvaient, au départ, toucher leur feuille de route qu'après avoir déniché leur co-équipier « kidnappé » quelque part!

Ce rallye a mobilisé près d'une centaine de personnes, juges compris et bien des gens du dehors s'y sont intéressés. On a même noté une voiture immatriculée en Suède!

Voici le début du classement:

- 1) Hugo Rusconi et Marco Schild, 61 points. Cet équipage se voit attribuer définitivement le challenge des Câbles; 2) Adrien Laurent et Claude Buschini, 66; 3) Bernard Zimmermann et Claude Perrinjacquet, 71; 4) Luciano Domini et Daniel Walti, 83; 5) Marc Hasler et Cathy Steiner, 84; 6) Michel Besson et Edouard Szczykowski, 96; 7) Jean-Paul Mion et Constante Serini, 99; 8) Michel et Maya Favarger, 105; 9) Georges Guenat et J.M. Mérique, 107; 10) Jean-Paul et Stéphane Niklaus, 121; etc...

La proclamation des résultats et la remise des prix se sont déroulées dans une joyeuse ambiance prolongée par une soirée récréative.

D'autres informations régionales page 23

Un enfant blessé à Saint-Blaise

Vers 14 h 50, le jeune P.B., 13 ans, domicilié à Hauteville, circulait au guidon d'un vélo, chemin Montsoufflet en direction est. Le jeune Stéfano Pult, 12 ans, d'Hauteville également, était assis sur le cadre de ce vélo. A un moment donné, à un endroit où le chemin est étroit et décrit une courbe à droite avec déclivité, le jeune P.B. n'a pu s'arrêter et le vélo a heurté l'auto conduite par M.F.S., domicilié à Neuchâtel, qui arrivait en sens inverse. Sous l'effet du choc, le petit Stéfano Pult a été blessé et a dû être conduit par l'ambulance à l'hôpital des Cadolles.

De notre correspondant:

Les responsables de la cuvée 79 de la Fête du vin nouveau ont tenu une conférence de presse hier au caveau du château. M. Georges Ducommun, président du comité de la fête, a commencé par annoncer trois jours de liesse à Cressier et rappelé le programme de ce long week-end très animé. Delémont sera l'hôte officiel et c'est un grand honneur que d'accueillir les représentants du chef-lieu jurassien. M. Armand Gougler, président de commune, salua ensuite la presse, la remercia de l'intérêt qu'elle porte à cette manifestation et dit combien les autorités sont heureuses de recevoir les magistrats delémontains. Comme l'a souligné le maire de Delémont, M. Georges Scherrer, la fête du vin nouveau sera une rencontre amicale bien plus qu'officielle et M. Gougler s'associa à ces propos, remerciant plus spécialement



Le «Haut-des-Loges» hier 2 mai vers 8 h 30: neige et brouillard...

(Avipress-P. Treuthardt)

L'hiver en mai...

Neige et brouillard hier sur la route de La Vue-des-Alpes!

— Mon mari? Il vient de partir...

Le mari de M^{me} Montandon est un des cantonniers du centre d'entretien routier de La Vue-des-Alpes. Et elle ajoute:

— En fait, il est reparti à 18 h 30. La route est blanche et il fait moins deux degrés!

Car il neigeait encore hier soir sur le Jura, le Littoral se contentant de fraîches averses et de nuages couleur d'encre de Chine, et là-haut, il a fallu remettre en branle les chasse-neige qui avaient déjà dû dégager la route à l'aube puis une seconde fois vers 8 heures. L'hiver s'accroche et s'étend. Et hier, comme aux plus « beaux » jours de la vilaine saison, la gendarmerie a dû passer le trafic au peigne fin aux Hauts-Geneveys, refouler et faire patienter les conducteurs dont les véhicules n'avaient ni pneus à neige, ni chaînes. Un détail encore: c'était hier, mercredi 2 mai. Drôle de printemps qui n'en a que le nom mais il n'y a rien de très nouveau sous un soleil qui fait le mort puisque les chasse-neige avaient déjà dû sortir un 2 juin, il y a quelques années.

A 7 h 30, la route était très mauvaise à partir du « Haut-des-Loges » où une tempête de neige rendait la circulation très dangereuse. Après intervention des chasse-neige, la route a pu être ouverte vers 9 heures. Par malheur, la chaussée dégagée gelait immédiatement après le passage des lames et il a donc fallu attendre que les fondants chimiques fassent leur effet avant de rendre la route aux voitures.

Tous les jours, à de rares exceptions, il neige. Dans la journée de mardi, la couche atteignait plus de 2 cm mais elle était hier soir, selon les relevés, de 10 à 20 cm suivant les endroits, rendant parfois la circulation dangereuse, du

moins hors des grands axes. On a donc roulé « feutré » bien souvent, d'autant plus que maints véhicules ont retrouvé leur équipement d'été.

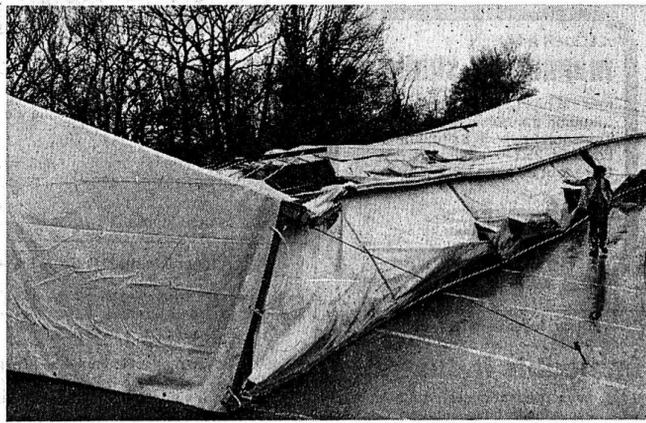
D'ici à ce que l'on voie réapparaître les skis, il n'y a qu'un pas que la météo est en train de franchir...



Contrôle de... pneus aux Hauts-Geneveys comme aux plus rudes jours de l'hiver!

(Avipress-P. Treuthardt)

Du vent dans les... toiles du moto-cross de Saint-Blaise! Mais rien à craindre pour samedi et dimanche



(Avipress-P. Treuthardt)

Ce début mai perd la boussole... Neige, bourrasque de vent: l'hiver se trompe de saison! Dans la nuit de mardi à mercredi à Saint-Blaise, les éléments déchaînés ont joué un bien mauvais tour aux organisateurs du motocross de Saint-Blaise.

La grande tente dressée aux Fourches, sur les hauts de la localité pour la grande fête de la moto qui aura lieu samedi et dimanche a subi les assauts de la bourrasque. Cette grande toile de 600 places a été littéralement poussée de côté. L'air qui

s'est ensuite engouffré à l'intérieur a soulevé la toiture. Quelques armatures métalliques ont cédé et des pans de toile ont été déchirés. Selon les estimations du constructeur qui se trouvait sur place dans l'après-midi, les dégâts ne sont pas considérables: quelques milliers de francs.

Rien de dramatique donc si ce n'est un léger retard dans les plans des organisateurs du motocross de Saint-Blaise. Samedi et dimanche, la grande tente sera à nouveau dressée pour les « joies annexes » de la grande fête de la moto.

Le Conseil d'Etat à Bevaix

Connaitre les problèmes auxquels les petites communes doivent faire face

Sur invitation du Conseil communal, le Conseil d'Etat s'est rendu à Bevaix accompagné du chancelier Landry, le 26 avril en fin d'après-midi. L'exécutif communal était entouré d'une délégation de femmes paysannes en costumes pour recevoir leurs hôtes dans la cour de la maison communale pavoisée pour la circonstance. Deux classes de l'école primaire interprètent des chansons sous la direction de M^{me} Béguin et de M^{lle} Zimmermann.

Les autorités se rendirent ensuite à la salle du Conseil communal où d'aimables paroles furent échangées et où son président, M. G. Kaltenrieder, prononça une allocution de circonstance en soulignant les problèmes auxquels les petites communes ont à faire face. Il est heureux que de temps à autre l'exécutif cantonal puisse prendre des contacts directs pour mieux connaître les préoccupations et même les craintes de l'administration des petites localités.

Après avoir parcouru à pied quelques rues de la localité comme il se doit dans une commune viticole, un apéritif a été offert dans la cave d'un propriétaire-encaveur, puis les autorités se rendirent à La Fruitière où cette rencontre se termina par un dîner champêtre très bien servi par le nouveau tenancier de cet alpage.

TOUR DE VILLE

A l'heure du fendant et de la raclette...

• DURANT toute la journée d'hier, Neuchâtel a vécu à l'heure du Valais. Rue du Concert, fendant et raclettes brûlantes ont réjoui le palais de plus d'un passant frigidifié. C'est en effet au cœur même du chef-lieu que l'Office régional du tourisme de Martigny avait arrêté son bus d'information afin de permettre aux Neuchâtelois de faire plus ample connaissance avec toute la région composée de la vallée du Trient, du val Ferret, de la vallée du Grand-Saint-Bernard (ou val d'Entremont) et le val de Bagnes.

A l'intérieur du véhicule, diapositives, prospectus de tous genres, vantaient la beauté de la région et des « étoilles du sud », soit les Alpes les plus méridionales de Suisse.

Cette campagne d'information touristique a débuté hier à Neuchâtel. Puis bus, meules de fromage et tonneaux de vin blanc se déplacèrent successivement à Bienne, Moutier, Delémont et Estavayer-le-Lac. A Delémont, une réception avec les autorités est prévue. Le canton du Jura sera en effet cette année l'hôte d'honneur du célèbre Comptoir de Martigny.

Collision: un blessé

• VERS 23 h, dans la nuit de mardi à mercredi, M. Jacques Thiébaud, de Neuchâtel, circulait avenue du Vignoble en direction de La Coudre. En s'engageant sur la rue du Sordet, sa voiture entra en collision avec celle conduite par M. C.-H. F., de Savagnier, qui empruntait normalement en sens inverse l'avenue du Vignoble. Blessé, M. Thiébaud a été transporté à l'hôpital Poutalès. Son permis de conduire a été saisi.

Route coupée: on recherche la conductrice d'une voiture rouge

• VERS 19 h 45, une moto pilotée par M. M.R., domicilié à Pesoux, descendait la rue de Vauseyon. Arrivé au carrefour de Beauregard, M.R. a eu sa route coupée par une voiture qui venait du centre de la ville et sa motocyclette a heurté le flanc arrière droit de cette voiture, probablement de couleur rouge, dont la conductrice a quitté les lieux sans se faire connaître. Elle est instamment priée de prendre contact avec la police cantonale à Neuchâtel.

Brrr! Heureusement, il y a le «Printemps musical»...



Stéphane Cardon dirigeant l'Ensemble instrumental de Grenoble. (Avipress-P. Treuthardt)

• L'ENSEMBLE instrumental de Grenoble que l'on voit ci-dessus a ouvert hier soir le 16^{ème} Printemps musical de Neuchâtel dont les différentes manifestations s'essaimeront aux quatre coins du chef-lieu et du Littoral.

Ce sera pour les mélomanes une fête sonore leur permettant d'entendre de la musique de la Renaissance à nos jours, interprétée par des musiciens du plus haut niveau national et international.

Delémont ira à Cressier pour y goûter le vin nouveau

le Centre culturel régional de Delémont, représenté par M. Claude Stadelmann, ainsi que la Société d'embellissement et son président, M. André Richon, qui ont répondu de façon exemplaire à l'appel et qui étaient chargés d'assurer la participation de leur localité. Il remercia aussi l'ADC et M. Georges Ducommun avant de souhaiter plein succès à la Fête du vin nouveau 79.

UN VIN PROMETTEUR...

M. Jean-Paul Ruedin, viticulteur-œnologue, présente ensuite le millésime 1978. Malgré le temps peu clémente de printemps et de l'été, la vendange a profité au maximum du temps ensoleillé de septembre et d'octobre. Si la récolte fut très faible, en revanche la qualité est excellente. Le vin nouveau a du caractère, « un joli bouquet fruité et plein de puissance au nez et à la

bouche. C'est un vin bien charpenté où tout est équilibré ». M. Claude Stadelmann, animateur du Centre culturel de Delémont, a souligné la compréhension dont a fait preuve la municipalité jurassienne dans cette affaire et celle des CFF car les quelque mille Delémontains qui y viendront le vendredi après-midi et les quatre cent cinquante du dimanche après-midi seront transportés à Cressier par un train spécial tiré par une locomotive portant les armoiries de Delémont.

Noblesse oblige: M. Philippe Leu, directeur de l'Office des vins de Neuchâtel, assistait également à cette conférence et Cressier est vraisemblablement la seule localité de Suisse, voire même en Europe, qui fête le vin nouveau. Une dégustation eut ensuite lieu dans les caves de la Grillette, histoire de vous mettre l'« eau » à la bouche...

CAP 2000 PESEUX

LE CONFORT DU PIED

Scholl

Toute la gamme Scholl à notre cabine spécialisée

PHARMACIE GAUCHAT

Tél. (038) 31 11 31

grand parking gratuit

AVIS OFFICIELS



Ecole secondaire régionale de Neuchâtel Centre scolaire du Mail EXPOSITION ACO

(activités complémentaires à option) Samedi 5 mai 1979: 15h à 19h Dimanche 6 mai 1979: 10h à 12h 14h à 16h

Présentation de 50 activités. Buvette, stands de dégustation et de vente d'objets confectionnés par les élèves.

IMMEUBLES

A vendre à Hauterive dans très belle situation avec vue panoramique...

5 PIÈCES

grand salon avec cheminée, cuisine agencée, 2 salles d'eau, tout confort...

Adresser offres écrites à FO 875 au bureau du journal.

Centre Romand de la Cheminée EXPO. D'USSIERES 1099 ROPRAZ

A VENDRE OU A LOUER

ancienne maison familiale

de 10 chambres, dépendances, petit jardin, entrée en jouissance à venir.

Pour tous renseignements écrire sous chiffres JC 960 au bureau du journal.

Je cherche

TERRAIN A BÂTIR

région Auvornier et environs.

Téléphoner au (038) 31 76 24, aux heures des repas.

Entreprise de la place cherche

ancienne maison, baraquement ou locaux

pour loger son personnel.

Tél. (038) 25 30 23, interne 17.

Vos vacances en Espagne

(Costa Brava) en Italie (Adriatique)

en France (Atlantique et Méditerranée): studios, appartements, villas, maisons, pensions, hôtels.

Documentation à Riviera-Logements, case postale 83, 1800 Vevey.

Tél. (021) 51 88 16.

CHAMPÉRY

A vendre appartement de 3 pièces, très bonne situation.

Prix intéressant.

Tél. (021) 23 34 72 ou le soir 91 13 50.

Beau choix de cartes de visite

à l'imprimerie de ce journal

A LOUER

A louer au Landeron

MAGASIN

de 55 m², y compris un local de 19 m². Location Fr. 850.— + charges.

Imarco S. A., Gare 10, 2074 Marin. Tél. (038) 33 44 70.

La Neuchâteloise Assurances A louer, Grands-Pins 3, Neuchâtel, 3 PIÈCES

La Neuchâteloise Assurances A louer, rue des Sablons 43, Neuchâtel beau 3 1/2 pièces

appartements

un 3 1/2 pièces Fr. 500.— + charges.

Un 1 pièce, meublé, Fr. 300.— + charges.

Imarco S. A., Gare 10, 2074 Marin. Tél. (038) 33 44 70.

La Bâloise Assurances A louer RUE DE CHAMPREVEYRES 7-9-11 1 1/2 pièce Fr. 325.—

bureaux, 3 pièces

surface: environ 100 m². Libre immédiatement.

Faire offres écrites à: FIDIMMOBIL S.A. Saint-Honoré 2 2000 Neuchâtel.

La Neuchâteloise Assurances A louer, rue du Quatre 25, Couvet BEAU 3 PIÈCES

appartements

un 2 1/2 pièces à Fr. 220.— + charges un 3 pièces à Fr. 250.— + charges

Pour visiter: tél. (039) 37 11 65. Pour traiter: Imarco S. A., Gare 10, 2074 Marin. Tél. (038) 33 44 70.

La Neuchâteloise Assurances A LOUER A MARIN magnifique studio

La Neuchâteloise Assurances Dans localité ouest de Neuchâtel petit immeuble industriel

La Neuchâteloise Assurances A louer à Neuchâtel, Suchiez 38 dès le 1.7.79 2 pièces meublées

La promotion immobilière Neuchâtel SA A louer à Chez-le-Bart appartement de 3 pièces

La Neuchâteloise Assurances A louer au Landeron un appartement meublé de 1 pièce

La Neuchâteloise Assurances A louer au centre de Neuchâtel tout de suite très beau studio moderne

La Neuchâteloise Assurances A LOUER appartement de 3 pièces dans immeuble HLM à Cortaillod

La Neuchâteloise Assurances A louer à Boudry, tout de suite ou pour date à convenir, studio meublé avec garage

La Neuchâteloise Assurances A louer au LANDERON (Bellerive 11) pour le 30 juin 1979 appartement de 3 1/2 pièces

La Neuchâteloise Assurances A louer, Grands-Pins 2, Neuchâtel beau 1 pièce meublé

La Neuchâteloise Assurances A louer à la rue des Saars 83, à Neuchâtel, appartement de 2 pièces

La Neuchâteloise Assurances A louer à Neuchâtel, Suchiez 38 dès le 1.7.79 2 pièces meublées

La Neuchâteloise Assurances A louer à Peseux, immédiatement, ou pour date à convenir, STUDIO

La Neuchâteloise Assurances A louer au Petit-Cortaillod 2 pièces

La Neuchâteloise Assurances Ecriveaux en vente au bureau du journal APPARTEMENTS DE VACANCES

La Neuchâteloise Assurances A louer APPARTEMENT DE VACANCES A OVRONNAZ (VS)

CHEMINÉES DE SALON BRISACH Dès Fr. 1900.— EXPOSITION PERMANENTE

DEMANDES A LOUER Pour passer nos vacances d'été nous cherchons à louer un appartement ou une maison

OFFRES D'EMPLOIS

BOBST Fabrique de machines et d'équipements pour le cartonnage et les arts graphiques

mécaniciens-électroniciens techniciens de test et de service

comptable-administrateur EMPLOYÉE DE BUREAU

CUENOD CUENOTHERM S.A. MONTEUR-DÉPANNEUR

au printemps cherche pour son service de DÉCORATION DÉCORATRICE

Entrepr. de la branche textile cherche: un magasinier-livreur

POUR UN TRAVAIL FIXE ET GARANTI Montage industriel Georges Joliat S.A.

FAN-L'EXPRESS Réception centrale: Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel

Foie gras frais d'ole truffé du Périgord 17.-

Cabri frais entier 12.80 Pintade fermière avec tête et pattes 10.80

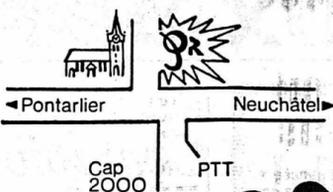
Saucisson sec au poivre vert pur porc 1.90

Ricard Apéritif anisé 45° le litre 25.90 Black & White Whisky 43° 70cl 28.80

Château Saint-André 1977 70 cl 3.95

aux Gourmets

Du nouveau à Peseux



HABILLEMENT
ALPINISME
FOOTBALL
TENNIS
SKI

Ouverture

vendredi 4 mai 1979 dès 16 h.
De 17 h. à 19 h.

Séance de signatures

Silvano MELI

Equipe suisse de ski

Serge GRAMEGNA

Champion suisse de tennis

dédicaceront leurs photos

PIAGET ROBERT-TISSOT

Spott

PESEUX

Rue du Temple 4 Tél. 038/31 41 51

Graines
Roger Blank
Place des Halles 13
Neuchâtel
Gérant: J. WENGER Tél.: 25 48 22

MON JARDIN - MON JARDIN - MON JARDIN - MON JARDIN - MON JARDIN

CAISSETTES À FLEURS

ETERNIT

Calissettes à fleurs plastiques: dès Fr. 4.30 (40 cm)

Conus 21 x 30 cm Fr. 41.—

Caissette 40 x 15 cm Fr. 11.80

Fries 27 x 25 cm Fr. 23.—

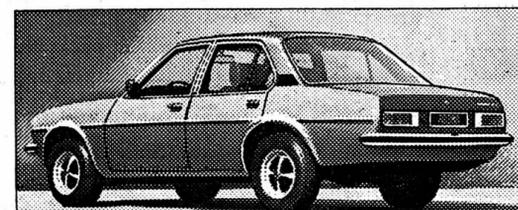
A vendre
Répondeur automatique
de téléphone.
toutes marques.
Katel AG
2560 Nidau/ Biene,
Tél. (032) 51 94 94, 20268-A

DÉMENAGEMENTS
Transports Suisse et étranger
Transports de pianos
Devis gratuit sans engagement
Prix modérés
CLAUDE JORNOD
Neuchâtel - Rue des Parcs 112
Tél. (038) 24 23 75
Yverdon - Pierre-de-Savoie 56 - Tél. (024) 21 30 27



McConn ASN 130179 01

Opel Ascona 2000 Special. Le tempérament d'une 2 litres. Un vrai plaisir de conduire.



L'Ascona 2000 Special est une voiture extraordinaire: par ses performances, par son équipement et par son prix.

Son fougueux moteur S de 2.0 l. garantit des accélérations supérieures à la moyenne. Le châssis parfaitement équilibré et la direction très précise vous procurent un plaisir de conduire inégalé.

L'équipement, extrêmement complet, est à la mesure des performances. Il comble les automobilistes suisses les plus exigeants.

Rendez-vous chez votre concessionnaire Opel et découvrez toutes les qualités de l'Ascona 2000 Special.

4 portes, moteur S de 2.0 litres de 100 CV-DIN, jantes sport, baguettes de protection latérales, pare-brise en verre feuilleté, phares halogènes, ceintures à enrouleur, en plus de l'équipement de série complet.

Fr. 13'250.-

Une voiture exceptionnelle à un prix exceptionnel.

ASCONA
Une amitié plus profonde à chaque kilomètre.

Offrez de la mode. Offrez du pratique. Offrez un «Knirps» véritable!

Pour messieurs:
«Knirps POLO» avec ouverture automatique.
En nylon uni Fr. 45.- net,
en nylon à dessin discret Fr. 49.- net.

Pour dames:
«Knirps POLO» avec ouverture automatique.
En nylon uni Fr. 42.- net,
en nylon imprimé Fr. 45.- net.

«Knirps» avec la «garantie point rouge» et «l'anneau bleu roi» (signe de garantie de réparations).

Knirps
biedermann
maroquinier Neuchâtel
rue du Bassin 21301-A

Citerne hors service? Problème résolu avec

protektla T 12
autorisation fédérale pour tous cantons.

Système de réfection par incorporation d'une COQUE POLYESTER.

Votre entreprise spécialisée:

PROCOQUE
3, chemin du Bolsy 1004 Lausanne (021) 36 36 88 129567-A

Apaisez les douleurs d'estomac après un repas abondant - laissez fondre dans la bouche 2 pastilles Rennie. En vente dans les pharmacies et drogueries.

Rennie
pour mieux digérer

Nichas Soulagent indigestions, aigreurs, hyperacidité, lourdeurs, brûlures, dyspepsie, flatulences

Rennie agit vite dans l'estomac

129592-A



Sur tous les modèles: le programme de sécurité en 24 points et la garantie Opel: 1 année sans limitation de kilomètres. Sur demande: la boîte automatique GM. Crédit ou leasing auprès de la GMAC Suisse S.A.

Neuchâtel-Hauterive Garage du Roc; La Neuveville Garage Belcar; Les Verrières Garage-Carrosserie Franco-Suisse.
et les distributeurs locaux à: Bevaix Garage Relais de la Croix; Colombier Garage du Vieux-Moulin; Dombresson Edmond Barbey; Nods Garage de la Poste; Couvet Garage et Carrosserie du Crêt-de-l'Eau, P. Currit

LA CHAUX-DE-FONDS

Au tribunal de police

Représentant: un métier parfois difficile!

De notre correspondant:
Le tribunal de police de La Chaux-de-Fonds a tenu, hier, une audience qui fut présidée le matin par M. Werner Gautschi, et l'après-midi par M. Bernard Schneider. M^{me} Claudine Ducommun remplissait les fonctions de greffier.

P.G., poursuivi pour ivresse au volant et infraction à la LCR, avait préféré assumer seul sa défense. Ce qu'il fera avec une totale franchise, admettant sans restriction les faits. Il ne chercha d'ailleurs jamais à atténuer sa responsabilité: une attitude assez rare et qu'il convenait de souligner.

Une nuit de février, vers 2 h 20, il circulait en voiture rue de la Balance, avec l'intention d'emprunter la rue Neuve. Dans le virage, surpris par une chaussée enneigée, il perdit la maîtrise de sa machine qui heurta et cassa un poteau de signalisation. Se rendant compte qu'il avait quelque peu abusé de l'alcool, il poursuivit sa route et s'arrêta quelques dizaines de mètres plus loin, devant un établissement public. Préférant cette fois, mais un peu tard, abandonner son véhicule. Un copain lui offrit alors un coka. En sortant

du bar, G. tomba sur une patrouille de police. Soumis aux examens d'usage (prise de sang deux heures après: 1,799 ‰), il avait à répondre hier de différentes infractions.

Dans mon métier de représentant, j'étais souvent appelé à travailler dans les restaurants. Un verre de trop, c'est vite arrivé, mais on a tendance à se croire plus fort que les autres!

Ce jour-là, il était de surcroît nerveux et fatigué. Il n'en fallait pas davantage.

Maintenant, j'ai compris. D'autant plus que ça m'a coûté un retrait de permis et ma place.

Sa bêtise, comme il dit, il ne tente pas de la minimiser. Il espère pouvoir retrouver prochainement du boulot.

J'étais avant garçon de café...
Et dans ce secteur, vous n'avez pas pu vous recycler? lui demanda le juge.

A La Chaux-de-Fonds, c'est une autre affaire. «On» n'aime pas tellement les Suisses, ici. Sans doute parce qu'on doit les payer normalement.

Une déclaration qui n'a pas manqué de laisser perplexe le tribunal. Il serait intéressant de connaître l'avis de l'autre partie.

Finalement, P.G. a été condamné à douze jours d'emprisonnement, avec sursis pendant trois ans, à une amende de 200 fr. plus 235 fr. de frais.

N.C. n'a pas eu de veine. Son mari l'a quittée, lui laissant passablement de soucis et des dettes. Elle dut même à deux reprises se rendre en Italie pour reprendre son enfant que l'homme avait pratiquement enlevé. Dépeinte comme une femme travailleuse, elle ne peut à un certain moment plus faire face à ses obligations financières.

Prise dans un engrenage, elle subtilisa

de la coffre de l'entreprise qui l'employait, à trois reprises, des déchets d'or valant 3600 fr., destinés à la récupération. Elle s'empara aussi d'une montre-or à quartz vouée à la fonte (environ 1000 fr.). La maison récupéra le tout et retira sa plainte.

Le président, qui retint dans tous les cas le vol et non l'abus de confiance, souligna que si l'on pouvait peut-être expliquer certaines choses, par contre, la montre, elle, ne trouvait aucune justification puisqu'elle était destinée à l'ami de la prévenue.

Un cadeau aux circonstances plutôt aggravantes. Néanmoins, le juge estimant qu'il s'agissait d'un incident de parcours dans l'existence de M^{me} C. s'arrêta à une peine de vingt jours d'emprisonnement, moins deux jours de détention préventive, avec sursis penant deux ans, plus 210 fr. de frais.

Comme le déclara M. Schneider avec à propos:
— Je suis persuadé que nous ne vous verrons plus jamais devant la justice!

Ph. N.

Perte de maîtrise

Vers 4 h, hier, M. R.L., de Courtelary, circulait rue du Puits en direction est. A la hauteur de l'immeuble No 15, il a perdu la maîtrise de sa voiture, qui a traversé une haie d'arbustes pour ensuite faucher un banc public et terminer sa course sur la pelouse de la place Dubois. Dégâts. Le permis de conduire de M. R.L. a été saisi.

Etat civil (27 avril)

Promesse de mariage: Monteiro, Antonio et Marino, Pilar.

Mariages civils: Borel, Michel Albert et Sandoz, Lydia Raymonde; Casaubon, Joseph Jean-Louis Richard et Favre, Rose-Marie; Donzé, Maurice André et Oudin, Monique; L'Epattienier, Raymond Edouard et Boos, Brigitte Alice; Louro, Luis Antonio et Voiron, Maryse; Tschannen, Philippe et Singer, Joëlle; von Kaenel, Freddy Werner et Boss, Marie-France Angèle.

Décès: Sester, René Paul, né le 17 juillet 1906, époux de Josefa, née Coton; Sandoz, André Edouard, né le 17 novembre 1913, époux de André Suzanne, née Grezet-dit-Grisel.

LE CRÊT-DU-LOCLE Collision

Vers 6 h 45, hier, M. A.D., de Morteau, circulait sur la route principale du Locle à La Chaux-de-Fonds. A la hauteur du garage PTT, il a perdu la maîtrise de sa voiture sur la chaussée enneigée. Celle-ci s'est déportée sur la partie gauche de la route où elle heurta un mini-bus conduit par M. F.R., de La Chaux-de-Fonds, qui circulait normalement en sens inverse. Dégâts.

VIE POLITIQUE

Prochain congrès du parti socialiste: le problème de l'appareillement

De notre correspondant:
Le congrès ordinaire de printemps du parti socialiste neuchâtelois se déroulera le samedi 12 mai à La Chaux-de-Fonds. Un événement à double titre puisque cette année, dans le cadre de ces assises, sera mise sur pied une fête populaire, étalée sur deux jours, avec notamment le groupe folk «Monseigneur», le Jazz Society Orchestra, l'accordéoniste René Dessibourg, les Quidams, Bob Jambe, Rusconi-Zuricher, un orchestre de danse et enfin Stéphane Reggiani. Une initiative à même de plaire à un large public.

— un taux minimum d'imposition communale pour les revenus des personnes physiques dépassant 30.000 fr. et pour les personnes morales;

— une clé de répartition financière intercommunale pour les services communaux d'intérêt régional.

Enfin, comme cela fut rappelé hier au cours d'une conférence de presse tenue en présence notamment de M. Nicolas Rousseau, secrétaire cantonal, le congrès traitera de l'opportunité d'un appareillement de listes pour les élections fédérales, avec le POP et avec la LMR.

Mais et surtout les congressistes aborderont un programme chargé. Ils devront se prononcer sur les candidatures pour les prochaines élections fédérales de cet automne. Rappelons que pour le Conseil des Etats, il sera proposé M. René Meylan. Pour le Conseil national: MM. Claude Borel, François Borel, Heidi Deney, René Felber et Jean-Pierre Plancherel.

Parmi les propositions de section, mentionnons celle de La Chaux-de-Fonds, dont voici la teneur: «Le congrès du PSN réuni à La Chaux-de-Fonds le 12 mai 1979 charge le comité cantonal de soumettre au congrès d'automne le texte d'une initiative fiscale cantonale prévoyant:

Le comité cantonal, quant à lui, ne formule pas de préavis. Le Grand conseil, on s'en souvient, s'est opposé récemment à la suppression de l'appareillement. Ce qui remet en mémoire une déclaration du PSN résumant le congrès d'automne de 1976: «(...) Le PSN se réserve cependant de revoir sa position de manière que cette possibilité offerte par la loi ne favorise pas uniquement les partis bourgeois».

C'est dire que l'alliance de la gauche, même si elle est combattue violemment au sein même du parti socialiste, a des chances d'aboutir. Pour les élections fédérales du moins. Ph. N.

NOUVELLES FINANCIÈRES

Chronique des marchés

Pression des vendeurs aux fonds publics

Les obligations suisses ont vécu hier un mouvement d'échanges plus nourri qu'à l'ordinaire. Sous un mouvement animé par l'offre, sans contrepartie suffisante, les cotations ont assez vivement fléchi tant aux emprunts publics qu'aux obligations du secteur privé. Les déchets oscillent entre un et un demi pour cent. Le rythme de la baisse est encore plus violent aux emprunts étrangers émis en francs suisses; là les moins-values atteignent même deux pour cent. Depuis le mois de janvier dernier, nous n'avions plus observé des écarts quotidiens aussi importants sur les titres à revenu fixe. Si cette tendance se prolonge au cours des prochaines séances, la stabilité actuelle des taux pourrait être à revoir.

LES ACTIONS SUISSES sont l'objet d'importantes transactions, particulièrement aux places de Suisse alémanique dont les marchés étaient demeurés clos avant-hier, en raison de la célébration de la fête du travail. Le climat général est bien orienté. Aux bancaires, les positions sont facilement tenues, sauf pour les différents titres de la SBS qui s'effritent légèrement à l'annonce d'une fluctuation de la somme au bilan à peine moins favorable durant le premier trimestre de 1979 que ce n'est le cas pour les autres établissements de crédit les plus importants de notre pays. Holderbank est beaucoup traité à des estimations progressives, tant pour le titre au porteur à 587 (+ 8) que pour l'action nom. à 560 (+ 20). De très belles avances sont notées pour Réassurances port. + 60, pour Sandoz port. + 125 ou pour Nestlé port. + 40. Dans cette journée faste, Aluisse et surtout Sulzer font un peu grise mine.

L'or continue à se renforcer sur les places étrangères, comme en Suisse où il s'approche lentement de son plafond historique.

Bien heureusement, l'instauration d'une stabilité des cours des devises continue, entraînant avec elle une lente restauration de la confiance et une plus grande aisance dans les transferts internationaux.

PARIS fait preuve d'irrégularité sur toute la ligne, des mouvements contradictoires apparaissent même au sein des mêmes groupes de titres.

MILAN et FRANCFORT ne s'écartent guère des prix atteints à fin avril. LONDRES retient l'intérêt international par sa fièvre préélectorale. Si la séance du trente avril avait été lourde, celle d'hier a été empreinte de fermeté pour tous les titres britanniques, exception faite des pétroles parmi lesquels BP s'allège de trente-deux cents.

NEW-YORK est contrarié par un resserrement du crédit introduit par l'Institut de réserve fédérale américain.

ALLEZ DE SURPRISE EN SURPRISE, ALLEZ A LA FOIRE DE PARIS.

28 AVRIL / 13 MAI.

10 H - 19 H.

NOCTURNES MARDI 8 VENDREDIS 4 ET 11 MAI.

Championnat neuchâtelois de rock'n roll

A la Maison du peuple

De notre correspondant:
Justice est enfin rendue, depuis quelques années, à l'une des danses les plus populaires et spectaculaires aussi: le rock'n roll. Qui, à côté des valses et autres tangos, se doit de figurer dans la panoplie de la jeunesse actuelle.

C'est dire que le championnat neuchâtelois mis sur pied par l'organisation Gi-Do, en collaboration avec le club de rock «Gino» de Neuchâtel avait fait son plein de fidèles samedi soir, à la Maison du peuple de La Chaux-de-Fonds.

Ambiance de concours, mais surtout manifestation athlétique qui ravit les innombrables spectateurs!

Les 80 concurrents, venant de Romandie ou de la Suisse allemande avaient été répartis en trois catégories: débutants, semi-acrobatique et rock acrobatique. Tous ont fait preuve de distinction et d'enthousiasme. Les juges étaient MM. Balettini (Montreux), di Giacomo (Lausanne), Gersbach (Lostorf), Maibach (Prilly) et Muller (Adliswil).

Des coupes sont venues récompenser les vainqueurs. Quant au couple de la catégorie «rock acrobatique» il pourra s'envoler prochainement en direction de Londres, avec à la clé un week-end prolongé de quatre jours.

La soirée fut animée, avec brio, par l'orchestre «The Crows», à la demande expresse faut-il le préciser des publics des précédentes éditions.

L'organisation Gi-Do, elle, annonce déjà pour le mois de novembre son septième festival international de la

chanson. Un rendez-vous à ne pas manquer non plus!

Voici le palmarès de ce championnat: Débutants: 1. Jacky Fatton et Silvana Paiano, Neuchâtel; 2. Jean-Michel Gros et Michèle Imhof, Renens; 3. Edgar Bertimoti et Christine Brunschwyler, Gland. Semi-acrobatique: 1. Marcel Bieri (Emmen) et Suzanne Zingli (Lucerne); 2. Daniel Peter et Claudia Ruehler, Sursee; 3. Patrice Rock et Doriana Tor-nese, Lausanne; 4. Palon Monze et Dorian de Salvador, Winterthur.

Rock acrobatique: 1. Aondio Dorino et Bettina Hugin, Zurich; 2. Piero Wegi et Suzanne Bruncke, Winterthur; 3. Ernest Emenegger et Hélène Arrengen, Lucerne; 4. Alain Golay et Carole Giroud, Prilly.

Une grande fête pour le rock'n roll mais aussi la perspective d'une prochaine édition qui semble-t-il fait désormais partie de la tradition. Ph. N.



Oh! oh! quelle technique...

(Avipress Schneider)

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS
Corso: 20 h 30, Fedora.
Eden: 20 h 30 Le cavalier (14 ans).
Plaza: 20 h 30, Morts suspects.
Scala: 20 h 45, Messidor (16 ans).

TOURISME: bureau officiel de renseignements, 11 rue Neuve, tél. (039) 22 48 21.

DANSE ET ATTRACTIONS
Cabaret Rodéo: 21 h 30 - 4 heures.
Le Scotch: 21 h 30 - 4 heures.
La Boule d'Or: 21 h 30 - 4 heures.
Cabaret 55: 21 h 30 - 4 heures.
Le Domino: 21 h 30 - 4 heures.

EXPOSITIONS
Musée d'histoire: les collections (le week-end ou sur demande).
Musée international d'horlogerie: l'homme et le temps.
Musée d'histoire naturelle: collections et dioramas.
Musée des beaux-arts: les collections.
Musée paysan des Epatures: la dentelle neuchâteloise.
Vivarium (Jardinier 61): de 14 à 17 h, batraciens, reptiles et biotopes.
Galerie du Manoir: Gertrude Stelkel, peintre.
Galerie Cimaise: peinture à l'huile de Josefa Cavenq.
Galerie du Club 44: Agueda Lozano.
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 31 52 52.
Pharmacie d'office: Bourquin, 39 avenue

Leopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 22 10 17.
DIVERS
Club 44: 20 h 30, Nos sociétés face à la violence, par le professeur Jacques Freymond.
Le Locle
EXPOSITIONS
Musée des beaux-arts: les collections.
Château des Monts: musée d'horlogerie.
TOURISME: bureau officiel de renseignements, 5, rue Henry-Grandjean, tél. (039) 31 22 46.
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 31 52 52.
Pharmacie d'office: Philippin, 27, rue Daniel-Jeanrichard, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 117.

BULLETIN BOURSIER

NEUCHÂTEL		1 ^{er} mai		2 mai	
Banque nationale	665	d	665	d	665
Crédit foncier neuchât.	830	d	820	d	820
La Neuchâteloise ass. g.	500	d	500	d	500
Gardy	67	d	67	d	67
Cortailion	1825	d	1825	d	1825
Cossonay	1500	d	1500	d	1500
Chaux et ciments	525	d	525	d	525
Dubied	130	d	130	d	130
Dubied bon	100	d	110	d	110
Ciment Portland	2840	d	2900	d	2900
Interfood port.	4350	d	4350	d	4350
Interfood nom.	820	d	820	d	820
Navigation N'tel priv.	65	d	65	d	65
Girard-Perregaux	485	d	485	d	485
Hermès port.	475	d	475	d	475
Hermès nom.	144	d	144	d	144

LAUSANNE		1500		1510	
Banque cant. vaudoise	1500	d	1510	d	1510
Crédit foncier vaudois	1220	d	1215	d	1215
Ateliers constr. Vevey	1020	ex	1040	ex	1040
Editions Rencontre	1000	d	1000	d	1000
Innovation	430	d	430	d	430
Rinsoz & Ormond	450	d	450	d	450
La Suisse-Vie ass.	4500	d	4525	d	4525
Zyma	865	d	890	d	890

GENÈVE		435		438	
Grand-Passage	435	d	438	d	438
Charmillies port.	1015	d	1000	d	1000
Physique port.	335	d	330	d	330
Physique nom.	215	d	217	d	217
Astra	—	—	—	—	—
Monte-Edison	238	d	24	d	24
Olivetti priv.	2.65	d	2.70	d	2.70
Fin. Paris Bas	88	d	88.75	d	88.75
Schlumberger	128.50	d	129.50	d	129.50
Allumettes B	27.50	d	26	d	26
Elektron B	40	d	40.50	d	40.50
SKFB	22.50	d	23.75	d	23.75

BÂLE		291		291	
Pirelli Internat.	291	d	291	d	291
Bâloise-Holding port.	518	d	515	d	515
Bâloise-Holding bon	660	d	663	d	663
Ciba-Geigy port.	1370	d	1365	d	1365
Ciba-Geigy nom.	740	d	743	d	743
Ciba-Geigy bon	1080	d	1080	d	1080
Sandoz port.	4550	d	4650	d	4650
Sandoz nom.	2150	d	2100	d	2100
Sandoz bon	569	d	577	d	577
Hoffmann-L.R. cap.	88500	d	89500	d	89500
Hoffmann-L.R. jce	83250	d	84000	d	84000
Hoffmann-L.R. 110	8325	d	8325	d	8325

ZURICH (act. suisses)		830		828	
Swissair nom.	830	ex	828	ex	828
Swissair port.	835	ex	835	ex	835
UBS port.	3235	ex	3240	ex	3240
UBS nom.	605	d	606	d	606
SBS port.	385	d	383	d	383
SBS nom.	299	d	297	d	297
SBS bon	334	d	330	d	330
Crédit suisse port.	2220	d	2220	d	2220
Crédit suisse nom.	430	d	428	d	428
Bque hyp. com. port.	518	d	512	d	512
Bque hyp. com. nom.	1945	d	1950	d	1950
Banque pop. suisse	2045	d	2025	d	2025
Elekrowatt	277	d	275	d	275
Financière de presse	579	d	587	d	587
Holderbank port.	540	d	560	d	560
Holderbank nom.	74	d	73	d	73
Inter-Pan port.	4	d	3.90	d	3.90
Inter-Pan bon	1215	d	1220	d	1220
Landis & Gyr bon	122	d	123	d	123
Moto Colombus	725	d	710	d	710
Italo-Suisse	216	d	218	d	218
CELIKON-Burhle port.	2615	d	2625	d	2625
CELIKON-Burhle nom.	706	d	708	d	708
Réass. Zurich port.	5290	d	5350	d	5350
Réass. Zurich nom.	3155	d	3155	d	3155
Winterthur ass. port.	2400	d	2420	d	2420
Winterthur ass. nom.	1690	d	1685	d	1685
Winterthur ass. bon	1900	d	1915	d	1915
Zurich ass. port.	13300	d	13300	d	13300
Zurich ass. nom.	10225	d	10150	d	10150
Brown Boveri port.	1900	d	1890	d	1890
Saurer	1250	d	1240	d	1240

FRANCFORT		57.10		56.60	
AEG	57.10	d	56.60	d	56.60
BASF	140.50	d	140.30	d	140.30
BMW	229	d	227	d	227
Inco	295.50	d	294	d	294
Daimler	295.50	d	294	d	294
Deutsche Bank	277	d	275.90	d	275.90
Dresdner Bank	219.50	d	218.60	d	218.60
Farben, Bayer	143.70	d	144.10	d	144.10
Hocht. Farben	137.20	d	137.90	d	137.90
Karstadt	324	d	321.20	d	321.20
Kaufhof	238	d	234	d	234
Mannesmann	161	d	160	d	160
Siemens	255.60	d	254.20	d	254.20
Volkswagen	238.80	d	237.50	d	237.50

AMSTERDAM		74.70		74.10	
Amrobank	74.70	d	74.10	d	74.10
AKZO	30.80	d	30.70	d	30.70
Amsterdam Rubber	52	d	54.50	d	54.50
Bank Central	68.50	d	71.10	d	71.10
Heineken	89.30	d	87.40	d	87.40
Hoogovens	32.60	d	32.90	d	32.90
KLM	116.50	d	115.80	d	115.80
Robeco	162.20	d	162	d	162

TOKYO		577		570	
Canon	577	d	570	d	570
Fuji Photo	656	d	655	d	655
Fujitsu	424	d	433	d	433
Honda	249	d	259	d	259
Honda	594	d	590	d	590
Kirin Brew	437	d	445	d	445
Komatsu	364	d	363	d	363
Matsushita E. Ind.	705	d	705	d	705
Sony	2170	d	2170	d	2170
Sumi Bank	335	d	335	d	335
Takeda	527	d	517	d	517
Tokyo Marine	509	d	516	d	516
Toyota	975	d	975	d	975

PARIS		410		413.80	
Air liquide	410	d	413.80	d	413.80

Les actions boucherie...

- Rôti de porc jambon 100 g **1.45**
- Tranches de porc 100 g **1.65**
- Emincé de porc 100 g **1.40**

Super-Centre Centres Coop

+ principaux magasins Coop

ARKINA minérale

le litre **-.25**
+ verre

au Super-Centre Portes-Rouges

Votre agence de voyages

Popularis

4, rue de la Treille (4^{ème} étage)

Votre facture peut être partiellement réglée avec des

timbres de voyage

REKA



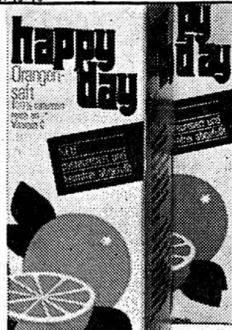
chaque mercredi entre 19.15-19.25

Coop-informations

Le clou du mois de mai dans nos restaurants Coop: **Coupes glacées et soft-ice exclusifs Coop**



Dans toute la Suisse il existe plus de 100 restaurants Coop et vous en trouverez certainement un dans votre voisinage.



Hit <weekend>
du jeudi 3 mai au samedi 5 mai 1979

Jus d'oranges 100% naturel, non sucré
2x1 litre en pure pak

happy day
150 au lieu de 2.40

Actions de vin

jusqu'à épuisement du stock

avec recommandation du maître de chais



Vin rouge bulgare PAMID

Ce vin rouge léger et fruité est recommandé comme vin de table de tous les jours. Son cépage croit dans les plaines du Vinogradetz au sud-est de la capitale Sofia.

1 litre **2.40**
+ consigne



Perlan Bouquet Royal

Issu d'un cépage de Chasselas, le pétillant Perlan se distingue par son bouquet agréable et sa fraîcheur. Le principal vignoble est le Mandement dans le canton de Genève.

7dl **4.70**

Prix choc actuel

Collant de soutien <Relax> pour dames

Un bienfait pour les jambes fatiguées. Lycra 40 den., dans les nuances saskia et Costa Brava.

Socquettes pour messieurs

Rayures fantaisie, 75% coton / 25% polyamide. En 5 couleurs et 2 grandeurs au choix.

1 paire seulement **2.50**

1 paire dans les tailles 8½-10½ **4.90** seulement

1 paire dans les tailles 11-12 **5.90** seulement

1 paire seulement **2.-**

Uni, Derby 2x2, 65% coton / 35% polyamide. En 10 couleurs au choix, a righe fantasia.

1 paire seulement **2.-**

Hits hebdo 2.-8. Mai 1979

Concombres midi

2 verres de 400 g

égoutté 230 g **2.30**
au lieu de 2.90

Séré maigre

Gobelet de 250 g

-.55
au lieu de -.75

Séré de crème

Gobelet de 150 g

-.75
au lieu de -.95

Baer Fromage surfin à la crème

La pièce de 225 g

2.60
au lieu de 3.30

Aliment complet pour chiens Dog

Boîte de 400 g **-.85**
au lieu de 1.10

Aliment complet pour chats Cat

Boîte de 400 g **-.95**
au lieu de 1.20

Frolic avec viande
Paquet de 1,5 kg **4.25**
au lieu de 4.95

Matzinger avec viande et poisson
Paquet de 800 g **2.70**
au lieu de 3.50

Coop compte pour qui sait compter!

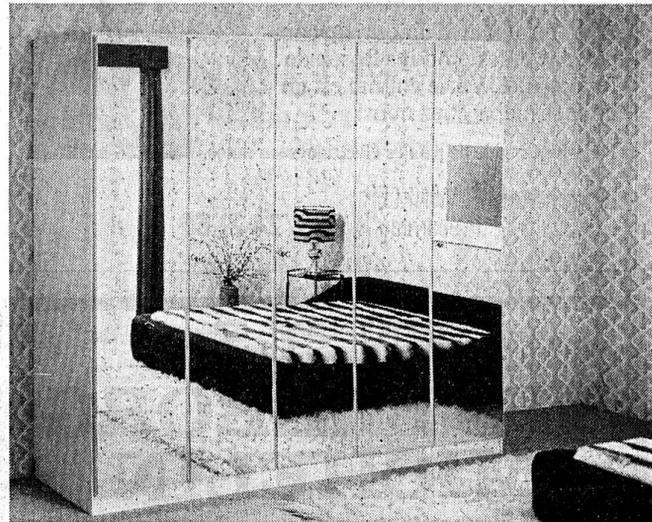
C'est **SELECT** qui a offert une magnifique rose aux centaines de clients du nouveau Centre Coop de Colombier, ouvert voici une semaine!



ameublement super-centre portes-rouges

Mini budget = prix SUPER

- Lit mousse avec matelas, 150 x 200 **490.-**
- Armoire à glace 4 portes, acajou, miroir teinté bronze, biseauté **790.-**
- Commode acajou 5 tiroirs **260.-**
- Table de chevet acajou 1 tiroir, 1 niche **110.-**
- Armoire 2 portes, noyer rustique, avec penderie et 2 tiroirs **1300.-**
- Secrétaire noyer rustique **298.-**
- Crédence noyer rustique **298.-**



Armoire à glace 4 portes, côté blanc, miroir teinté rosé **690.-**

Camping

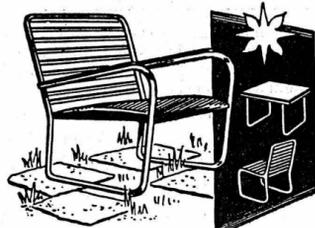
SUPER-CENTRE

Balancelle de jardin **220.-**

Parasol en PVC **49.-**

Dans le parking du Super-Centre:

exposition camping



Chaise pliante rouge ou brun **15.-**

Fauteuil pliable **15.-**

Lit de camp 3 pieds **35.-**

Gril en fonte **35.-**

Au fin bec

rayon traiteur nouvelle formule

- Terrine franc-comtoise aux morilles
- cochonnette farcie
- Blanc de poulet farci
- Jambon bourguignon persillé
- Rillettes d'oe avec bourriche
- Pâté campagnard en croûte
- Noix de jambon au poivre noir

- Mousse de foie forme trapèze
- Miches aux herbes
- Miches au poivre
- Pâté dartois
- Pâté Saint-Hubert
- Pâté maison
- Pâté pomponnette

Pâté Richelieu 100 g **1.20**

Terrine aux morilles 100 g **1.60**

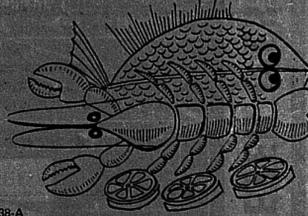
Saucisse sèche d'Auvergne 100 g **1.80**

- Aspics - Canapés frais - Canapés gelés - Rissoles - Ramequins - Tranches de pâté nappées - Cervelas garnis - Salade russe - Salade de haricots - Salade de céleri - Salade de carottes - Salade de pommes de terre + d'autres salades au choix.

Sur demande, nous dressons vos plats!

Saumon fumé 100 g **4.-**

La super-Centre est équipé pour confectionner des buffets pour familles et sociétés!



Super-Centre Portes-Rouges

A disposition des clients: le plus grand parking couvert et gratuit de la région



21839-A

21838-A

21837-A

CHRONIQUE DU VAL-DE-RUZ

Assemblée à Fontainemelon de l'Association des chefs locaux de la protection civile

De notre correspondant : Samedi matin, les chefs locaux de la protection civile de notre canton étaient réunis en assemblée générale au collège de Fontainemelon sous la présidence de M. André Furer, président de l'association. Avant de passer à l'ordre du jour, le président salua les nombreux invités, soit MM. Robert Houriet, président du Conseil communal et J.-J. Racine, conseiller communal, André Laubscher, chef cantonal de la protection civile et son adjoint, André Blandenier, le commandant d'arrondissement, le capitaine Gaberel, Roland Halbeisen, président cantonal des sapeurs-pompiers, Fernand Martin, président cantonal de l'association cantonale de la protection civile, les représentants des associations cantonales, M. Odier, de Genève, M. Devanchery, du Valais, ainsi que M. Parisod, président de la commission romande d'information.

Dans son rapport présidentiel, M. André Furer se plut à relever que l'année 1978 peut être marquée d'une pierre blanche. En effet, les deux tiers des organismes du canton ont mis sur pied des exercices dans leur commune. La protection civile a fait un sérieux pas en avant, grâce aux chefs locaux ainsi qu'à l'office cantonal sans oublier le dévouement des cadres et des membres de la protection civile.

Quant à M. Fasnacht, trésorier et secrétaire de l'association, il releva la bonne marche de la caisse qui boucle par un boni de 587 fr. 30. Les rapports du président et du trésorier ont été acceptés à l'unanimité.

COMITÉ RÉÉLU

Mutations et nominations statutaires : six nouveaux chefs locaux sont acceptés membre de l'association. Ce sont : MM. Willy Gerber, pour Hauterive ; Jean-Claude Meyer pour Cressier ; Jean Rindlbacher pour Le Landeron ; Jean Leuba pour Couvet ; Jean-Paul Cattin pour Fleurier et Francis Farine pour les Geneveys-sur-Coffrane.

Pour les services rendus à la cause de la protection civile et à l'association des chefs locaux, Edouard Feutz, d'Hauterive, est nommé membre honoraire de l'association.

Le comité est réélu par acclamations : MM. André Furer, de Marin, président ;

Assemblée des enseignants

(sp) Le Syndicat autonome des enseignants, société pédagogique du Val-de-Ruz, tiendra vendredi son assemblée générale annuelle à Chézard. Quant à l'assemblée cantonale, elle aura lieu mercredi prochain à Dombresson.

J.-P. Fasnacht, secrétaire trésorier, Ernest Isenschmied, vice président, Willy Zwahlen et Thomas Scheurer membres.

Il appartient à M. André Laubscher, chef de l'office cantonal de faire le point sur la situation : de 1976 à nos jours se sont 6039 personnes qui ont été instruites dans l'ensemble du canton et les places protégées sont au nombre de 124.000, ce qui représente 77% de notre population. Quant au matériel décentralisé, il représente une somme de 9.132.205 fr., soit 172 motopompes, 24.000 masques à gaz, etc... Le tout très bien entretenu par du personnel qualifié.

Le chef cantonal rappela que jusqu'en 1990, l'ensemble de notre population doit avoir une place protégée. Il releva également qu'une séance d'information, présidée par le conseiller d'Etat Schlaeppli, s'est déroulée afin d'orienter les 39 communes qui ont l'obligation, depuis le 1^{er} février 1978, d'avoir une protection civile. A cet effet, trois d'entre elles veulent se grouper, ce sont Vaumarcus, Fresens et Montalchez.

LA RATION DE SURVIE!

M. Laubscher présenta alors un échantillon « de ration de survie » qui a été expérimenté et qui sera distribué dans un proche avenir aux communes. Il s'agit d'un aliment contenant 1600 calories d'une durée de conservation de dix ans et d'une préparation simple.

Le major Habersaat, chef local de Neuchâtel, parla du plan catastrophe et de son organisation dans notre canton. Il exposa le plan d'intervention qui sera quelque peu modifié à l'avenir, à la suite d'éléments nouveaux tels que la radio-activité.

L'accident ferroviaire de Vaumarcus fut également évoqué et l'interlocuteur ne manqua pas de parler des enseignements d'une telle catastrophe.

Pour clore cette fructueuse journée, un apéritif fut offert par les autorités de Fontainemelon dans le préau du collège et le repas de midi mit un point final à cette 15^{ème} assemblée annuelle.

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service: Marti, Cernier, dès 18 h 30.

Permanence médicale: votre médecin habituel. Soins à domicile: tél. 53 1531.

Ambulance: tél. 53 2133.

Aide familiale: tél. 53 10 03.

DANSE

Les Geneveys-sur-Coffrane: «Le Grenier», tous les jours sauf le mardi.

Expositions: Valangin, Georges Lièvre (photographies) et Aloïs Dubach (sculptures) à la Galerie vers l'église, du 4 au 20 mai.

La ferme du Côté: changement de fermier

Ce n'est pas encore l'épilogue, qui sera judiciaire, mais c'est une étape: mardi, le domaine du Côté appartenant à M. Kocher, de Boudevilliers, et où 500 piquets d'acacias plantés pour limiter des parcs à bétail avaient été sciés, s'est vidé de son bétail: le bail du fermier précédent prenait fin le 1^{er} mai, celui-ci a conduit son bétail à Travers où il a trouvé un nouveau fermage; il finira pendant la semaine d'emmener ses biens dans sa nouvelle demeure. Qu'advient-il alors du domaine? sera-t-il laissé à l'encan, peuplé seulement de génisses pendant les mois d'été et délaissé sans culture pendant le reste de l'année comme semblait le craindre les manieurs de tronçonneuses?

En réglant leur affaire de manière expéditive, les jeunes paysans du Côté entendaient pousser un cri d'alarme face à la situation difficile dans laquelle se trouvent les agriculteurs à l'étroit dans des terres sans cesse rétrécies, protester contre la hausse des prix, contre l'envahissement des domaines de montagne par les riches agriculteurs de plaine qui préfèrent enlever toutes leurs terres plutôt que d'en réserver la part utile à leur bétail et surtout, défendre ce qu'ils considèrent comme leur fief et leur privilège: assurer leur revenu par une production de lait maximale, eux qui ne sont pas contingentés, donc disposer de terres pratiques à faner en plus des pâturages.

Si l'on songe en plus que ce sont de tout jeunes gens qui ont peut-être vu un des leurs quitter l'agriculture faute de trouver un domaine, leur geste de mauvaise humeur devient à la rigueur compréhensible. Mais le cas précis de M. Kocher était-il celui qui devait servir d'exemple?

Seule une instruction complète des circonstances de l'affaire permettra d'éclaircir ce qui s'est passé dans l'esprit des sieurs de piquets. Mais M. Kocher ne semble pas un de ces requins de pâturage prêt à offrir n'importe quel prix pour une extension de son domaine. Habitué à mettre son bétail en estivage aux Crêtets, en-dessus des Hauts-Geneveys, il voit son bail venir à terme. Il doit chercher de la place ailleurs: il apprend que la ferme du Côté est à vendre, ceci par le fermier lui-même avec lequel il est en excellents termes. Ce dernier n'est d'ailleurs pas surpris: le propriétaire l'a averti au début du bail déjà que celui-ci ne serait pas renouvelé après l'habituelle période de six ans.

Il y avait bien un amateur, mais le propriétaire ne voulait pas en entendre parler, car il craignait, comme cet amateur l'avait semblé-t-il déjà fait, qu'il ne revende la maison pour en faire une résidence secondaire. M. Kocher pensant que ce domaine constituait exactement l'endroit rêvé pour se retirer au moment de laisser le domaine principal à son fil, s'entend avec le propriétaire, achète le domaine.

Un berger viendra en attendant s'y installer à l'année, avec sa femme, et déposera ses papiers dans la commune. Il est donc difficile de parler là d'abandon d'un domaine, de mauvais usage des terres: on y fera les foins, et le berger qui élèvera des

veaux pour son propre compte, y cultivera ce qu'il jugera bon. Le scandale semble avoir été quelque peu gonflé, mais tous les arguments ne viendront à jour qu'au moment du jugement, M. Kocher ayant maintenu sa plainte. Ch. G.



La ferme du Côté semble pourtant bien paisible...

(Avipress Schneider)

Ce que des conseillers SBS aimeraient vous dire:

Bernard Golay, caissier à la SBS Neuchâtel, au nom de ses collègues.



«L'achat d'une nouvelle voiture est souvent

préférable à une masse de réparations. Mais il faut de l'argent dans les deux cas.»

«Lorsque vous avez des dépenses imprévues, la SBS est généralement un partenaire compréhensif. Nous avons l'habitude, en parlant ouvertement avec nos clients, de trouver une solution à leurs embarras d'argent. Si vous avez un compte personnel sur lequel votre salaire est versé régulièrement, une simple avance suffira peut-être à vous dépanner. Ce «coup de pouce» représentera éventuellement la différence entre le prix d'achat et votre avoir en compte. S'il vous faut une plus grosse somme, un prêt de la Banque Finalba, une filiale de la SBS, pourra vous tirer d'embarras. Prenez rendez-vous avec moi pour un entretien confidentiel et sans engagement de votre part. Mes collègues d'autres succursales SBS répondront tout aussi volontiers à vos questions.»



Société de
Banque Suisse
Schweizerischer
Bankverein

Chaque succursale SBS est à votre service pour vous conseiller judicieusement et individuellement. Vous pouvez aussi obtenir des brochures informatives, nous vous les enverrons gratuitement à domicile.

Veillez marquer d'une croix celles que vous désirez recevoir.

- Compte personnel (avance en compte personnel, procuration, ordre permanent, ordre de paiement, etc.)
- Prêt personnel (Banque Finalba)
- Financement de maisons familiales et d'appartements

Envoyer ce coupon à: Société de Banque Suisse
Place St-François 16, 1002 Lausanne

Pour les commandes par téléphone: 021 21 94 64

21

Mme/Mlle/M. _____ Prénom _____
Rue/No _____
No postal/Localité _____

Un partenaire sûr: SBS

Nous nous chargeons de rendre votre voiture sobre et fougueuse.

Avec beaucoup d'amour, de compétence et les produits Bosch de lère qualité. Votre voiture est en bonnes mains chez nous!

Dépistage rapide de pannes électriques sur autos.

Neuchâtel: F. WINKLER, Prébarreau 3, 038/24 21 66



21357-A

PNEUS
TRELLEBORG
MICHELIN
UNIROYAL - FIRESTONE
etc.,
aux
meilleures conditions

CHEZ SCHREYER C'EST... **Station-service de la Cuvette** ...TOUJOURS MOINS CHER

Neuchâtel, Maillefer, Pesieux - V. de Travers, V. de Ruz - La Chx de Fils, Les Parcs

SCHREYER S.A. Tunnels 67
Neuchâtel 038 25 36 61

21156-A

125^e année

COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Nouvelle offensive de l'hiver

De notre correspondant:
L'hiver n'a pas fini de faire parler de lui... En effet, hier, il a lancé une nouvelle offensive de grande envergure sur le Vallon et l'on se serait cru aux plus mauvais jours de la mauvaise saison.
Il a néigé sur les hauteurs comme au mois de décembre. Et la blanche visiteuse s'est installée à mi-côte des montagnes bordant la vallée.
La Robella est plus blanche que jamais. Les automobilistes ont souvent dû circuler avec leurs phares allumés et rouler avec prudence sur les routes de montagnes.
Décidément, le printemps, cette année, n'en porte que le nom officiel car il ne s'est encore jamais véritablement manifesté...

G. D.

Concert de printemps donné par l'Helvetia de Couvet

Ce n'est pas sans une certaine inquiétude que le comité de la fanfare «L'Helvetia» avait programmé un concert pour satisfaire aux traditions du concert printanier. Finalement, vu l'effectif restreint, au lieu d'un concert étoffé d'œuvres que l'on écoutait avec ferveur et ravissement, un programme d'œuvres populaires, plus digests pour un effectif qui a notablement fondu durant ces douze derniers mois, a été présenté à la salle de spectacles de Couvet. Le président, M. Bernard Borel, a d'ailleurs lancé un vibrant appel aux jeunes et aux parents afin que les rangs de la fanfare se regarnissent lentement.

Un bouquet a été remis au directeur M. Gérard Viète, tandis qu'un diplôme de membre honoraire et un cadeau étaient offerts à M. Olivier Rainaud, percussionniste, pour 25 ans de fidélité à la fanfare.

Le concert était donc composé de pièces populaires assez courtes, les unes truffées de difficultés que les 26 souffleurs de l'«Helvetia» ont enlevées avec maestria. En abordant un style populaire, les musiciens de Gérard Viète auraient pu tomber dans la facilité, il n'en fut heureusement rien. Des huit pièces figurant au programme, «The floral dance» fut un moment privilégié que le

public pas assez nombreux, a hésité à biser. En revanche, «Bright eyes», une pièce pour trio de trompettes de W. A. Finlayson, fut chaleureusement applaudie.

Le concert s'est achevé sur une marche très applaudie par un public tout d'abord curieux puis finalement acquis au style adopté par l'«Helvetia». Pendant l'entracte, le verre de l'amitié a permis aux personnalités présentes de s'exprimer, notamment M. Sandoz, docteur cantonal des musiques, lequel a souhaité revoir dans un proche avenir l'«Helvetia» telle qu'on la connaissait il y a peu de temps encore.

675 ans

dans la même entreprise...

(r) Récemment, au nom de la direction d'Edouard Dubied et Cie SA, M. Sker de Salis, administrateur-délégué, a félicité et récompensé 24 fidèles collaborateurs de l'entreprise. Si 19 d'entre eux totalisaient chacun 25 ans d'activité dans la maison, cinq autres ont été fêtés pour 40 années de service. Il s'agit de M^{me} Marty Gysin, secrétaire de direction, et de MM. Robert Kohler, sous-directeur; Albert Fontana, chef de service; Fritz Kohler, chef de service, et Jacques Roulet, calculateur. En d'autres termes, cela signifie 675 ans de travail chez Dubied!

Calme fête du 1^{er} mai au Vallon

De notre correspondant:

Pas de grandes démonstrations au Vallon pour la fête du 1^{er} mai. Tout a été calme dans les différents villages et c'est à la salle des spectacles de Couvet qu'a eu lieu une manifestation officielle. Elle fut ouverte par M. Jean Gerber, secrétaire régional de la FTMH qui lança un appel à tous les ouvriers pour qu'ils adhèrent aux syndicats de façon à leur permettre de sauvegarder les acquis sociaux et d'améliorer leur statut. Dans la région, un tiers seulement des masses laborieuses sont syndiquées et les deux autres tiers profitent des avantages qui sont obtenus.

L'orateur officiel était M. André Chavanne, conseiller d'Etat et chef du département de l'instruction publique à Genève. L'orateur retraça les luttes du monde ouvrier à l'époque où fut créée la fête du travail à Chicago.

M. Chavanne insista pour que soient préservés les acquis sociaux et il invita les travailleurs à participer à l'élaboration d'une société plus juste où le faible ne serait pas écrasé.

Cette manifestation fut ensuite agrémentée de productions de la fanfare avant que ne soit servi le repas. En soirée une partie récréative eut lieu avec le concours du groupe théâtral du Cercle espagnol et la soirée s'est terminée par un bal.

Organisée par le parti socialiste cette fête du travail a vu la participation d'ouvriers étrangers et une résolution concernant la sauvegarde des intérêts des travailleurs jurassiens de l'horlogerie a été votée.

BOVERESSE

Une affaire parfaitement légale!

(sp) Lors de la crise politique qui avait secoué Boveresse où 12 conseillers généraux sur 15 avaient démissionné, un quotidien des Montagnes, après le renouvellement de l'autorité législative, avait écrit «que la démocratie en avait pris un sacré coup»!

A ce propos, faisant application de la loi sur les communes, le Conseil d'Etat signale qu'il a procédé à l'élection tacite du nouveau législatif parce que le nombre de candidats était égal à celui des conseillers à élire. C'était donc parfaitement légal et la démocratie n'a laissé aucune plume dans cette histoire...

M. Cavadini, membre d'honneur, a félicité les musiciens pour «leur cœur à l'ouvrage» et a regretté de ne voir aucun délégué des autorités encourager la fanfare dans ces moments pénibles. Les soucis ne sont de loin pas tous résorbés malgré la volonté des musiciens de serrer les coudes pour supporter les départs, de loin pas compensés par les arrivées de nouveaux souffleurs. Le souci premier est donc de trouver de nouveaux musiciens déjà à très court terme.

Après l'entracte, les «Colymiss», clowns musicaux, ont déridé le public par quelques gags de bon aloi, même si le numéro paraît quelque fois un peu tirer en longueur. La danse a permis, grâce à l'orchestre «Les Sphinx», de dérouiller les jambes des jeunes et des moins jeunes jusqu'aux petites heures du dimanche matin.

Les Bayards: assemblée de printemps de l'Union cadette neuchâtoise

Conformément à ses statuts, la branche cadette des UCJG (Unions chrétiennes de jeunes gens) s'est réunie les 28 et 29 avril pour son assemblée de printemps. Cette assemblée s'est tenue aux Bayards où l'Union cadette possède une ferme — la Ferme du bonheur — récemment rénovée par une équipe de responsables.

Y avait-il tant à faire pour occuper un week-end? Certainement, puisque le samedi fut consacré à la «mise en boîte» d'une campagne financière de grande envergure destinée à renflouer quelque peu les caisses du comité cantonal, ceci afin de pouvoir transmettre longtemps encore l'idéal des unions.

Développer le corps, l'âme et l'esprit, ceci dans une optique de service au prochain, voilà un beau programme qui mérite des moyens plus conséquents que ceux dont dispose actuellement le faisceau cadet neuchâtois, même si tous les responsables œuvrent bénévolement.

Le dimanche matin, après avoir participé à un culte donné par Marco Pedrol, aumônier des mouvements de jeunesse, une quarantaine de responsables venus de tout le canton ont procédé à diverses élections pour cette année: président cantonal Martial Debely, également responsable de la coordination; vice-président René Tschann, qui assurera aussi la tâche de responsable de l'information; responsable de la formation Jean Schlaeppy; responsable de l'administration Pierre Cornu.

L'assemblée tint encore à remercier le président sortant, M. Daniel Schlaeppy, qui gardera une activité unioniste.

Cette jeune équipe (moyenne d'âge 22 ans environ) se propose de poursuivre le travail entrepris par les «anciens», tout en suivant les principes de la Charte

romande UCJG qui, en 1977, a redéfini les buts du mouvement.

Une grande inquiétude: la baisse des effectifs dans les différentes toques. Pour revigorer le mouvement, les responsables ont décidé de lancer prochainement une campagne de recrutement. Espérons que leur appel sera entendu et que toujours plus de jeunes, sans aucune distinction de race ou de confession, viennent partager quelques instants d'amitié et d'entraide. Deux rendez-vous ont en outre été pris pour cette année encore: à Travers, au Jeûne fédéral, à l'occasion de la fête cantonale qui réunira plusieurs centaines de campeurs; ainsi qu'aux Bayards les 13 et 14 octobre, dates de l'inauguration officielle de la Ferme du bonheur.

LES VERRIÈRES

Etat civil d'avril

Naissances: 2. Erb, Joël Claude, fils de Jean-Claude et de Madeline Gisèle, née Dumont (naissance à Neuchâtel); 23. Zeller, Cédric Alex, fils de Robert et de Rosaline Agnès, née Currit (naissance à Couvet).

Mariages: 27. Schneider, Hermann et Amstutz, Marianne Ruth, tous deux d'origine bernoise; 27. Guye, Marc Edouard, d'origine neuchâtoise, et Cachod Martine Georgette Valérie, de nationalité française (mariage à Fleurier).

Décès: 1. Comolli, Romeo Giovanni, né le 4 septembre 1911, époux de Yvonne Elmi, née Sauser; 22. Waefler, née Giroud, Jeanne Mina, née le 21 janvier 1890, veuve de Adolphe (décès à Fleurier); 25. Barbezat, née Maillardet, Rose Olga, née le 22 février 1904, épouse de Fritz Arnold (décès à Fleurier).

Publications de mariage: cinq.

Motion déposée après l'incendie de l'usine d'incinération

De notre correspondant:

Dans son rapport au Conseil général à l'appui de la création d'une usine d'incinération des ordures à Couvet, le Conseil communal de cette localité mettait l'accent sur le danger de pollution et de nuisances que constituait la décharge communale du Marais.

Depuis, dit une motion qui vient d'être déposée par neuf signataires, malgré la construction de l'usine, et surtout lors de ses défections, on continue d'utiliser cette décharge, devenue aujourd'hui une colline de débris nauséabonds, défigurant le site, s'écoulant dans le ruisseau et par là dans l'Aréoule, tuant ainsi toute la végétation environnante.

Il est donc urgent disent les signataires, que le Conseil communal envisage une autre solution à ce problème des ordures

et rende au site du Marais son aspect naturel.

Une seconde motion munie de cinq signatures relève qu'à la suite de l'incendie du 14 avril dernier à l'usine d'incinération, le Conseil communal de Couvet devrait prendre contact avec le Syndicat intercommunal d'incinération des ordures du Val-de-Travers pour analyser et rapporter sur le montant des dégâts causés par cet incendie, sur les conséquences financières pour la commune au cas où l'exploitation de l'usine devrait être poursuivie et à quelle condition cela pourrait se faire. Il est demandé, d'autre part, quelles seraient les conséquences financières pour la commune de Couvet si les autres communes du Vallon adhéraient à Saïod. Pour cette seconde motion l'urgence est demandée.

G. D.

Rendement appréciable des immeubles communaux

La commune de Couvet possède plusieurs immeubles et finalement leur apport n'est pas négligeable pour la commune qui, après avoir pu consacrer 37.300 fr. à leur amortissement s'est quand même mise dans la caisse près de 85.000 fr. en une année.

Les locations de l'immeuble Louis-Pernod ont rapporté près de 9000 fr. alors que l'entretien courant plus la remise en état de l'installation de chauffage ont coûté quelque 4000 francs.

Le produit des locations dans l'immeuble sis Grand-Rue a été de 6500 fr. alors que l'entretien a coûté 6000 fr., y compris la remise en état des contrevents qui est revenue à elle seule à 5000 francs.

Au HLM rue du Progrès, la commune a encaissé pour 34.300 fr. de locations. Elle continue de faire procéder à des travaux de rafraîchissement dans cette bâtisse qui date maintenant de 16 ans. La réfection des contrevents est revenue à 1500 fr., la remise en état de cinq chambres à 4700 fr. et pour deux salles de bains, deux cuisines et un wc, il a été payé 2700 francs. Certaines pièces de l'installation de chauffage étant usées, il a fallu déboursier un peu plus de 1700 francs. Le rendement brut

de cet immeuble s'est monté à 22.000 fr. en nombre rond et tous les appartements sont loués.

Rue de la Flamme, l'entretien du HLM est revenu à 7400 fr., la dépense la plus importante consistant au contrat d'entretien des ascenseurs. Le rendement brut avec 95.800 fr. de locations encaissées a été de 88.400 francs.

Dans cet immeuble se trouvent presque continuellement inoccupés trois appartements de quatre pièces qui, malgré les efforts faits, n'ont pas pu être loués.

G. D.

Collision à Fleurier deux blessés

Hier vers 15 h 50, M. Louis Bachmann, âgé de 73 ans, domicilié à Boveresse, a quitté sa place de parc pour s'engager sur la Grand-Rue. Lors de cette manœuvre, sa voiture est entrée en collision avec le train routier conduit par M. Pietro Milan, 37 ans, domicilié à Thiene (Italie). Lors de cet accident, les deux conducteurs ont été blessés et conduits à l'hôpital de Fleurier.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée 20 h, Douze salopards, avec Charles Bronson.
Môtiers, musée Rousseau ouvert.
Môtiers musée régional ouvert.
Fleurier, Le Rancho, bar-dancing ouvert jusqu'à 2 heures.
Couvet, bar-dancing du Pont ouvert jusqu'à 23 heures.
Médecin, dentiste et pharmacien: habituels.
Ambulance: tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.
Taxi du Vallon: tél. 61 32 32.
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
Sage-femme: tél. 63 17 27.
Fleurier, infirmière-visiteuse: tél. 61 38 48.
Fleurier, matériel des samaritains en prêt: tél. 63 13 24 ou tél. 61 38 50.
Couvet, matériel des samaritains en prêt: tél. 63 24 46.
Service d'aide familiale: tél. 61 23 74.
S.O.S alcoolisme: tél. 61 31 81 ou tél. 33 18 90.
Les Verrières, bureau de renseignements: Banque cantonale.
FAN bureau du Val-de-Travers: Fleurier, 11 av. de la Gare, tél. 61 18 76, tél. 35 280.
Service du feu pour tout le Vallon: 118.
Police cantonale: Môtiers, tél. 61 14 23; Fleurier, tél. 61 10 21.

AVIS DIVERS

Invitation pressante

à assister aux démonstrations gratuites, pistolets à peinture (sans air)

WAGNER

Vendredi 4 mai de 7 h 30 à 18 h 30
Samedi 5 mai de 7 h 30 à 16 h

Une nouvelle façon de peindre et repeindre dans la maison et au jardin.

Quincaillerie - Outillage
COUVEY
Conseils - Services
Tél. 63 12 06

spots
VALLON

AGENCE OFFICIELLE
POUR LE VAL-DE-TRAVERS

FIAT VOLVO
MERCEDES BENZ

GARAGE TOURING
SERGE ANTIFORA

2105 TRAVERS Tél. (038) 63 13 32

NOUVEAU!
Husqvarna
Vanessa ELECTRONIC CONTROL
QUALITÉ SUÉDOISE GARANTIE 10 ANS
Modèle des Fr. 650.-
La machine à coudre pour longtemps - pour toujours

AGENCE OFFICIELLE A. GREZET
Seyon 24-24a - NEUCHÂTEL - Tél. (038) 25 50 31

DÉPOSITAIRES
FLEURIER: J. COTTET - Tél. (038) 61 11 87
COUVEY: CHEZ MARCELINE - Tél. (038) 63 22 13

CHAMPAGNE ET
GRANDS VINS
MOUSSEUX

Mauler & Cie
MAISON FONDÉE EN 1829
LE PRIEURÉ - SAINT-PIERRE
MÔTIERS - NEUCHÂTEL

150 ANS

STOLLER
RADIO-TV
COUVEY - FLEURIER
VENTE
RÉPARATION
INSTALLATION
SONORISATION
Tél. (038) 63 16 44

TELE FUN KEN

Albert Overney fils

Ferblanterie
Installations sanitaires
Agencement de cuisines
Couverture Eternit

2105 TRAVERS Tél. (038) 63 19 33
63 25 76

GARAGE-CARROSSERIE
MICHEL PAILLARD

Services - Réparations toutes marques
DÉPANNAGE 24 HEURES SUR 24

(038) 61 32 23 BOVERESSE
11820-6

ANNONCES SUISSES S.A. ASSA
2, fbg du Lac - Neuchâtel
Tél. (038) 24 40 00

MONTAGNES

Concert à La Chaux-de-Fonds de la fanfare de la Croix-Bleue

Bien des auditeurs ont écouté la fanfare abstinente de notre ville. A l'issue de cette audition, des programmes ont été distribués relatifs au grand concert qui sera donné le 26 mai au temple des Ponts-de-Martel. Les musiques exécuteront les morceaux qui seront joués les 16 et 17 juin à Bienne, à la Fête fédérale. Nous relevons les noms des sociétés des Ponts, du Val-de-Travers, de Neuchâtel, du Val-de-Ruz, du Locle et de La Chaux-de-Fonds.

Le morceau de choix de la Croix-Bleue locale, «Snowdon Fantasy» a causé une vive surprise. J.-L. Dubail peut envisager la Fête fédérale avec sérénité. Sous sa direction, les musiciens ont étonné le public par la qualité de leur prestation. Le petit cornet (instrument exposé) joue juste. Les dix autres cornets obtiennent des nuances et leur vélocité démontre qu'ils sont entraînés. Dans «Beautiful Colorato», l'euphonium solo joué

par Raymond Studer) mit en valeur une œuvre plaisante. Dans «Dixieland Selection», les autres registres donnèrent le meilleur d'eux-mêmes (souplesse à suivre la direction et mise en place de nuances).
La trentaine de membres permet de jouer non pas seulement des marches mais d'aborder des pièces plus difficiles. Aux trois trombones, trois altos, trois basses, trois petites basses, trois barytons, un tumbalier et une batterie nous adressons nos meilleurs vœux pour la fête fédérale.
C.-A. Huguenin (direction) et M.-L. de Marval (pianiste) donneront ensuite un programme varié. La chorale de l'école primaire de Neuchâtel enchanta tout le monde par ses exécutions populaires et aussi par la bonne présentation des jeunes. Le «Coup de Joran» n'est plus à ses débuts; il chante avec autant de discipline que de bonheur! M.

La 5^{me} Fête du vin nouveau de Cressier

Pour un
UN BON VIN
il faut une bonne culture
et les produits de



Sté coopérative
d'agriculture et de viticulture

2087 Cornaux
T. 038 47 14 01



MARY-FRANCE
COIFFURE

NOUVELLE COUPE
DISCO 79

M.-F. Boillat - Fontaines 12 - Cornaux - Tél. 47 15 17

NORBERT
RICHARD

FERBLANTERIE
INSTALLATIONS
SANITAIRES

Tous travaux et réparations

Cressier

Tél. (038) 47 12 82

HORIZON



LA NOUVELLE VOITURE DE L'ANNÉE

CHRYSLER SIMCA

3 modèles à partir de Fr. 10.950.—

DISTRIBUTEUR OFFICIEL DEPUIS 1957

GARAGE J.-B. RITTER

Le Landeron - Tél. (038) 51 29 24

LA RAFFINERIE
DE CRESSIER
S.A.

présente ses compliments
aux organisateurs
et aux participants
et souhaite un franc succès
à la

«Fête du Vin Nouveau»

Invitée d'honneur: la ville de Delémont

Dans un pays dont l'une des branches économiques les plus importantes est la viticulture, à côté de l'industrie qui a pris possession de l'Entre-deux-Lacs dans les années cinquante, il est heureux que l'on célèbre, dans la joie, et au printemps le patient et magnifique travail du vigneron, du viticulteur, de l'encaveur.

Neuchâtel a sa Fête des vendanges plus que cinquantenaire et l'édition 1979 promet quelques innovations dignes d'intérêt. Au chef-lieu, durant ces trois jours et deux nuits la foule s'amuse sous le signe automnal de la vendange. A Cressier, en mai, c'est différent.

Dans les caves le vin de la précédente récolte — une petite année en 1978 — mûrit quand il est rouge, est déjà mûr quand il est blanc. C'est le temps d'en déguster, rien que pour voir, un prétexte suffisant pour en faire une grande fête.

Incontestablement la Fête du vin nouveau de Cressier est une des manifestations les plus originales du genre et si elle est encore bien jeune, puisqu'elle va fêter ses cinq printemps, elle n'en est pas moins vigoureuse et pittoresque à souhait avec sa ribambelle de manifestations réparties sur trois journées et dont l'apothéose se situe le dimanche.

Delémont sera là, en qualité de capitale du jeune Etat jurassien. On lui fera goûter ce qu'elle n'a pas chez elle, cette incomparable boisson que rien ne peut remplacer et qui, née d'abord le longs des ceps amenés ici il y a plus de mille ans par les Bourguignons, représente le fruit du labeur artisanal des viticulteurs.

Et l'on boira à la santé de ceux-ci, de la république qui fait ses premiers pas dans la vie civique suisse et de la prospérité de l'Entre-deux-Lacs.

En souhaitant que la prochaine vendange soit celle «du siècle»! G.Mt

Un millésime pompeux

Toute une série de manifestations attrayantes autant qu'originales marqueront la cinquième Fête du vin nouveau de Cressier qui se déroulera avec le faste qui convient les vendredis 4, samedi 5 et dimanche 6 mai et à laquelle sera associée la ville de Delémont, invitée d'honneur.

Ainsi, durant trois jours, cette petite cité viticole de l'est du canton vivra dans une ambiance de liesse à la gloire de ses vins réputés. Chacun pourra d'ailleurs déguster le «Cressier 1978», un millésime pompeux qui fait ressortir un parfum tout particulier. En effet, cinq caves du village ouvriront leurs portes aux amis du vin qui pourront aussi vérifier leurs talents en participant au concours de dégustation qui aura lieu au Château de Cressier.

Il va de soi qu'une folle ambiance régnera dans les multiples guinguettes et buvettes installées çà et là et ouvertes pour la circonstance jusqu'aux douces et peut-être fraîches aurores...

De la musique, un cortège costumé auquel participeront notamment divers groupes folkloriques et les enfants du village, une fête foraine ainsi qu'un bal, sans oublier la traditionnelle course aux œufs, telles sont les principales manifestations mises en œuvre par des organisateurs que rien ne désarme.

Tout a été prévu pour que chacun puisse profiter d'une véritable ambiance de fête à la gloire des coteaux et des crus célèbres de Cressier qui honorera son vignoble pendant ces trois jours.



UN VIGNOBLE RÉPUTÉ

Cressier: ce village léger qui porte allègrement ses deux mille ans, ou peu s'en faut, et dans lequel le regard s'émerveille de tant de vieux toits, de pignons, de tourelles où nichent les hirondelles. Le soleil s'y lève sur le lac de Biemme, s'y couche, dans le lac de Neuchâtel, après avoir doré ses vignes toute la sainte journée.

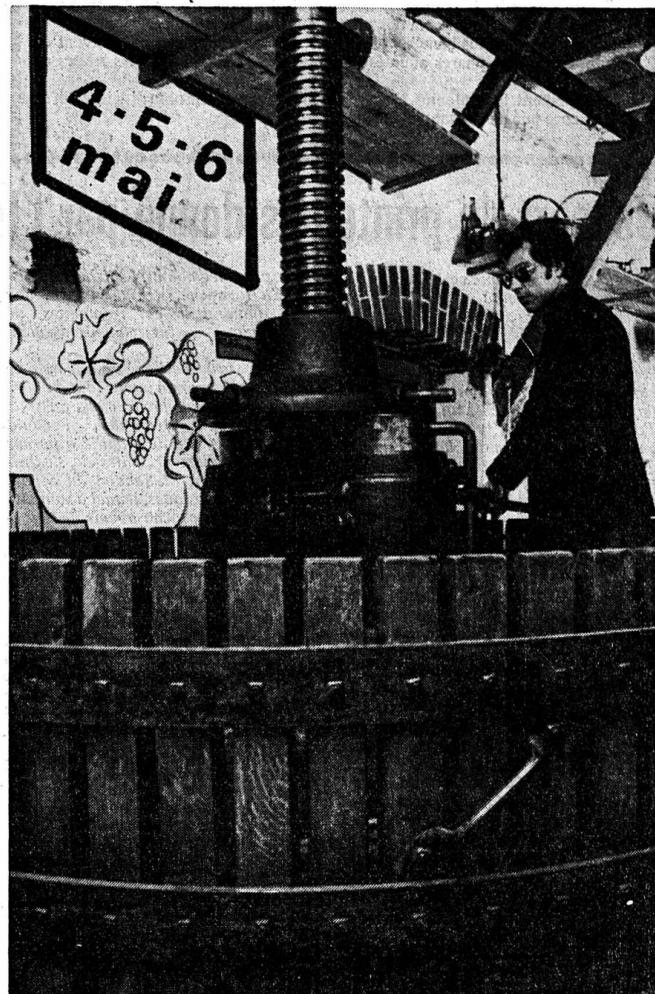
L'année dernière pourtant il a un peu délaissé le vignoble neuchâtois, le soleil. Et en raison du froid du début de l'été, au moment de la floraison, la récolte 1978 a été

d'environ le tiers d'une récolte normale avec 16.306 gerles, dont 11.640 de blanc et 4666 de rouge. Cressier en a subi les conséquences aussi avec sa récolte de 1190 gerles de blanc et 288 de rouge, soit un total de 1478 gerles contre 4561 en 1977...

Septième commune viticole en superficie, derrière Auvignier, Le Landeron, Colombier, Boudry, Bevaix et Corraillon, Cressier et ses enclaves portent loin le renom du produit de ses coteaux. Le

blanc, le rouge, l'œil-de-perdrix, le pinot gris, le pinot blanc Chardonnay sont appréciés des fins connaisseurs et des amateurs de bon vin. Ce secteur économique qui comporte 163 propriétaires de vigne s'étend sur plus de cent hectares.

En effet, depuis 1976, tout le vignoble de Cressier est englobé avec une partie de celui de Cornaux dans un important syndicat d'améliorations foncières qui s'est livré à de spectaculaires remaniements parcellaires actuellement en cours d'achèvement.



Bienvenue à Cressier

Le vin de la dernière vendange, le «1978» est un millésime qui se traduit par un fruité du cépage ainsi que par un caractère du terroir très soutenu. Il est plein de promesses.

C'est ce vin nouveau que Cressier offrira à tous ses amis les 4, 5 et 6 mai prochains. Fruit de la terre, de la nature, mais surtout du dur labeur des hommes de notre région, le fêter est une tradition qui s'implante petit à petit dans notre beau village dont les origines remontent aux 11^{me} et 12^{me} siècles. C'est aussi l'occasion pour la population de prouver que l'hospitalité et la cordialité ne sont pas de vains mots. Aussi Cressier est-il heureux d'accueillir les autorités et la population de la ville de Delémont, le tout dernier-né des chefs-lieux cantonaux.

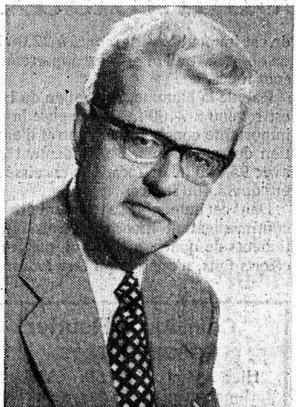
Son histoire est longue et noble. Si elle remonte à l'époque du premier âge du fer, le nom de cette agglomération est cité pour la première fois en 736. Mais, nous savons que de tout temps vous avez su apprécier le bon vin. Dans les années 1700, le maître-bourgeois de Delémont ne faisait-il pas déjà venir, le 24 juin, 700 litres de vin pour ses administrés?

Eh! bien, ce vin nouveau plein de promesses, nous nous réjouissons, amis de Delémont, du canton du Jura, du canton de Neuchâtel, des régions avoisinantes, des communes hôtes d'honneur des années précédentes, Dombresson, Saint-Imier, Payerne et La Chaux-de-Fonds, de le découvrir et de l'apprécier avec vous.

Que ce premier week-end de mai soit l'occasion de nouer des liens d'amitié qui se perpétueront, nous le souhaitons. Qu'il vous permette de découvrir les vieilles demeures et le charme de notre beau village et donne à tous l'envie d'y revenir.

Ce sera la plus belle récompense de toutes celles et de tous ceux qui œuvrent pour le succès de la fête.

Armand Gougler
président du Conseil communal



M. Armand Gougler. (Arch.)

Façades de maison repeintes
en un jour!

Maintenant aussi dispersion!

1m² de façade repeint en 1 minute, avec le nouveau pistolet de WAGNER. Les longues et fatigantes peintures au pinceau sont enfin terminées.

Avec le pistolet WAGNER, tout redevient neuf en un temps record! Vous économisez du temps et de l'argent.

- volets
- radiateurs
- avant-toits
- barrières de jardins
- portes
- lames, etc.

Renseignez-vous auprès de votre spécialiste, sans aucun engagement.

Schmutz
2088 Cressier Quincaillerie Tél. 47 13 74

La partie publicitaire de ces pages spéciales consacrées à la

FÊTE DU VIN NOUVEAU
a été acquise par

Annonces Suisses S.A. «ASSA»
Neuchâtel - Fbg du Lac 2

HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Charles Jacot

Service de réparation, toutes marques
Montres
Pendules anciennes et modernes

ZENITH
LONGINES
ENICAR

ÉTAIN
Cressier
Rte de Neuchâtel 16 - Tél. 47 16 16

CRU RÉPUTÉ DU VIGNOBLE DE CRESSIER
CHASSELAS,
PINOT NOIR
CEIL-DE-PERDRIX
PINOT GRIS

Adrien Robert Ruedin
LA ROCHETTE

Tél. (038) 47 12 57 Cressier/NE
A votre droite, sur la route principale Neuchâtel-Bienne

VINS FINS DU PAYS
ET ÉTRANGERS

Valentin Ruedin & Fils
Route de Troub 4 2088 Cressier
Tél. (038) 47 11 51 - (038) 47 11 65

NOS SPÉCIALITÉS FILETS DE PERCHES FRAIS

ENTRECÔTES aux morilles au poivre vert café de Paris

FILETS MIGNONS sauce morilles

Auberge du Vignoble
Cornaux Se recomm. Fam. S. Schlub-Cloutt Tél. (038) 47 12 35

POUR ÊTRE BIEN SERVI
JULES JAQUIER

BOULANGERIE-PÂTISSERIE

Le Landeron Cressier Cornaux
Tél. 51 26 63 Tél. 47 11 41 Tél. 47 11 43

Pourquoi la Fête du vin nouveau?

L'Association pour le développement de Cressier se doit de célébrer dignement, année après année son beau village et ses crus réputés.

En collaboration avec les sociétés, elle a mis sur pied et dans l'enthousiasme, la cinquième Fête du vin nouveau.

Cette manifestation a pour but de faire connaître dans le cadre merveilleux de notre village, les produits réputés de son vignoble.

L'INVITÉE D'HONNEUR

Cette année, la commune de Cressier a invité celle de Delémont, hôte d'honneur qu'elle reçoit avec joie. Nous espérons que la population delémontaine aura beaucoup de joie à déguster les produits du Vignoble de Cressier.

Après moult débats, études, et solutions trouvées aux problèmes que posait l'organisation de notre Fête, il est bien juste que nous nous réjouissons en vidant nos verres en l'honneur de l'invitée

de ces réjouissances, la commune de Delémont et ses représentants.

ALORS CE «78»?

«Boire un coup» de temps en temps est d'ailleurs autant un plaisir qu'une nécessité puisqu'il est naturel que nous nous rendions compte de la qualité de ce 78.

Ensuite on a souvent l'occasion de trinquer avec un ami, et comme c'est presque toujours lui qui paie on ne doit pas la laisser échapper! Par la grâce du vin, les gens oublient leurs soucis et devant un verre de blanc ou de rouge, les projets ou les problèmes prennent une autre tournure.

Alors buvons sans arrière pensée et plutôt deux fois qu'une à la prospérité de la Fête du vin nouveau. Buvons à la santé et à la bonne humeur de nos hôtes.

Vidons nos verres et adoptons cette devise: un verre plein je le vide, un verre vide je le plains.

G. Ducommun
Président de la Fête du vin nouveau



Vraiment fameux... mais c'était en 1977! (Arch.)

Une petite cave de très jolis vins!

La Grillette

Blanc
Pinot gris
Chardonnay
Pinot noir
Céil-de-perdrix

AGENT POUR LA SUISSE DES VINS CRESSIER

PIERRE AMADIEU
À GIGONDAS

André Ruedin-Vins

2088 Cressier Tél. (038) 47 11 59

LE PROGRAMME DES TROIS JOURNÉES

VENDREDI 4 MAI

• Dégustation des vins de la commune dans cinq caves de Cressier, de 16 à 18 heures.

• Concours de dégustation au caveau du Château, patronné par la Noble confrérie des Olifants Prévot du Jura, de 18 à 20 heures.

• Fête villageoise, de 19 à 2 heures: musique, stands, buvettes.

• Grand spectacle d'ouverture à la maison Vallier, à 20 h 30. Au programme: cabaret, théâtre, l'orchestre Dixieland JUVO, et la participation de Gérard Kummer, Christine Schaffter et Catherine Burkhardt.

SAMEDI 5 MAI

• Réception des invités place de la Gare, à 14 h 15.

• Grand cortège à travers le village à 14 h 30 avec la participation des enfants costumés et des sociétés locales (pour le concours); de la fanfare municipale de Delémont (70 musiciens), du groupe «Les Sauvages» et du groupe folklorique de Delémont, suivi des Olifants Prévot du Jura et de la fanfare «L'Espérance», de Cressier.

• Salle Vallier, à 15 heures, réception officielle publique avec la participation des autorités de la ville de Delémont et de ses sociétés.

• Dans la cour sud du Château, concert de la fanfare municipale, à 17 heures. Vin d'honneur de la Commune de Cressier offert à tous les participants

et visiteurs de la fête. Spécialités culinaires jurassiennes offertes par la municipalité delémontaine.

• Salle Vallier, à 21 heures, grand bal, conduit par «Les Dragons» de La Chau-de-Fonds.

• Fête villageoise, de 13 h à 3 heures avec fête foraine au centre scolaire et concours de dégustation de 18 à 20 heures au Caveau du Château.

• Tournoi du F.-C. Cressier vétérans et tournoi de tennis.

DIMANCHE 6 MAI

• Apéritifs à 11 heures dans les guinguettes et buvettes

• Cortège humoristique de la jeunesse de Cressier à 14 h, avec la participation de chars fleuris et humoristiques, les Olifants, les lauréats du cortège costumé de la veille, la société de musique L'Instrumentale, la fanfare L'Espérance et les enfants du Château.

• Traditionnelle course aux œufs à 15 heures.

• Distribution des prix à 15 h 30, sous la tente aux lauréats du cortège des enfants, du groupe humoristique des sociétés; de la course aux œufs et du concours de dégustation.

• Concert à 16 h 30 par «L'Instrumentale» dans la cour du Château avec des productions des «Enfants du Château».



Oui, j'y arriverai!

(Arch.)

BIEN MANGER... À CRESSIER... À L'ENSEIGNE DE



La Croix-Blanche

HÔTEL-RESTAURANT
Tél. (038) 47 11 66

SPÉCIALISTE DE BANQUETS

GRANDES ET PETITES SALLES À VOTRE DISPOSITION
■ Parc ■ privé ■

GARAGE S. HAUSER

AGENCE FORD SPÉCIALISTE AUDI - NSU



SERVICE - RÉPARATION -
ENTRETIEN TOUTES MARQUES
Travaux exécutés par moi-même
avec plus de 20 ans de métier,
et à des prix raisonnables
ACHAT - VENTE - ÉCHANGE

FORD-GRANADA dès Fr. 14.730.-
LE LANDERON Rue de Soleure 16 Téléphone (038) 51 31 50

J. GRISONI



Producteur et négociant
Téléphone (038) 47 12 36

CRESSIER



- Mécanique de précision
- Décolletage jusqu'à Ø 60 mm
- Pincettes de serrage
- Outillage d'horlogerie
- Pince à coller
les courroies plastique

RAMSEYER & CIE S.A.

CH-2525 LE LANDERON - Tél. (038) 51 31 33 - Télex 35 249 ramse



GARAGE P.-A. SCHALLER

Cressier - Ø (038) 47 12 66

VENTES
ÉCHANGES ET RÉPARATIONS SOIGNÉES
DE VÉHICULES TOUTES MARQUES
CYCLES ET CYCLOMOTEURS ALLEGRO

AGENCE SERVICE

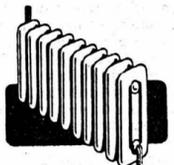
TAXIS-CENTRAL

TOUTES DISTANCES

038 **33 44 44**

SAINT-BLAISE Jour et nuit MARIN

TOUJOURS À VOTRE DISPOSITION
J. AUBERSON



CHAUFFAGES CENTRAUX

Service de réparation et de dépannage.
Tél. (038) 51 21 70

LE LANDERON



FILETS DE PERCHES ENTRECÔTE CAFÉ DE PARIS

et toujours notre grande carte variée
LE LANDERON - Tél. (038) 51 23 56

CARROSSERIE DU LANDERON Bernard Tanner

TÔLERIE - PEINTURE AU FOUR
KOREK POUR REDRESSAGE DE CHÂSSIS

Téléphone: (038) 51 21 18, privé (038) 51 12 32

CANTON DU JURA

Fait-on le vide autour de Jean-Marie Joset ?

De notre correspondant :

L'ancien membre du FLJ, Jean-Marie Joset, aujourd'hui âgé de 47 ans, en a gros sur le cœur, et il l'a fait savoir publiquement à l'occasion d'une conférence de presse. On se souvient qu'à la suite des activités du longtemps mystérieux mouvement clandestin qui avait incendié plusieurs fermes aux Franches-Montagnes et placé des explosifs sous une voie de chemin de fer à Studen, près de Bienne, il avait été arrêté et condamné, en même temps que deux complices, en particulier Marcel Boillat de Courtételle.

Alors que Boillat s'évadait du pénitencier de Cretelongue et se réfugiait en Espagne, où il se trouve encore aujourd'hui, Jean-Marie Joset choisit de purger sa peine. Après avoir accompli quatre années et huit mois de pénitencier la liberté le 24 novembre 1968. Il était alors considéré comme un « héros », et fêté comme tel lors de sa sortie de prison. Effectivement, le FLJ avait choisi une voie illégale, mais il avait révélé à la Suisse, et même au-delà des frontières du pays, l'existence du problème jurassien. Le conseiller d'Etat bernois

PSJ: deux « non »

Dans sa dernière séance, le comité central du parti socialiste jurassien a décidé de s'opposer au nouveau projet de réforme des finances fédérales soumis au verdict du peuple le 20 mai. Contrairement au parti suisse, il recommande également le rejet de la modification de la loi atomique, considérée comme notoirement insuffisante en ce qui concerne notamment le contrôle démocratique de la politique énergétique et la sécurité en matière de déchets, communique l'ATS.

Le parti socialiste jurassien condamne en outre formellement le programme d'armement pour 1979.

Henri Huber devait d'ailleurs déclarer par la suite que ce n'était pas le Rassemblement jurassien qui avait incité le gouvernement bernois à changer de politique, mais le FLJ.

Depuis 1968, la situation personnelle de Jean-Marie Joset a subi bien des fluctuations. Titulaire d'un diplôme commercial ainsi que d'un baccalauréat, maîtrisant cinq langues, l'ex-FLJ trouva différents emplois dans le commerce et dans l'industrie. Mais il joua constamment de malchance. Une maison qui l'employait ferma ses portes, d'autres restreignirent leur personnel. Il fut encore « remercié » pour des raisons peu claires. Depuis 17 mois, Jean-Marie Joset est au chômage et s'il a pu subsister au début grâce à quelques activités dans l'import-export, aujourd'hui il est privé de tout revenu.

L'ancien membre du FLJ pensait, après avoir payé de sa personne pour le Jura, mériter d'être nommé à un poste de l'administration jurassienne, d'autant plus qu'il disposait des titres requis. Aussi postula-t-il à trois emplois. Mais à ce jour, alors que les nominations sont pratiquement terminées, et malgré plusieurs interventions, il n'a pas encore reçu de réponse à sa lettre de postulation. Beaucoup d'autres candidats sont d'ailleurs dans le même cas, puisque le gouvernement fait savoir qu'il ne prendra contact

Conférence de presse d'un ancien membre du FLJ

Fait-on le vide autour de Jean-Marie Joset ?

avec la totalité des postulants qu'au moment où les nominations seront terminées.

Jean-Marie Joset n'admet pas cette tenue à l'écart de la fonction publique due, pense-t-il, à ses antécédents politiques, et il l'a fait abondamment savoir au cours de sa conférence de presse. On est allé chercher ailleurs des gens qui n'ont rien fait pour la création du nouveau canton, dit-il, et on tient à l'écart ceux qui ont payé de leur personne.

Le gouvernement n'est pas seul à recueillir les critiques de Jean-Marie Joset. Il a été exclu, affirme-t-il, du comité directeur du Rassemblement jurassien, sans qu'on lui en ait communiqué les raisons. Jean-Marie Joset en veut particulièrement au secrétaire général du RJ, Roland Béguelin, qui lui aurait fait une réputation d'homme instable, et qui s'évertuerait depuis longtemps à faire le vide autour de lui et à dresser les gens contre lui. M. Béguelin conteste d'ailleurs ces déclarations, et dans une lettre adressée hier à la presse, il affirme que Joset jouit de la sympathie des milieux dirigeants du RJ. « Seule, écrit-il, une psychose de persécution, peut-être compréhensible, peut lui faire penser le contraire ». M. Béguelin ajoute que J.-M. Joset n'a jamais été « exclu » du comité directeur du RJ. Simplement, l'ARJAP (Association des résistants jurassiens anciens prisonniers) qu'il présidait n'ayant que quelques dizaines de membres, n'a pas pu être maintenue en qualité de « mouvement affilié » à côté d'organisations comptant plusieurs milliers d'adhérents. Le secrétaire général du RJ écrit encore : « Bien qu'il ne nous ait rien demandé

personnellement, nous sommes intervenus (peut-être l'ignore-t-il) pour qu'il lui soit donné un emploi. Mais en ce qui concerne l'Etat jurassien, cela n'est pas de notre compétence, contrairement à ce que certains imaginent ». Et M. Béguelin de conclure : « Sur cette question de l'emploi, nous nous solidarisons avec lui dans ce sens qu'il a consenti à de grands sacrifices du fait du mode de combat qu'il avait choisi. Puisqu'il avait acquitté sa dette, et vu la réalisation de son idéal, on devrait pouvoir lui procurer un travail approprié. C'est notre vœu le plus cher ».

Jean-Marie Joset a encore un autre motif d'amertume et de revendication. Il avait été condamné à une privation de ses droits civiques pour dix ans lors du jugement qui intervint en 1966. Or, aujourd'hui encore, il n'a recouvré ces droits que partiellement. C'est pourquoi il a écrit au début d'avril à la cour pénale du Tribunal fédéral une lettre dans laquelle il demande que le « soldat » de ses droits civiques lui soit restitué. Une lettre qui n'a pas encore reçu de réponse. BÉVI

CHÂTILLON

45.000 fr. pour une salle polyvalente

(c) Réunis en assemblée communale, les citoyens et citoyennes de Châtillon ont voté mardi soir un crédit de 45.000 fr. pour l'aménagement d'une salle polyvalente au sous-sol de la salle de gymnastique. Cette salle sera réservée aux organes de la commune, mais également aux sociétés locales.

La Cour constitutionnelle rejette une requête du PLR

De notre correspondant :

Estimant que la partie non libérée du capital social de la Banque cantonale du Jura devait être soumise au vote populaire, le parti libéral-radical du Jura avait déposé une requête auprès de la Cour constitutionnelle du nouveau canton. Cette instance nouvelle vient de faire connaître sa décision. Elle a admis la recevabilité de la requête mais a déclaré que l'arrêté gouvernemental n'était pas contraire à la constitution. La Constituante, estime la Cour constitutionnelle, ayant pris certaines décisions de principe en ce qui concerne la Banque cantonale, le gouvernement et le parlement peuvent s'y référer sans passer par le peuple.

Les décisions de principe de la Constituante ne lient les autorités que

dans la mesure où cela leur est utile. En cas contraire, elles ont la possibilité de les modifier en introduisant les procédures démocratiques habituelles.

Le parti libéral-radical, qui expose ce jugement dans un communiqué, fait les commentaires suivants : « La situation ambiguë dans laquelle nous vivons, où l'on se réfère tantôt aux décisions de la Constituante, tantôt à celles du parlement, où l'on s'efforce de combler un vide juridique par une interprétation tantôt extensive, tantôt restrictive, engendre une situation peu claire, indiscutablement préjudiciable aux droits démocratiques. Il convient donc de suivre avec beaucoup d'attention les faits et gestes des autorités cantonales, et de tout mettre en œuvre pour que la situation se normalise le plus rapidement possible. C'est la leçon que nous tirons de cette affaire ».

Le « 23^{me} » arrive à Delémont !

(c) L'année passée, l'Office des vins vaudois avait eu l'amabilité de donner à ses vins le nom de « 23^{me} », en hommage au nouveau canton du Jura. Le traditionnel baptême de la vendange avait eu lieu à Valeyres-sous-Rances, et une étiquette spéciale avait été imprimée.

Aujourd'hui le « 23^{me} » est en bouteille, et une délégation de Valeyres-sous-Rances, entourée de plusieurs personnalités du monde viti-vinicole vaudois se rendra à Delémont mercredi 16 mai prochain, pour remettre à l'autorité de cette ville le « 78 » spécialement étiqueté.

A cette occasion, une cérémonie pittoresque a été imaginée. Les hôtes vaudois seront reçus vers la porte de Porrentruy à Delémont, puis conduits en cortège jusqu'à l'hôtel de ville où le président de la fédération vaudoise des vigneronnes, M. Marc-Antoine Morel, vigneron, et M. Scherrer, maire de Delémont, prendront la parole.

Une remise du « 23^{me} » au président du gouvernement jurassien est également au programme, ainsi qu'une allocution de M. Bornand, syndic de Valeyres. La municipalité de Delémont offrira ensuite à ses hôtes un apéritif et un déjeuner.

VILLE DE BIENNE

Au tribunal correctionnel

Une dernière chance pour sortir de la drogue

De notre rédaction biennoise :

Hier après-midi, le tribunal correctionnel de Bienne, placé sous la présidence de M. Bernard Staehli, a donné une dernière chance à la jeune M. Z., âgée de 21 ans, actuellement pensionnaire d'un établissement de désintoxication à Lausanne. Accusée de tentatives de vol avec effraction, de vols simples et d'infraction à la loi sur les stupéfiants, actes commis dans le courant de l'année dernière, M. Z. s'est vu condamner à une peine de 10 mois d'emprisonnement, peine que l'accusée devra purger au cas où elle se détournerait du traitement qu'elle suit aujourd'hui avec beaucoup de volonté.

Née à Bienne, l'accusée suit les écoles primaires de Bruegg et de Nidau. A sa sortie de l'école obligatoire, elle n'entreprend pas d'apprentissage, mais travaille ici et là, tantôt comme vendeuse, tantôt comme sommelière. Elle ne reste que très brièvement aux places qu'elle occupe.

Déjà condamnée à trois reprises pour les mêmes motifs qui l'amenaient hier devant le tribunal correctionnel de Bienne, M. Z. n'a pas tenu compte d'un sursis de deux ans que lui avait accordé le même tribunal en août 1977. Quelques mois plus tard en effet, Z. retombe dans les « paradis artificiels » et consomme des médicaments et de l'héroïne. Plus tard, au début de l'année passée, Z., qui est alors employée dans un home dispensant des soins à Berne, se retrouve sans argent et « en-manque ». En compagnie d'un ami, dont elle avait fait la connaissance, elle se rend à Bienne. Ensemble, ils s'attaquent dans la nuit du 28 janvier 1978, à une pharmacie, rue Dufour, dans le but, non pas d'y voler de l'argent, mais de s'emparer de drogues ou de médicaments afin de satisfaire à leur manqué. Cependant,

dérangés après un quart d'heure d'investigation, ils s'enfuient, emportant avec eux une simple boîte de médicaments pour les... maux de tête.

Deux jours plus tard, ils récidivent dans une pharmacie de la capitale, mais rentrent à nouveau bredouilles de cette expédition. Il en ira de même à leur troisième tentative, quelques jours plus tard dans une pharmacie d'un quartier biennois.

DE LA DROGUE AU VOL

Certainement poussée par sa dépendance envers la drogue, M. Z. se met alors en quête d'argent. Pour s'en procurer, elle commet plusieurs vols au détriment de collègues de travail et de pensionnaires en traitement dans l'établissement où elle travaille comme aide-soignante. Elle s'en prend la plupart du temps aux portefeuilles que ses victimes délaissent dans des tiroirs ou à la garde-robe. Par la même occasion, M. Z. s'empare encore de 50 seringues. Parmi les lésés, trois plaignants présents en début de séance ont décidé de retirer leur plainte suite à l'engagement formel de l'accusée de les rembourser au plus tôt.

L'établissement dans lequel l'accusée se trouve maintenant depuis cinq mois, le Centre du Levant à Lausanne, est une maison de désintoxication qui traite ses patients en quatre phases, de trois mois chacune. Durant la première phase, le patient est totalement coupé du monde extérieur, les premières sorties ne réapparaissant qu'en deuxième phase, et le dimanche uniquement. Le reste de la cure est consacré à la réadaptation sociale. Durant cette période, les patients sont occupés à divers activités manuelles.

SUR LA BONNE VOIE

Z., qui avait bien passé la première phase, lors d'une sortie permise en deuxième phase, malheureusement, a retrouvé un ami toxicomane qui lui a fait reprendre le mauvais chemin. Toutefois, elle n'a pas tardé à retourner au Centre du Levant où elle a recommencé la cure au départ. Un rapport du centre laisse entendre que Z. est actuellement en très bonne voie de rétablissement. Questionnée quant à son avenir, l'accusée a répondu sans hésiter :

— Je veux suivre mon traitement jusqu'au bout, puis trouver si possible une place de travail comme nurse ou aide-infirmière.

Devant de telles résolutions, le tribunal a fait preuve de clémence. D'autre part, Z. aura à s'acquitter des frais de justice qui s'élèvent à 900 fr. et des frais de révocation du premier jugement, évalués à 50 francs.

CANTON DE BERNE

Toujours l'affaire Crevoisier

Le conseiller national reçu par M. Furgler ?

A l'issue de la séance du Conseil fédéral, M. Kurt Furgler, président de la délégation pour le Jura, a demandé au vice-chancelier Buser d'informer la presse sur l'affaire Crevoisier. Le porte-parole du gouvernement a confirmé aux journalistes que M. Kurt Furgler avait répondu à la lettre du conseiller national Jean-Claude Crevoisier demandant des éclaircissements sur les propos tenus par le conseiller fédéral le 6 mars dernier au Conseil national.

Dans sa réponse, M. Furgler a renvoyé le député autonomiste à la déclaration du Conseil fédéral du 26 avril dernier qui affirmait que M. Furgler n'avait nullement cherché, lors de son intervention au Conseil national, à offenser le peuple jurassien.

M. Buser a encore dit, au sujet d'une éventuelle rencontre Furgler-Crevoisier,

M. Francis Loetscher candidat aux élections fédérales

(c) Questionné le soir du 1^{er} mai sur ses intentions, M. Francis Loetscher, conseiller national socialiste de Saint-Imier, a affirmé qu'il solliciterait à nouveau la confiance de ses électeurs pour renouveler son mandat. Il a informé le comité central du PSJB lundi soir de sa décision.

La reconduction de M. Loetscher dans son mandat ne sera pas facile, c'est en tout cas l'avis des socialistes du district de Moutier, qui lors de leur dernière assemblée des délégués a traité du problème. En effet, le PSJB fédération de Moutier, s'est préoccupé des élections fédérales, mais il ne cache pas un certain pessimisme comme le dit un communiqué qu'il a publié : « ... le résultat ne semble pas encore acquis et paraît même utopique du fait que l'ancien canton n'accepte plus le cumul d'un candidat romand comme ce fut le cas il y a quatre ans. »

Il faudra attendre lundi soir pour connaître effectivement les intentions du congrès cantonal bernois du PS, qui se réunit à Tramelan.

TRAMELAN

Une ferme isolée cambriolée

(c) Hier après-midi, une ferme isolée, située au lieu-dit « Les Daims » a été visitée par un ou des inconnus en l'absence du propriétaire. Une somme d'argent de 200 fr. a été dérobée ainsi que de la nourriture. La police enquête.

saient entendre que le gouvernement jurassien était intervenu auprès de M. Furgler lui suggérant de rencontrer M. Crevoisier avant le 11 mai. Cette information était-elle fautive ou alors M. Furgler n'en a rien voulu savoir ? autant de questions qui pour le moment restent sans réponse. Mais si aucune solution n'intervient ces prochains jours, la journée du 11 mai à Delémont risque d'être mouvementée, si elle n'est pas annulée entretemps.

Réaction d'Unité jurassienne

Par un communiqué diffusé hier, Unité jurassienne entre à son tour en action pour dénoncer l'attitude du gouvernement bernois et de Kurt Furgler et pour apporter son soutien au Rassemblement jurassien et au gouvernement du canton du Jura.

Bien que l'affaire Furgler n'ait pas fini de déployer ses effets, dit le communiqué d'Unité, le gouvernement bernois, par la bouche de M. Favre, vient d'abattre son jeu. Il exige, avec son toupet d'allemand, que les membres du gouvernement jurassien démissionnent des organes du RJ, sous peine de représailles administratives. Cela démontre le but poursuivi par l'ancien canton et Kurt Furgler : affaiblir et discréditer les ministres de notre jeune République, en les soumettant à un chantage ignoble. Sous le prétexte du Rassemblement jurassien et de son secrétaire général, c'était donc bien les autorités du Jura qui constituaient la vraie cible. Et Unité jurassienne conclut en apportant son soutien total dans la lutte entreprise pour que le Jura se fasse respecter de ses ennemis.

Unité jurassienne interroge le gouvernement jurassien

(c) Dans un deuxième communiqué diffusé hier, Unité jurassienne pose des questions au sujet d'un article de presse paru dans le « Journal du Jura » du 28 avril 1979 sous la signature de M. Etienne Jeanneret, du Jura bernois, presse.

En effet, celui-ci avait commenté la déclaration du Conseil fédéral à propos du 11 mai. Il précisait que M. François Lachat aurait désiré condamner la politique de réunification du rassemblement, mais qu'il aurait été mis en minorité au sein du gouvernement. Devant la gravité d'une telle assertion, Unité jurassienne pose publiquement les questions suivantes :

1) M. Lachat a-t-il tenu de tels propos, ou est-ce une invention des adversaires du Jura ?

2) M. Jeanneret, journaliste parlementaire, est-il à même de prouver ce qu'il affirme ?

3) Par quelle voie le clan pro-bernois est-il informé des propos prêtés au président du gouvernement jurassien ?

Unité jurassienne conclut en précisant qu'une prise de position des autorités jurassiennes est devenue urgente, pour que Berne, ses serviteurs et la Suisse sachent que leurs manœuvres de division échouent.

Délégation bernoise pour le 11 mai à Delémont

Le Conseil exécutif bernois a décidé lors de sa séance de mercredi de se faire représenter par trois de ses membres lors de la cérémonie officielle célébrant la création du canton du Jura, le 11 mai prochain à Delémont. La délégation sera emmenée par M. Kurt Meyer, président du gouvernement, qui sera accompagné de MM. Werner Martignoni, président de la délégation du conseil exécutif pour les affaires jurassiennes et directeur des finances, et Henri-Louis Favre, directeur de l'instruction publique. (ATS)

Libres opinions

Appel aux Jurassiens des deux camps

Après la guerre, il y a plus de trente ans, quand le séparatisme commença à formuler ses revendications, toutes mes sympathies de Biennois (d'adoption) étaient allées aux promoteurs d'un Jura libre. Comme Romand d'abord, il m'apparaissait que si, contrairement aux Romands biennois, les Jurassiens se sentaient brimés par la majorité alémanique, ils avaient le droit de se séparer d'elle. J'étais aussi vivement frappé par le fait que, dans un pays politiquement somnolent, on voyait surgir une « idée-force » propre à le tirer de cette somnolence.

Vingt ans plus tard, mes sympathies de Biennois sont aussi allées au gouvernement bernois qui, en proposant un additif à la Constitution cantonale, autorisait les Jurassiens à choisir entre leur appartenance à l'ancien canton et à un canton nouveau, faisant ainsi preuve d'une remarquable largeur de vues. Mais ce qui m'a toujours profondément navré, toujours comme Biennois, c'est la mauvaise foi dont furent prouvés, dès le début de la lutte, certains militants de l'un et l'autre bord. J'ai été particulièrement exaspéré par cette manière systématique de monter en épingle des actes et des propos souvent insignifiants, dans le but évident de créer un climat de hargne et d'agressivité.

C'était toujours la même histoire : à force de mensonge, à force de

bêtise, on débouchait sur la violence.

Pourtant, cahin-caha, le processus de séparation semblait aller de l'avant. A plus d'une reprise, on voyait s'ébaucher une discussion objective des points controversés. Si le fait que la Constitution du nouveau canton parle de réunification a donné lieu à des protestations jusqu'au sein des Chambres fédérales, on n'avait pas cherché à envenimer la polémique.

(Il est d'ailleurs bien évident que la plupart des Jurassiens considèrent comme provisoires la structure et l'étendue actuelles du nouveau canton. L'union de tous les Jurassiens reste une idée-force dont même les antiséparatistes les plus fanatiques sentent l'impact.)

On avait donc de bonnes raisons de croire que la cérémonie destinée à fêter la naissance du nouveau canton — démonstration émouvante et assez extraordinaire des principes démocratiques — se déroulerait dans la joie et dans la dignité.

Et à la veille d'une fête aussi solennelle, le fait que, peut-être dans un moment d'énerverment, un conseiller fédéral eût parlé de « bêtise » et de « mensonge » à propos de l'intervention d'un conseiller national jurassien pouvait et devait être considéré comme un incident mineur.

Il a fallu que, de part et d'autre, on soufflât sur le feu pour attiser l'incendie.

Le Rassemblement jurassien en particulier — ignorant délibérément le double besoin du nouveau canton : poursuivre dans la paix les tâches énormes qui l'attendent tout en gagnant l'estime et la bienveillance du reste de la Suisse — sonne le tocsin, appelle aux armes.

De l'autre côté, on réplique sur le même ton.

LE GRAND PERDANT

Dans cette affaire, le grand perdant est évidemment le canton du Jura lui-même, dont la désunion apparaîtra avec éclat puisqu'il semble y avoir divergence entre les éléments extrêmes et les éléments modérés et que, malgré les efforts de ces derniers, l'hymne à la gloire du nouveau canton risque de n'être qu'une succession de couacs, le couvrant de ridicule.

Quelques jours nous séparant de ce qui devrait être une journée de réflexion, une journée de joie empreinte de gravité. Ne pourrait-on, comme à Bienne, où les problèmes entre Alémaniques et Romands sont résolus dans un esprit de bon sens et de bonne volonté, oublier les querelles, surmonter les divergences — du moins pour un jour ?

On voudrait tant que, dès ce jour-là, on appliquât (dans l'un et l'autre camp) le nouveau mot d'ordre suivant : « Assez de bêtise, assez de mensonge, assez de violence ! »

Richard WALTER

INFORMATIONS HORLOGÈRES

Réparation des montres électroniques

Un marché potentiel énorme

De notre rédaction biennoise :

Rue de La Flore 30, à Bienne : un immeuble de quelques étages, des locaux tout neufs. C'est là qu'a choisi de s'installer ETIC, une société fondée il y a deux ans, qui voit grand. Elle propose en effet une solution globale au problème de la réparation des montres électroniques dans le monde entier. A cet effet, elle sollicite la collaboration de « fournisseurs ». Pour les gagner à sa thèse, elle avait hier convié à l'hôtel Elite de nombreux « fournisseurs » des cinq continents lors d'un colloque, le second qu'elle organise cette année.

Le marché des montres électroniques est en pleine expansion. Actuellement, sur trois montres vendues, une est électronique, digitale ou analogique. D'ici 1985 toutefois, on estime que cette proportion aura passé à deux tiers. En d'autres chiffres, 700 millions de pièces électroniques seront à réparer dans six ans. Bref, un marché potentiel énorme.

Pour développer la réparation de ces montres électroniques, la maison ETIC a conçu un plan comportant deux volets importants : d'une part la formation d'horlogers à ce rhabillage, et d'autre part la rédaction d'un programme « informa-

tic » qui contient notamment un fichier recensant quelque 250 modules de calibre LCD et LED.

Un outil de travail précieux pour l'horloger qui sera remis à jour périodiquement tout en étant complété. La formation d'un horloger est on ne peut plus rapide. Un cours de base d'un jour, suivi d'un cours de perfectionnement de deux jours. L'horloger devient alors membre ETIC. Pour s'installer, il devra consentir à des investissements se montant entre 5000 et 10.000 francs.

Dans ce programme, ETIC revalorise le rôle du « fournisseur », parfois considéré comme un simple intermédiaire auparavant. En fin de symposium, les deux orateurs, MM. Engdahl et Froidevaux, ont tenu à dissiper certaines craintes : le marché du rhabillage est sûr ; le propriétaire d'une montre électronique, même bon marché, répugne à la jeter, surtout en cette période écologique. C'est un objet personnel auquel on tient. A une seule exception près, jamaïs un client qui avait confié sa montre aux centres de réparation de Bienne ou de Londres, n'a refusé de faire réparer sa montre à la vue du devis. M. Gme

AFFAIRES FÉDÉRALES

Un document approuvé par Berne

Rapport sur les mesures de sauvegarde de la monnaie

BERNE (ATS). - Le Conseil fédéral a approuvé le rapport annuel sur les mesures de sauvegarde de la monnaie, qui sera publié prochainement. Ce document décrit les événements monétaires internationaux survenus depuis le printemps 1978 et analyse l'évolution de la situation monétaire en Suisse.

Au début de la période considérée, les autorités monétaires disposaient, pour lutter contre l'afflux de fonds étrangers, d'importants moyens de défense qui avaient été renforcés en janvier 1978 par une réglementation plus sévère en matière d'intérêt négatif, par l'interdiction de placer des fonds étrangers sur des titres suisses et par l'interdiction d'importer des billets de banque étrangers.

changes a été caractérisée par une chute du cours du dollar américain dès la mi-juin 1978. La Banque nationale a tenté de freiner la hausse du franc suisse qui en est résultée en intervenant parfois massivement sur le marché des devises.

Le 1er novembre, le président Carter annonça - outre les mesures complémentaires visant à combattre l'inflation - un train de mesures destinées à resserrer la politique monétaire et à soutenir le dollar.

Les prescriptions ci-après sont actuellement en vigueur: l'ordonnance du 20 novembre 1974 insti-

tuant des mesures destinées à lutter contre l'afflux de fonds étrangers. Elle interdit de rémunérer les avoirs étrangers en francs suisses auprès des banques, institue une commission (dite intérêt négatif) sur les fonds étrangers afflués depuis le 31 octobre 1974 et limite les ventes à terme de francs suisses aux étrangers.

Investissements en Iran: la garantie fédérale n'a pas été demandée

BERNE (ATS). - La garantie contre les risques d'investissements n'a pas été demandée, ni après ni avant le 1er janvier 1977 pour des investissements suisses en Iran.

Association des contribuables contre la TVA

BERNE (ATS). - L'Association des contribuables a décidé lors de sa dernière assemblée générale de rejeter le projet de réforme des finances fédérales.

Commission du Conseil des Etats Rejeter toute ingérence dans les affaires intérieures suisses

BERNE (ATS). - Réunie mardi à Berne, la commission des affaires étrangères du Conseil des Etats a été informée par le conseiller fédéral Pierre Aubert sur la visite en Suisse d'un représentant de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP).

Asie du Sud-Est et notamment le conflit sino-vietnamien figurant au premier plan des préoccupations du moment. Elle a également obtenu des précisions sur l'évolution de la politique en Iran et sur les conséquences qui en découlent pour les Etats voisins de ce pays.

A la suite du débat de politique étrangère qui a eu lieu pendant la session de mars, la commission a décidé de réexaminer ses méthodes de travail et de mettre en train des mesures propres à accroître l'efficacité des méthodes en question.

Matériels pour le Pakistan?

Le Conseil fédéral fait le point

BERNE (ATS). - Le Conseil fédéral a été informé mercredi, au cours de sa séance hebdomadaire, des démarches américaines au sujet de la livraison éventuelle au Pakistan par deux maisons suisses, de matériels pouvant servir à l'enrichissement de l'uranium et, partant, à la mise au point d'une bombe atomique.

que (ratifié en 1968), de la loi sur l'énergie atomique (qui date de 1959) et de l'ordonnance sur les définitions et les autorisations dans le domaine de l'énergie atomique (du 17 mai 1978).

Le gouvernement a aussi approuvé le rapport de gestion des PTT. Il a ensuite rencontré les principaux responsables de l'entreprise qui l'ont informé de la politique actuelle menée par les PTT.

pectives d'avenir, du problème de la constitution de réserves de celui des versements à la caisse de l'Etat, des comptes de chèques postaux et de la collaboration avec les banques en ce qui concerne certaines prestations.

Le Conseil fédéral a d'autre part: • décidé d'adapter dorénavant au renchérissement des rentes de l'assurance militaire en même temps que celle de l'AVS/AI; • modifié l'ordonnance concernant l'exécution de la loi sur le travail; • adopté deux messages relatifs à la navigation aérienne; • désigné, enfin, de nouveaux membres au conseil de banque de la Banque nationale suisse.

Primes d'assurance motos: la hausse n'est pas exagérée

BERNE (ATS). - L'augmentation récente des primes d'assurance RC pour les motocycles - 33 % en moyenne et 60 % au maximum - est justifiée, estime le Conseil fédéral dans sa réponse aux questions écrites des conseillers nationaux tessoins Gian Mario Pagani (PDC) et Pier Felice Barchi (rad).

Le calcul rétrospectif pour l'année 1977 l'a nettement démontré, précise le Conseil fédéral. Les primes et les intérêts étaient loin de suffire à couvrir les dépenses occasionnées par les sinistres et les frais des assureurs.

Le bureau fédéral des assurances a jugé équitables les propositions de tarifs que les assureurs lui ont soumises. Elles correspondaient d'ailleurs aux recommandations de la commis-

sion fédérale consultative de l'assurance responsabilité civile pour véhicules automobiles. Des recours administratifs ont été déposés contre la décision d'approbation du bureau fédéral des assurances.

Le Conseil fédéral indique encore dans sa réponse l'évolution du cours des sinistres de 1970 à 1977. Durant cette période, les accidents ont dimi-

nué de 15,4 % pour les voitures de tourisme et augmenté de 11 % pour les motocycles. Le coût moyen par sinistre s'est accru de 41,6 % pour la première catégorie et de 197,5 % pour la seconde.

Pas de toboggans géants dans la nature...

BERNE (ATS). - Dans un communiqué à la presse, la fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (FSPAP) attire l'attention des citoyens sur une circulaire adressée le 19 février dernier par l'Office fédéral des forêts aux départements cantonaux responsables des forêts et des constructions.

Cet office se déclare résolument contre l'installation de toboggans géants en forêt comme en paysage découvert. Les toboggans en cause sont des aménagements destinés à servir de support publicitaire à des entreprises téléphériques en mauvaise situation financière.

La FSPAP ne peut que soutenir cette opposition aux toboggans géants. Elle a d'ailleurs déposé plainte auprès du Tribunal fédéral contre le projet d'installation d'un toboggan de 1,2 kilomètre à Sattel dans le canton de Schwytz.

genre a été déposée par l'Office fédéral des forêts visant un projet dans la région d'Interlaken (BE).

Le directeur de la FSPAP, M. Hans Weiss, a déclaré à l'ATS que la Fédération n'était pas contre les toboggans géants en soi, mais que leur place est sur les champs de foire foraine et non dans la nature.

Le Vorort en faveur de la nouvelle loi sur l'énergie atomique

BERNE (ATS). - Le Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie recommande l'acceptation des dispositions complétant la loi sur l'énergie atomique, qui seront soumises au scrutin populaire du 20 mai prochain.

En sus des exigences de sécurité auxquelles les centrales atomiques doivent satisfaire aujourd'hui déjà, la loi révisée subordonne les autorisations à deux nouvelles conditions qu'elles devront obligatoirement remplir: la clause du besoin et un entreposage des déchets radioactifs, relève le Vorort.

ROMANDIE

Dans le canton de Fribourg Une loi sur l'eau potable

De notre correspondant: Le canton de Fribourg est un réservoir d'eau. Bien. Mais il ne suffit pas de choisir la meilleure eau, encore faut-il que les conditions de sa distribution lui permettent de conserver ses qualités.

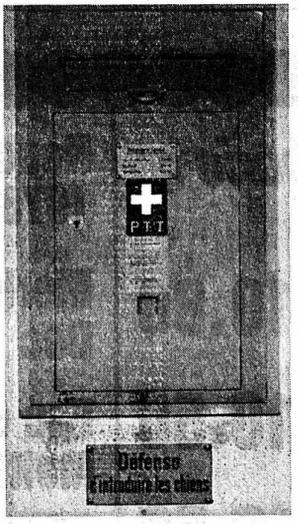
L'eau est, au sens de la loi fédérale, une denrée alimentaire. Mais Fribourg ne considérerait pas le chimiste cantonal, chargé de veiller

au respect de cette loi, comme le «surveillant» des eaux. La nouvelle loi répare cette lacune dans les compétences. Elle institue un casier - registre des eaux potables, qui devra être créé et mis à jour par chaque commune et par le laboratoire cantonal, pour tout le canton.

L'extension des compétences des communes touche les ouvrages privés de distribution d'eau potable. Les communes seront désormais habilitées à signaler au chimiste cantonal des faits constatés lors du contrôle d'installations privées, afin d'éviter que certains Fribourgeois consomment de l'eau

nuisible à leur santé. Actuellement, à en croire le message qui ne cite pas d'ordre de grandeur, tous les Fribourgeois ne consomment pas de l'eau claire et saine.

Chiens... interdits!



Les PTT ne désirent prendre aucun risque! Et ils ne souhaitent probablement pas se mettre à dos la société protectrice des animaux. C'est la raison pour laquelle, en pleine ville de Genève, on a pris la précaution d'indiquer qu'il était strictement interdit d'introduire le moindre chien dans les boîtes à lettres!

Payerne: pour la protection des captages de la Bretonnière

De notre correspondant: En 1978, l'eau consommée à Payerne a atteint 1.154.255 mètres cubes, ce qui représente une moyenne de 494 litres par jour et par habitant.

Valais: décès d'une personnalité ecclésiastique

SION (ATS). - Personnalité religieuse de premier plan dans la capitale valaisanne, le chanoine Edmond de Preux est décédé mercredi matin à Sion à l'âge de 80 ans.

de l'eau des sources sont fournis par celles se trouvant dans la région de la Bretonnière et du vallon des Bohémiens.

Afin de mieux protéger, à l'avenir, certaines sources, la Municipalité propose d'acheter le vallon des Bohémiens (23.475 mètres carrés, à 4 fr. 30 le mètre carré).

Pour la zone de captage de la Bretonnière, M. Marti accepte la constitution de servitudes permettant de protéger les sources. En compensation, la commune de Payerne lui versera une indemnité unique de 50.000 francs.

La Municipalité se demande s'il vaut la peine de dépenser quelque 150.000 francs pour assurer la protection sanitaire de ces zones de captages, qui assurent en moyenne un débit de 720 mètres cubes par jour.

D'approuver les mesures proposées en vue de la protection des zones de captages du vallon des Bohémiens et de la Bretonnière; d'autoriser la Municipalité à acheter le vallon des Bohémiens, soit une surface d'environ 23.475 mètres carrés au prix de 4 fr. 30 le mètre et à payer une indemnité de 50.000 fr. au propriétaire, M. W. Marti, pour la constitution de servitudes de protection.

charme et tendresse



Que vous trouverez la vie belle en portant cette blouse souple, tendre et si diablement féminine.

Notre réclame Fr. 54.-

la maison du triest

Neuchâtel 20, rue de l'Hôpital 25 35 25

Lausanne Genève Neuchâtel Fribourg La Chaux-de-Fonds

SUISSE ALÉMANIQUE

Grosse saisie de cocaïne à Kloten

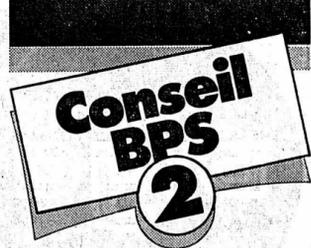
ZURICH (ATS). - La police cantonale zuricoise a intercepté dans la seconde moitié d'avril à l'aéroport de Kloten 6,18 kilos de cocaïne et a arrêté celui qui les transportait, un Américain de 31 ans, en transit par Zurich.

Rheinaubund: oui à la loi sur l'énergie atomique

ZURICH (ATS). - La communauté suisse de travail pour la nature et la patrie (Rheinaubund) recommande de voter oui à la loi atomique révisée. C'est ce qu'a décidé à une très faible majorité, l'assemblée générale de l'Association réunie récemment à Rheinau (ZH).

Grand conseil lucernois

LUCERNE (ATS). - La représentation des femmes au sein du Grand conseil lucernois a doublé à la suite des élections du week-end dernier. Elles sont actuellement 18 alors qu'elles n'étaient que neuf jusqu'ici.

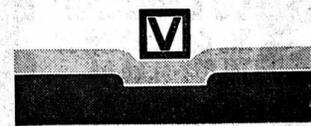


Laissez les autres faire la queue, et restez tranquillement chez vous!



Vous avez un compte privé à la BPS: nous nous chargeons de tous vos versements mensuels.

BANQUE POPULAIRE SUISSE un choix qui s'impose



Surprises d'été



- Schild joue ses atouts: une mode d'allure jeune à prix incroyablement avantageux!
- 49.- Blouse d'ampleur aérée. Rouge, bleu, lilas, maïs, écru.
 - 49.- Jupe top-mode à dessin actuel. 100% coton.
 - 24.- T-shirt avec épaules accentuées. En teintes lumineuses.
 - 49.- Jeans à lustre soyeux, 100% coton. Dans les coloris choc rouge, noir, jaune et bleu.

SCHILD

Vivez la mode Voyez nos prix
Cordiale bienvenue!

SAINT-HONORÉ 9, NEUCHÂTEL LA CHAUX-DE-FONDS, 21, AV. LÉOPOLD-ROBERT

Masserey Portes-Rouges 131-133
Tél. (038) 25 59 12

décoration intérieure

nous jouons à fond la carte du Commerce indépendant de détail

- qualité du choix
- variété de la présentation
- service après-vente assuré
- conseils personnalisés

profitez de la loterie gratuite du CID pour décorer votre appartement en gagnant des bons d'achat... Prestation choc: un tapis laine à Fr. 29.50 le m²!

AVIS
Pour vos jardins

LA MAISON SANDOZ
producteur en tourbe horticoles, à Brot-Dessus, vous offre terreau noir tamisé, tourbe humide, moulée, d'emploi facile, tourbe spéciale pour rhododendrons.
Prix en sacs rendus à domicile.
Tél. (039) 37 13 31. 11084-A

Déménagements
TRANSPORTS INTERNATIONAUX

TRANSPORTS DE PIANOS
Garde-meubles - Petits transports
Tél. (038) 25 35 90

D. ROTHPLETZ Brévards 3
Neuchâtel 119776-A

Neuchâtel, rue des Parcs 54,
COIFFURE JOCELYNE
maîtrise fédérale

Mesdames! Jocelyne vous attend dans un cadre agréable et sympathique.

AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS
Tél. 24 20 50 Privé: 42 53 74
17606-A

Le spécialiste pour vos supports et chaussures sur mesure

Le plus grand choix de modèles à porter avec supports plantaires et pour pieds sensibles.

MAGASIN DE CHAUSSURES DESPLAND
2022 Bevaix
Bottier-orthopédiste
Tél. (038) 46 12 46
Parcage facile

Fermeture hebdomadaire: le mercredi après-midi
REÇOIT SUR RENDEZ-VOUS 13596-A

Ecríteaux
en vente au bureau du Journal

ST-BLAISE (NE) 5 ET 6 MAI 79

MOTOCROSS

Catégorie = 500 débutants / 500 nationaux
500 internationaux. Participation du champion suisse
40 équipages SIDE-CARS - Championnat suisse
Notre grand succès BAL DU CROSS
Dès 20 h. DANSE avec l'orchestre The Jokers Sextett
Tente chauffée • Bar de l'Echappement
Cantines: restauration chaude • Parcs gratuits 21239-A

MACHINE À ÉCRIRE
neuve entièrement électrique, garantie: 1 année, Fr. 340.-
Tél. (064) 51 87 51. 126802-A

Transporapide!
Tous transports express (livraisons, déménagements, etc.), toutes régions.
PRIX BAS
Tél. 25 49 36, 7 h 30, 12 h 30 et 19 h. 17805-A

COTTIER AUTOMATIC SA
2000 NEUCHÂTEL A 038 25 24 02

Équipement hôtelier
Jeu et attractions
Vaisselle plastique
Agencement de salles et terrasses
Distributeurs automatiques 21508-A

Machines à laver
linge et vaisselle avec légers défauts d'émail.
Crédit. Occasions
Réparations toutes marques.

TECHMA
Tél. (038) 31 73 78. 21778-A

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé

Service de publicité
FAN-L'EXPRESS
Tél. (038) 25 65 01

TONDEUSES: COMPAREZ AVANT D'ACHETER!

Obirama ne vend que des machines sûres, de plusieurs grandes marques: WOLF, ALKO, SELECT, etc., avec service de garantie digne de confiance.

OBIRAMA
un choix de 20 modèles!

- A main, depuis 69.-
- Électriques, depuis 249.-
- A essence, depuis 289.-

Par exemple: Électrique 1200 W. ALKO, «101242» largeur coupe 48 cm, 4 hauteurs réglables, carter acier. Pour grande pelouse. Prix Obirama 289.-

Avec bac récupérateur d'herbe à l'arrière: ALKO «101637» électrique 1300 W, roues 20 cm Ø, largeur coupe 48 cm, hauteur 6 positions 429.-

ALKO «101245», à essence, moteur Briggs & Stratton 3 CV, 4 temps. Largeur coupe 48 cm, hauteur réglable. Pour grande surface. Prix Obirama 309.-

Idem, mais à essence, moteur Briggs & Stratton, 4 CV, 4 temps, etc... 519.-

OBIRAMA
Tout pour tout faire chez soi

Centre d'Achat CAP 2000 PESEUX

marché Diga

discount alimentaire

Cernier
Rte de Neuchâtel 3
Tél. 038-53.11.44

Le Landeron
Rte de Neuchâtel 50
Tél. 038-51.46.46

A notre boucherie:

- Rôti de porc, épaule kg 10.80
- Ragoût de porc kg 10.50
- Jarret de porc kg 10.50
- Côtes-du-Rhône Ac 77 bout. 7 dl 2.95

Neuchâtel Blanc 1978 bout. 7 dl 5.50

Merlot del Piave Doc 2.30

Eau minérale gazeuse, Meltinger -.20

Coca-Cola -.75

Bière Kanterbräu six-pack 2.75

Nescafé Gold bocal 200 g 9.90

Katkins, aliment pour chats boîte 420 g -.75

Enka boîte 1 kg 3.95

Omo Tambour box 5 kg 12.90

Beurre de cuisine plaque 250 g 1.95

Jus d'oranges «Fruitel» brique 1 l -.80

Mélasse «Véron» boîte 1 kg 3.10

football

Soirée importante du tour préliminaire du championnat d'Europe des nations

Les Polonais profitent des carences hollandaises

POLOGNE - HOLLANDE 2 - 0 (1-0)
MARQUEURS: Boniek 19^{me}; Mazur (pénalty) 65^{me}.
POLOGNE: Kukla; Zmuda, Szymanski, Plaszewski, Dziuba, Nawalka, Lipka, Boniek, Lato, Ogaza, Terlecki.

ARBITRE: M. Wurtz (France).
NOTES: stade de la Silésie à Chorzow. 90.000 spectateurs.
HOLLANDE: Schrijvers; Krol, Stevens, Brands, Hovenkamp, Jansen, Peters, Willy van de Kerhof, René van de Kerhof, Kist, Rensenbrink.

nat d'Europe des nations (groupe 4). Sur un terrain rendu glissant par la pluie, les vice-champions n'ont pas affiché la cohésion attendue.

brink, la vedette d'Anderlecht, était même remplacé à un quart d'heure de la fin.

Après l'ouverture du «score» à la 19^{me} minute par Boniek, Kist avait la malchance d'expédier un ballon qui s'écrasait sur la barre transversale du but polonais.

Son collègue polonais Josef Kulesza se félicitait de la belle réaction de ses compatriotes après leur récent échec à Leipzig contre la RDA.

Classement groupe 4: 1. Hollande, 5/8 (12-3); 2. Pologne, 4/6 (7-2); 3. RDA, 3/4 (5-5); 4. Suisse et Islande, 3/0 (1-8).



TROMPEUR. — La parfaite «bicyclette» de Klaus Fischer n'allait pas faire mouche. C'est de la tête que l'Allemand marquait le deuxième but pour ses couleurs. (Téléphoto AP)

Deux rencontres dans le groupe I

EIRE - DANEMARK 2-0 (1-0)
L'équipe nationale de l'Eire a fêté à Dublin sa première victoire en championnat d'Europe des nations, battant le Danemark 2-0 (mi-temps 1-0).

IRLANDE DU NORD - BULGARIE 2-0 (2-0)
Au Windsor Park de Belfast, devant 18.700 spectateurs, l'Irlande du nord a confirmé son surprenant succès du match aller à Sofia en battant à nouveau la Bulgarie 2-0 (mi-temps 2-0).

A la 16^{me} minute, Chris Nicholl (Southampton) ouvrait le «score» d'un coup de tête. A la 33^{me} minute, Gerry Armstrong (Tottenham Hotspurs) inscrivait le deuxième but irlandais.

Classement du groupe 1: 1. Irlande du nord, 5-7; 2. Angleterre, 3-5; 3. Eire, 4-5; 4. Danemark, 5-2; 5. Bulgarie, 3-1.

Groupe 2 L'Autriche déçoit

AUTRICHE-BELGIQUE 0-0
Dix mois après un comportement brillant au «Mundial» en Argentine, l'équipe nationale autrichienne déçoit ses supporters par ses résultats moyens au tour préliminaire du championnat d'Europe des nations.

Au stade du Prater à Vienne, en présence de 40.000 spectateurs, l'Autriche a dû se contenter d'un match nul, 0-0, face à une formation belge pourtant affaiblie par l'absence de plusieurs titulaires.

Le gardien Friedl Koncilia et le «libero» Obermayer se mettaient en évidence au sein de l'équipe autrichienne. Les deux «légiionnaires» Pezzey (Francfort) et Hattenberger (Stuttgart) ne ressortaient pas de la grisaille ambiante.

Groupe 6

Hongrie: derniers espoirs envolés

HONGRIE - GRÈCE 0-0
La Hongrie n'a plus aucun espoir d'accéder à la phase finale du championnat d'Europe des Nations, après son semi-échec, 0-0, devant la Grèce, à Budapest (groupe 6).

Nerveux, manquant de concentration et mal organisés, les Hongrois ont eu beaucoup de mal à enrayer les rares attaques de leurs adversaires, pourtant peu déterminés.

Evolution, pendant la seconde mi-temps, sur un rythme plus alerte, les Grecs n'ont pas réussi néanmoins à concrétiser leurs occasions de but.

Hongrie: Katzirz; Toeroek, Kocsis, Balint, Kutasi, Kovacs, Csapo, Zambori, Fazekas, Toeroecsik, Fekete. Grèce: Kolesidis; Gouna is, Kapsis, Firos, Jc. F. d's, Livanthinos, Nikoloudis, Damank s, Ardizoglou, Kostikos Mavros.

Match représentatif juniors La Suisse fait bonne figure à Vienne

En match représentatif juniors à Vienne, la Suisse a partagé l'enjeu avec l'Autriche, 1-1 (mi-temps 1-1).

Primitivement prévue en lever de rideau de choc du championnat d'Europe des nations Autriche-Belgique, la rencontre s'est finalement déroulée sur un terrain annexe en raison de la pluie qui n'a pas cessé de tomber sur la capitale.

Les conditions de jeu étaient fort médiocres. Les Suisses ont eu le mérite de réaliser une bonne performance d'ensemble. Pourtant, le «coach» Charles Rubli était privé de cinq titulaires (Forestier, Karlen, Perret, Beltrami et Schoenauer). Supérieurs sur le plan collectif, les Suisses ont souvent dominé. En deuxième mi-temps, des occasions de but s'offraient à Geiger puis à Saunier.

L'état précaire du terrain incita les organisateurs à ne prévoir que des mi-temps de 35 minutes. Les enseignements de ce déplacement à Vienne sont encourageants dans la perspective du tour final de l'UEFA qui se déroulera en Autriche à la fin mai.

2000 spectateurs. — Arbitre Mathias (Aut.). — Marqueurs: Keglevits 5^{me} (1-0), Matthey (32^{me} 1-1). Suisse: Z. Buchen Klein Mueller Balet, Zingg G. Zer, ohler, der Taddei (K r ? ? 7). 23 mai Ma they.

Coupe d'Europe Les arbitres des finales

Les arbitres suivants ont été désignés par l'UEFA pour diriger les finales des compétitions européennes interclubs: Coupe d'Europe des champions, 30 mai à Munich: FF Malmoe - Nottingham Forest; Erich Linemayr (Aut.). — Coupe des vainqueurs de Coupe, 16 mai à Bâle: Fortuna Duesseldorf - FC Barcelone; Karoly Palotai (Hon.). — Coupe de l'UEFA, match aller, 9 mai à Belgrade: Etoile Rouge Belgrade - Borussia Mönchengladbach; Ian Foote (Ecosse). Match retour, 23 mai à Duesseldorf arbitre à désigner.

cyclisme

Contre la montre à la «Vuelta» Zoetemelk contrôle la situation

Les jours se suivent et se ressemblent sur la «Vuelta» où Joop Zoetemelk et ses équipiers continuent d'imposer leur loi.

Cette huitième étape, divisée en deux tronçons, a couronné deux récidivistes, l'Irlandais Sean Kelly, le meilleur sprinter du peloton, et Joop Zoetemelk, qui domine la contre la montre. Mais cela n'a pas empêché le Français Christian Levassasseur, en progrès chaque jour, de sauver son maillot jaune.

Dans le prologue, sur huit kilomètres, Zoetemelk avait pris 50^{me} à son équipier français Levassasseur. Mais, mercredi, sur 11 km 300, le Hollandais ne pouvait reprendre que 48^{me} au maillot jaune survolté.

Le Hollandais couvrait la distance à la moyenne de 44 km 900/heure en tirant un braquet de 55/13. «Le 55/12, ce n'est plus de mon âge. C'est bon pour les jeunes comme Hinault. Le circuit était très bien malgré le léger vent de face. C'est excellent que Levassasseur conserve le maillot. Il me décharge ainsi du poids de la course», affirmait-il.

Les 83 rescapés vont bien d'aborder la haute montagne. Mais cela ne devrait guère modifier les rapports de force dans une «Vuelta» largement dominée par Joop Zoetemelk.

CLASSEMENTS Huitième étape, premier tronçon Sedavi - Benicasim en ligne: 1. Kelly (Irl)

4 h 27'39" (moyenne 32 km 505/heure); 2. de Wolf (Be); 3. Lasa (Esp); 4. Garcia (Esp); 5. Zoetemelk (Hol), même temps ainsi que le peloton. — Deuxième tronçon, circuit contre la montre à Benicasim (11 km 300): 1. Zoetemelk (Hol) 15'06"; 2. Pollentier (Be) à 24"; 3. de Wolf (Be) à 26"; 4. van Impe (Be) à 28"; 5. Galdos (Esp) à 33"; 6. Garcia (Esp) à 38"; 7. de Cnijf (Be) à 41"; 8. Torres (Esp) à 42X99; 9. Manzaneque (Esp); 10. Houwelling (Hol) même temps. — Moyenne de Zoetemelk: 44 km 900/h.

Classement général: 1. Levassasseur (Fr) 39 h 59'56"; 2. Zoetemelk (Hol) à 2"; 3. Yanez (Esp) à 1'39"; 4. Galdos (Esp) à 2'02"; 5. de Wolf (Be) à 2'05"; 6. Esparza (Esp) à 2'21"; 7. Torres (Esp) à 2'23"; 8. van Impe (Be) à 2'27"; 9. Lasa (Esp) à 2'30"; 10. Pollentier (Be) à 2'31"; 11. Martin (Fr) à 2'57"; 12. Ruperez (Esp) à 3'11"; 13. Seznec (Fr) à 3'34"; 14. Lopez Carril (Esp) à 3'40"; 15. Andiano (Esp) à 3'49'32.

Le «Super-Prestige»

En terminant quatrième du Grand prix de Francfort, le Belge Roger de Vlaeminck a rejoint le Hollandais Jan Raas en tête du «Super-Prestige» mais c'est un autre Belge, le jeune Daniel Willems, qui a réussi la meilleure opération. En triomphant à Francfort, il est monté à la troisième place, à huit points des deux «leaders». Le classement provisoire: 1. Jan Raas (Ho) et Roger de Vlaeminck (Be) 140 p.; 3. Daniel Willems (Be) 132; 4. Francesco Moser (It) 130; 5. Bernard Hinault (Fr) 121; 6. Joop Zoetemelk (Ho) 99; 7. Henk Lubberding (Ho) 83; 8. Giuseppe Saronni (It) 81; 9. Marc Demeyer (Be) 78; 10. Dietrich Thurau (RFA) 60.

Spaelti de Colombier sixième à Lucens

Un imposant peloton de quarante coureurs s'est présenté à l'emballage final du Grand prix de Lucens, réservé aux amateurs. Le Turgovien Hubert Seiz s'est montré le plus rapide à l'issue des 115 kilomètres, en s'imposant devant Hans-Peter Kuhn et Martin Wittmer. Classement: 1. Seiz (Arbon) les 115 km en 3 h 03'; 2. Kuhn (Buchs); 3. Wittmer (Hersingen); 4. Amstutz (Affoltern); 5. Ackermann (Hochdorf); 6. Spaelti (Colombier); 7. Reist (Ersigen); 8. Landis (Affoltern); 9. Salm (Brugg); 10. Nicklaus (Macolin). • L'Allemand Gregor Braun a remporté le tour d'Indre et Loire, dont la dernière étape est revenue au Hollandais Piet Van Katwijk.

boxe

«Européen» des mouches

Udella trouve enfin son maître

Le long règne de Franco Udella comme champion d'Europe des poids mouches a pris fin à l'«Empire Pool» de Londres où l'Italien a perdu le titre qu'il avait conquis en 1975 et défendu depuis, huit fois victorieusement. Il a été battu aux points en douze reprises par le Britannique Charlie Magri.

même que les juges n'aient annoncé leur verdict. Son âge (32 ans) avait constitué pour lui un handicap insurmontable. Udella a fait appel à toute son expérience mais l'énergie et l'agressivité de Magri, qui n'avait pourtant jamais boxé sur plus de huit rounds, ont finalement été déterminantes.

Ce dernier, un Maltais âgé de 22 ans et qui livrait son 12^{me} combat comme professionnel, a été proclamé vainqueur à l'issue d'un excellent combat.

Bien que le verdict ait été annoncé comme étant unanime, il est apparu plus tard qu'il avait seulement été acquis à la majorité. L'arbitre et un juge ont donné la victoire à l'Anglais, respectivement par 120-116 et 120-115. Le deuxième juge a vu, pour sa part, Udella vainqueur par 118-117, ce qui a provoqué une vive réaction de Terry Lawles, le «manager» de Magri: «C'est de la folie! Udella a soulevé la main de Charlie à la fin du combat et son manager estimait que Magri avait gagné de sept points... Lawless n'en reste pas moins un «manager» heureux puisqu'il a vu, récemment, deux autres des ses boxeurs, le moyen Maurice Hope et le léger Jim Watt, devenir champions du monde (version WBC).

Quant au vainqueur, il s'est contenté de dire: «Je savais que ce serait dur mais il ne m'a jamais inquiété. Je craignais seulement la fatigue». Charlie Magri va se marier en juin.

Stade de la Maladière Mardi 8 mai à 20 h 30 NEUCHÂTEL-XAMAX NORDSTERN LOCATION D'AVANCE Delley Sport - Moka Bar Stade de la Maladière 22299 R

L'Allemagne de l'Ouest relève la tête

PAYS DE GALLES - ALLEMAGNE DE L'OUEST 0 - 2 (0-1)
MARQUEURS: Zimmermann 29^{me}; Fischer 52^{me}.

PAYS DE GALLES: Davies; Berry, Page, Phillips, Jones, Mahoney, Yorath, Thomas, Harris, Edwards, Curtis.

RFA: Maier; Cullmann, Kaltz, Karlheinz Foerster, Dietz, Stielike, Zimmermann, Bonhof, Rummenigge, Fischer, Klaus Allofs.

ARBITRE: M. Michelotti (Italie).
NOTES: «Racecourse Ground» de Wrexham. 25.000 spectateurs (à guichets fermés). Changements: Toshack pour Edwards (58^{me}) et James pour Yorath (73^{me}) chez les Gallois; Martin pour Stielike (88^{me}) chez les Allemands.

Le soutien de 25.000 spectateurs au stade «Racecourse-Ground» n'a pas suffi. Deux buts de la tête de Herbert Zimmermann (29^{me}) et Klaus Fischer (52^{me}) ont donné la victoire aux visiteurs. Le résultat est apparu logique. Les Allemands ont eu le mérite de ne pas perdre le contrôle de la situation sous les assauts furieux des dragons gallois en début de partie.

Malgré une performance assez pâle du «libero» Cullmann, la formation de la République fédérale disposait d'atouts défensifs de premier ordre, grâce surtout à l'efficacité du jeu de tête de Kaltz, Karlheinz Foerster et Dietz.

L'introduction du revenant Toshack, à la 58^{me} minute, pour Edwards, ne modifiait pas le rapport de forces. Yorath, l'habituel meneur de jeu des Gallois, subit la loi du Madrilène Stielike.

Classement du groupe 7: 1. Pays de Galles, 3/4 (8-2); 2. RFA, 3/4 (2-0); 3. Turquie, 3/3; 4. Malte, 3/1.

Après deux demi-échecs devant Malte et la Turquie, la RFA redresse la situation en s'imposant à Wrexham sur le terrain mascotte du Pays de Galles. Là où la Tchecoslovaquie avait perdu ses chances de participer au «Mundial».

automobilisme

Critérium neuchâtelois

Belle lutte en perspective

Tout est prêt. Que la fête commence. Le 5^{me} Critérium neuchâtelois promet bien des émotions. Un nombre record d'inscriptions (89 licenciés), un parcours varié à souhait avec des tronçons non-goudronnés où le pilotage compense le manque de puissance, tous les spécialistes suisses au départ: la troisième manche du championnat suisse des rallyes ne sera pas dénuée d'intérêt.

avant son abandon — celle du skieur-automobiliste Philippe Roux, actuellement en grande forme, la marque de Stuttgart paraît bien armée pour faire face à l'adversité.

«Premiers et deuxièmes au Rallye des Neiges et au Critérium jurassien, Claude Haldi - Bernard Sandoz et André Savary - Jo Bublöz seront à nouveau les hommes à battre. Pourtant, ils ne seront pas seuls et de loin... Dans le clan Porsche, il faudra surveiller avec attention le double champion d'Europe de la montagne, le Chaux-de-Fonnier Jean-Claude Béring qui, sur son terrain, rêve d'exploit. Avec le retour à la compétition du Tessinois Caverzasio, la présence de Jean-Robert Corthay — un des plus rapides au Jura

LES ITALIENS Face aux Allemands, les Italiens! Les deux Fiat 131 Abarth de Philippe Carron-Daniël Siggen et d'Eric Chappuis - Edy Bernasconi devraient être dans leur élément en terre neuchâteloise alors que l'on attend avec intérêt Claude Etienne, inscrit avec sa Lancia Stratos.

Peut-être barrées en puissance pour la victoire au «scratch», les Opel Kadett GTE groupe 2 de Michel Scemama et de Secondo Spaccio peuvent venir jouer les trouble-fêtes. On le voit, la lutte sera terrible. Le vainqueur, c'est certain, sera un des «gros bras» du rallye helvétique. Ce n'est pas un mince mot... JICÉ

hockey sur glace

Zenhäusern reste à Viège

Coup dur pour le CP Lucerne: Bruno Zenhäusern, que les Lucernois voulaient engager comme joueur-entraîneur, reste à Viège, les dirigeants valaisans n'étant pas disposés à laisser partir leur joueur. Les Lucernois ont donc à la recherche d'un entraîneur. Il s'agira probablement d'un étranger. E. E.

gymnastique

Finale cantonale Serrières en verve

La finale du championnat cantonal à l'artistique s'est déroulée à La Chaux-de-Fonds, devant un public de connaisseurs. Quarante concurrents ont pris part aux trois manches de cette compétition. Les gymnastes de Serrières et du Locle figurent en tête du palmarès, où ils devancent ceux de La Chaux-de-Fonds-Ancienne, de Peseux et de Saint-Aubin. Ch. Wicky (Peseux) remporte un nouveau titre de champion cantonal, en l'absence de J.-P. Jaquet.

PAH Performance 1: 1. Haerberli D. (Serrières) 107.30; 2. Biagioli F. (Serrières) 106.50; 3. Romano L. (Serrières) 106.10; 4. Augsburger P. (Serrières) 105.50; 5. De Luca S. (Serrières) 102.95; 6. Hilpert M. (Serrières) 102.90; 7. Girardin M. (Ch.-de-Fonds) 100.60; 8. Daenzer O. (Le Locle) 100.30; 9. Chèvre P.-A. (Le Locle) 99.70; 10. Ribelles R. (Saint-Aubin) 97.90. — Equipés: 1. Serrières 319.90; 2. Serrières II 311.35; 3. Le Locle 292.15.

Perf. 2: 1. Biagioli P. (Serrières) 107.55; 2. Schlaeppli S. (Ch.-de-Fonds) 106.70; 3. Martinez J. (Peseux) 106.40; 4. Buhler C. (Ch.-de-Fonds) 106.00; 5. Maurer M. (Serrières) 105.65; 6. Haerberli J.-M. (Serrières) 105.35; 7. Pedimina P. (Saint-Aubin) 105.20; 8. Mettraux M. (Peseux) 102.80; 9. Grandjean P. (Ch.-de-Fonds) 102.65; 10. Bourquin J.-D. (Peseux) 101.90. — Equipés: 1. Serrières 318.55; 2. Ch.-de-Fonds-Ancienne 315.35; 3. Peseux 311.30.

Perf. 3: 1. Rotta F. (Le Locle) 106.75; 2. Liengme V. (Le Locle) 106.30; 3. Dardel L. (Serrières) 103.30; 4. Hofer M. (Le Locle) 102.65; 5. Buhler D. (Ch.-de-Fonds) 102.60; 6. Collaud F. (Serrières) 99.50. — Equipés: 1. Le Locle 315.70; 2. Serrières 297.50.

rugby

Ligue nationale A

Succès salvateur de Neuchâtel!

SPORTING-GENÈVE - NEUCHÂTEL-SPORTS 14-16 (0-16)

NEUCHÂTEL-SPORTS: Jacot, Vuillomenet, Chevillard; Decrauzat, Lambert; Charmelot, Nicollier, Johnson (m), De Montmolin (O), Kägi, Soap, Haller, Mascle, Bangerter.

NOTES: terrain de Vessy, 150 spectateurs. Température idéale. ARBITRE: M. Scea.

Par sa victoire sur Sporting, Neuchâtel a assuré son maintien en ligue nationale A. Or, avant la rencontre, on ne donnait guère de crédit à l'équipe neuchâteloise. Certes, l'adversaire du jour fut médiocre, mais le succès est mérité pour les Neuchâtelois qui ont luté jusqu'au bout pour conserver leur place parmi les meilleures équipes du pays.

La première mi-temps fut à l'actif des visiteurs. Les points ont été marqués d'une fort belle manière, c'est-à-dire après des phases du jeu collectif et concrétisées par Kaegi, Haller et Nicollier. Après le changement de camp, les Genevois, emmenés par leur capitaine Barras, essayèrent de revenir à la marque. Ils échouèrent sur le fil. En effet, il restait une minute à jouer et l'essai paraissait «tout cuisé» quand Bangerter plongea sur l'ailier, provoquant la faute de ce dernier. Les «supporters» en étaient quittes pour la peur! Cette victoire relègue Nyon car, mathématiquement parlant, «les carottes sont cuites».

Samedi, à 15 h, Neuchâtel recevra Hermance, grand prétendant au titre de champion suisse et qualifié en Coupe aux dépens d'International Genève (15-6). Neuchâtel créera-t-il la surprise? D. H.

yachting

Dimanche matin

Revanche à la coupe Farewell?

L'an dernier Jean Lauener gagnait la «Coupe Farewell» en 3 h 14'55", sur son «Toucan». Il précéderait Godet de 8" sur un bateau du même type. Comme ces deux bateaux seront certainement au départ de l'édition 79, dimanche matin à l'aube, l'on

risque de les retrouver tous deux en tête. En effet les bateaux du type «Toucan» sont actuellement les plus rapides sur le lac. Il sera donc très difficile aux autres barreaux, même si éventuellement ils sont meilleurs, de les battre.

PARCOURS HABITUEL Le parcours habituel de cette régatée est le suivant: Nid-du-Crô - Saint-Blaise - Portalban - Chevroux - Auvernier - Nid-du-Crô. Il est prévu des raccourcis si le vent est trop faible. Cela a été le cas l'an dernier puisque les navigateurs n'avaient pas passé par Chevroux. C'est une régatée dite «au long cours» sur un parcours fixe, le départ est donné en direction de Saint-Blaise quelle que soit la direction du vent, par opposition à une régatée en triangle, sur un parcours olympique, toujours orienté en fonction de la direction du vent, indépendamment de lieux géographiques précis. La «Coupe Farewell» est la première régatée des lacs jurassiens dans la saison 79 pour le yachting lourd (bateaux de croisière). Y.-D. S.

GAGNER 1 VOYAGE À L'EXPOSITION FLORALE DE BONN en participant au «GRAND CONCOURS FLORAL» durant la Quinzaine «FLEURS ET GASTRONOMIE HOLLANDAISE 79» Cartes à disposition pour Fr. 1.— à l'hôtel-restaurant City et au Jardin anglais. Délai: 12 mai FLFURS ET GASTRONOMIE HOLLANDAISE 79 22140 R

basketball

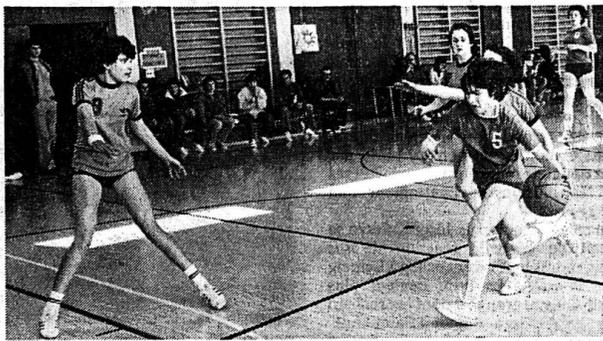
Victoires bernoise et genevoise

Beau succès du tournoi national pour cadettes du CEP Cortaillod

Les organisateurs du CEP de Cortaillod ont été largement récompensés de leurs efforts, samedi et dimanche dernier. Succès sportif et conditions météorologiques favorables se sont conjugués pour donner à leur premier « super-tournoi » le relief qu'il méritait. Près de cent trente jeunes basketteuses, nées en 1962 et plus tard, ont « tapé le ballon », dans les trois salles mises à disposition sous l'œil intéressé d'es entraîneurs, tout d'abord, mais aussi de M. Jean-François Monnier, président de l'ACNBA, et de M. Michel Delachaux, responsable des compétitions jeunesse auprès de la FSBA.

Voici les principaux résultats (matches de 2 x 9 minutes):

Avancées (groupe I). — Abeille I - CEP I: 20-15; Arlesheim I - Plainpalais: 6-31; Sion - Abeille I: 0-2 (f); Arlesheim I - CEP I: 13-16; Plainpalais - Sion: 2-0 (f); Abeille I - Arlesheim I: 9-10; CEP I - Sion: 2-0 (f); Plainpalais - Abeille I: 22-12; Arlesheim I - Sion: 2-0 (f); Plainpalais - CEP I: 23-8. — **Avancées (groupe II).** — Université Ntel - Val-de-Ruz: 18-9; Stade Français - Olympic: 2-0 (f); Basler MBC - Université: 17-10; Stade Français - Val-de-Ruz: 14-5; Olympic - Basler MBC: 0-2 (f); Université - Stade Français: 19-28; Val-de-Ruz - Basler MBC: 8-20; Olympic - Université: 0-2 (f); Stade Français -



NETTEMENT. — C'est par une nette victoire que les Bernoises de Femina ont battu, en finale, les représentantes d'Arlesheim (cuisseuses noires). (Avipress-Treuthardt)

Basler MBC: 15-7; Olympic - Val-de-Ruz: 0-2.

Débutantes (groupe I). — Université II - CEP II: 10-4; ES Vernier - Sulgen: 6-15; Université II - Sulgen: 12-19; ES Vernier - CEP II: 18-4; CEP II - Sulgen: 6-27; ES Vernier - Université II: 14-19. — **Débutantes (groupe II).** — Abeille II - Femina Berne: 4-18; Arlesheim II - Nendaz: 16-10; Abeille II - Nendaz: 13-22; Arlesheim II - Femina Berne: 4-18; Femina Berne - Nendaz: 19-4; Arlesheim II - Abeille II: 9-4.

finale des avancées: Plainpalais - Stade Français: 38-34.

Finale des débutantes: Arlesheim II - Femina Berne: 0-42.

CLASSEMENTS FINALS

Avancées. — 1. Plainpalais; 2. Stade Français; 3. Basler MBC; 4. Abeille I; 5. Université I; 6. CEP I; 7. Arlesheim I; 8. Val-de-Ruz.

Débutantes. — 1. Femina Berne; 2. Arlesheim II; 3. Sulgen; 4. Université II; 5. Nendaz; 6. Vernier; 7. Abeille II; 8. CEP II. A. Be.

football

Journée favorable aux « Meukeux » ?

Pas de répit en ligue B

Pas de « répit international » pour les clubs de ligue B dont le pensum ne sera donc pas interrompu, ce week-end, par le match Suisse-RDA. Le programme de cette fin de semaine est même assez pimenté, puisqu'on y trouve, notamment, un certain Winterthur-Lugano (promotion) et une confrontation entre Bienne et Fribourg (relégation). Le reste du menu ne laissera, en outre, pas indifférents les habitués de la ligue B car cette division nous ménage tant de surprises que bien des issues sont encore possibles. A huit journées de la fin, on peut dire que rien n'est encore décidé, sauf la relégation de Young Fellows.

Dalglish à l'honneur

Kenny Dalglish, l'attaquant international écossais de Liverpool, a été nommé « footballeur de l'année », en Grande-Bretagne, par l'association des spécialistes. Il a reçu plus de soixante pour cent des voix, devant Oswald Ardiles, l'international argentin de Tottenham Hotspur et Liam Brady, international de l'Eire, qui avait été désigné « joueur de l'année » par les joueurs eux-mêmes.

Dalglish a marqué 23 buts pour Liverpool cette saison, recouvrant son efficacité au moment où Ardiles, fatigué, perdait la sienne. Dalglish est le quatrième joueur de Liverpool, en six ans, à être nommé, après Ian Callaghan (1974), Devin Keegan (1976) et Emlyn Hughes (1977).

• Angleterre. — Championnat de première division: Bolton Wanderers - Liverpool 1-4; Everton - West Bromwich Albion 0-2; Manchester City - Birmingham City 3-1. — Classement: 1. Liverpool 38/60; 2. West Bromwich Albion 37/53; 3. Nottingham Forest 37/51.

Le match Winterthur-Lugano constituera indubitablement la tête d'affiche du week-end. Lugano peine actuellement, alors que Winterthur semble être au meilleur de sa forme. La formation tessinoise aura donc énormément de difficultés à défendre sa deuxième place sur la Schützenwiese où l'équipe locale entreprendra tout afin de rejoindre son adversaire. Cela promet une belle empoignée! Et un résultat serré, avec un avantage à Winterthur.

Pendant ce temps, La Chaux-de-Fonds aura l'avantage d'accueillir un adversaire moins ambitieux. Ayant évité le naufrage, Bellinzona se présentera probablement sans grande prétention à la Charrière et... si la neige ne vient pas empêcher le déroulement des opérations, La Chaux-de-

Fonds pourra ajouter 2 nouveaux points à son total. La méfiance est toutefois de rigueur, un adversaire décontracté pouvant se prendre soudain... pour une peau de banane!

LUCERNE EN DANGER

Delicate tâche pour Lucerne dont le déplacement au Neufeld ne sera pas forcément synonyme de succès. Devant son public, Berne ne va pas ménager ses peines pour tenter de faire trébucher l'un des « leaders ». Et puis, le néo-promu n'a pas encore la vie sauve; il doit se battre pour glaner des points dans n'importe quelle circonstance. La journée pourrait donc, une nouvelle fois, être favorable à La Chaux-de-Fonds, qui, des prétendants à l'ascension, a certainement la tâche la moins difficile.

Dans un autre secteur, Bienne et Fribourg vont se livrer une cruelle bataille contre la relégation. Un point seulement sépare ces deux équipes, à la faveur de Fribourg. Un partage ferait bien l'affaire de chacune, mais dans un camp comme dans l'autre, on en veut certainement plus... Fribourg paraît présentement plus solide que Bienne mais l'avantage du terrain peut compenser cette différence. Malin, celui qui donnera le pronostic exact.

CAROUGE EN APPEL

Etoile Carouge se trouve dans une situation plus que périlleuse et ce n'est pas Aarau qui fera un « effort » pour l'améliorer! Du reste, les Argoviens n'ont pas encore abandonné tout espoir de se trouver, au dernier moment, dans le trio de tête. Une défaite pourrait être fatale à Carouge, à l'heure où Kriens, autre club menacé, recevra Young Fellows qu'il peut légitimement espérer battre. C'est le moment où jamais, pour Kremer et ses coéquipiers, de serrer les dents!

Vevey-Frauenfeld et Wettingen-Granges complètent le programme de cette 23^{ème} journée. Deux rencontres où les points n'auront pas une importance mirobolante, encore que Wettingen reste dans une situation peu enviable.



NOUVEAU BOND? — A l'instar de son jeune demi Hochuli, La Chaux-de-Fonds fera-t-elle un nouveau bond vers la ligue A, ce week-end? (Pressservice)

hockey sur glace

Sur le front de la Coupe Stanley

Montréal et Boston en demi-finales

Les deux premiers demi-finalistes de la coupe Stanley sont d'ores et déjà connus. Les Canadiens de Montréal et les Bruins de Boston ont balayé leur série 4 de 7 contre Toronto et Pittsburgh par 4 victoires à 0. Les détenteurs de la fameuse coupe, les Canadiens de Montréal, ont dû recourir aux prolongations lors des 2 joutes disputées au jardin de Toronto. Il a même fallu attendre la 16^{ème} minute de 2^{ème} période de prolongations pour que Cam Connor jette la consternation parmi les 16.500 admirateurs des Maple Leafs en réussissant le filet gagnant (4-3) dans la 3^{ème} manche. Les Leafs étant au pied du mur, c'est avec beaucoup de nervosité qu'ils abordèrent la joute décisive. Ils prirent un départ catastrophique et c'est logiquement que les montrealais Lambert, Robinson, Mondou et Hugues firent bouger les cordages du cerbère Mike Palmatier. Malgré ce handicap, les Torontois n'ont pas renoncé et au début du 3^{ème} vingt, le tableau d'affichage indiquait encore 2 buts de retard. Bandant toute leur énergie, McKechnie et Dan Maloney, des Leafs, ramenèrent le pointage à 4-4, 29 secondes avant le coup de sirène final. En surtemps, c'est l'arrière montrealais Larry Robinson qui se chargea d'expédier Toronto en vacances plus tôt que prévu en ajustant un lancer-frappé de la ligne suisse à un jeu de puissance du Canadien.

une position favorable de 3 parties contre 1 dans cette série.

La grande surprise de ces ¼ de finales pourrait bien venir des Rangers de New-York. Le nouveau gérant-général et pilote des Rangers, Fred Shero, a préparé une médecine toute spéciale pour les Flyers de Philadelphie, équipe qu'il a dirigée pendant 11 saisons et menée 2 fois à la conquête de la coupe Stanley en 1973-74 et 1974-75. Devant 17.300 spectateurs déchaînés au Madison Square Garden de New-York, les Rangers ont fait tonner leur artillerie obtenant 5 buts sans réplique au cours des 2^{ème} et 3^{ème} tiers du 3^{ème} match et ce sont Hedberg, Duguay, Murdoch et Dave Maloney, 2 buts en 26 secondes, qui ont inscrit leur nom au tableau d'affichage. Dans la 4^{ème} joute, les affaires ont été rondement menées une fois de plus par les Rangers et le portier Davidson a fêté un blanchissage bienvenu de 6-0. Connaissant les moindres failles des Flyers, le pilote Shero a jeté ses lignes d'attaque à l'assaut des buts adverses avec une efficacité redoutable puisque Murdoch (2 buts), Johnstone (2 buts), Espoito et Sheehan ont placé les Rangers dans

Bostonais n'ont eu aucune peine à s'imposer 4-1.

Les Islanders de New-York ont décroché un autre facile triomphe de 4-0 aux dépens de Chicago. Harris, Henning, Gillies et Potvin se sont mis en évidence par leur but, tous réussis sur des actions collectives de bonne facture. Les Islanders de

Al Arbour sont présentement en grande forme et la logique voudrait qu'ils se débarrassent rapidement des Black Hawks qui ne sont plus que l'ombre de la grande formation de Bobby Hull des années 1960 à 1973. Les Islanders mènent 2 gains à 0 dans cette série. Jarco JOJIC

athlétisme

Les Bruins de Boston n'ont, pour leur part, pas connu trop de problèmes pour venir à bout des Pingouins de Pittsburgh. C'est le vétérinaire Jean Ratelle, 39 ans, qui a joué un rôle prépondérant dans la qualification des Bruins lors des 2 parties disputées dans la ville de l'acier. Après un résultat serré de 2-1 dans le 3^{ème} match, McAdam et Middleton ayant compté pour les vainqueurs, Ratelle a bien dirigé l'offensive des siens dans le 4^{ème}, et les

pétanque

Succès du 5^{ème} Championnat cantonal en doublettes

Le club de pétanque « Les Trois-Couleurs » de Neuchâtel doit être béni des dieux... En effet, alors que durant toute la semaine il avait fait un temps exécrable, les responsables de l'organisation au chef-lieu, du 5^{ème} championnat cantonal de pétanque en doublettes ont bénéficié d'un temps splendide pour leur manifestation. Rien d'étonnant, dès lors, que plusieurs centaines de promeneurs aient retrouvé, en ce dernier dimanche d'avril, une ambiance du Midi sur les Jeunes-Rives de Neuchâtel.

Les joueurs, eux aussi, avaient répondu en masse à l'invitation, puisque 91 équipes seniors et 13 doublettes cadets-juniors ont participé au concours. Voici les classements:

Championnat cantonal doublettes (seniors): 1. Claude Melano - Pierre Matthey («La Geneveysanne»); 2. Charles Hermann - Laurent Boillod («La Geneveysanne»); 3. André Evard - Eric Hummel («La Bricole»); 4. Jo Raffini - Georges Schneider («Les Meukeux»); 5. ex aequo, Severino Patrizzi - Francis Cavalier («La Bourdonnière»); André Roos - Auguste Stahel («La Bricole»); Marc Monnier - Mauro Orlando («Les Renards»); Célestin Musso - Jean-P. Froidevaux («Les Meukeux»); Angelo Giovagnoli - Tarcisio Locatelli («Le Verger»); Georges Magnin - Lucien Passet («Les Meukeux»).

Ces dix doublettes sont qualifiées pour le championnat suisse à Genève. Les quatorze autres équipes seront désignées par les clubs de l'association neuchâteloise. Mais le canton de Neuchâtel pourra peut-être encore envoyer deux équipes supplémentaires à Gxén'Ve. Il suffirait qu'une autre association cantonale cède deux places. Tant qu'il y a de l'espoir...

Classement du championnat cadets-juniors: 1. Michel Botalla - Fabien Droz («Le Verger»); 2. Luigi Vasso - Alfred Buonomo («Le Verger»); 3. Claudio Constantini - Jean-Daniel Constantini («Les Renards»); 4. Daniel Cornice - Robert Cornice («Les Meukeux»).

A relever que ce 5^{ème} championnat cantonal, parfaitement organisé, s'est déroulé dans une très bonne ambiance et a constitué une magnifique propagande pour la pétanque. Seul le joran qui s'est

automobilisme

Nouveau conflit entre Fédération et formule un

Nouvel épisode, le week-end dernier dans le conflit FIA (Fédération internationale automobile) - FOCA (Association des constructeurs de formule un): le comité exécutif de la FIA a affirmé, à nouveau, qu'il lui est « impossible de satisfaire à la demande d'autonomie » formulée le 16 février par la FOCA.

Dès le 17 février, la FIA avait motivé son refus en déclarant que « les intérêts du sport doivent avoir la primauté sur les intérêts commerciaux particuliers ». Elle a rappelé que son bureau avait confié à la Fédération internationale de sport auto-

mobile (FISA) le soin d'examiner avec les constructeurs les conditions d'efficacité de la commission de la formule un. Créée à Londres au milieu du mois d'avril, celle-ci comprend trois représentants de la FISA (le président de la commission des constructeurs de la FOCA, Bernie Ecclestone, le président, le Français Jean-Marie Balestre, le responsable de l'écurie Brabham, le constructeur champion du monde et un représentant des autres constructeurs), deux représentants des commanditaires, deux de la commission des organisateurs de circuits et deux des « firmes » de pneumatiques.

D'autre part, la Fédération internationale a demandé d'insérer, à l'ordre du jour de la prochaine réunion des ministres des sports des Etats européens, la question de la reconnaissance absolue des autorités sportives nationales pour le contrôle des compétitions automobiles.

Evouant cette requête, la FOCA a répondu qu'elle estime que le pouvoir sportif doit rester entre les mains de ceux qui ont un intérêt direct dans le sport. « Nous sommes sûrs que les ministres des différents gouvernements pensent comme nous ».

L'Anglais Bernie Ecclestone avait sérieusement critiqué la Fédération internationale: « Celle-ci ne sert à rien. Un organisme qui ne fait pas d'investissement dans l'automobile et se contente de dicter des normes unilatéralement est un organisme mort. Nous prétendons que la formule un est une activité à part qui relève de notre ressort ».

hockey sur terre

Ligue B: Neuchâtel respire

Stade-Lausanne II - Neuchâtel 2-5 (0-4)

Neuchâtel: Charmillot; Lauber, Miauton, Terbaldi, Zosso, Vioget, Wernli, Staehli (Gauchat), Chailet, Steiner, Henderson. Entraîneur: Vioget.

Marqueurs: Steiner, Chailet (3), Henderson pour Neuchâtel. — Cravante, Bebon pour Stade-Lausanne.

Sur le terrain de Vidy, Neuchâtel n'a eu aucune peine à s'imposer face à la deuxième garniture des « rouge et blanc ». Dès le début de la rencontre, les Neuchâtelois s'installèrent dans le camp adverse et bouculèrent les Vaudois repliés dans leurs vingt-deux mètres. Après une dizaine de petits corners, Steiner trouva la faille et ouvrit la marque. Neuchâtel poursuivit sa pression, et, en quelques minutes, Chailet réussit deux goals magnifiques suivis d'un quatrième d'Henderson. La seconde période fut moins bonne; les Neuchâtelois pêchèrent par précipitation et relâchèrent le marquage. En deux contre-attaques les Stadistes réduisirent la marque. Les « jaune et rouge » réagirent très rapidement et, après quelques corners, Chailet à nouveau scella le score final de 5-2.

Dimanche prochain, Neuchâtel recevra

olympisme

Championnat suisse

Urania, la lanterne rouge, sur le terrain de Serrières. Favoris, les Neuchâtelois devront néanmoins donner le maximum afin de se mettre définitivement à l'abri de la relégation.

En ligue A le derby lémanique est revenu à Stade-Lausanne qui a battu Servette par 3-1, alors que tous les autres favoris l'ont emporté. La prochaine journée sera déterminante pour la relégation avec les matches Olten - Stade-Lausanne et Lucerne - Servette.

RÉSULTATS DU WEEK-END

Ligue A Stade-Lausanne - Servette 3-1; Bâle - Olten 3-1; BW Olten - Schönenwerd 2-4; RW Wettingen - Lucerne 6-1.
Ligue B: Black-Boys - Lausanne II 1-0; Black-Boys II - Lausanne I 0-2; Servette - Urania 5-2; Stade-Lausanne II - Neuchâtel 2-5.
1^{ère} ligue: Lausanne III - Neuchâtel II 4-0.
Juniors A: Black-Boys - Neuchâtel A2 2-1.
Classement ligue A: 1. Bâle 11-18 pts; RW Wettingen 11-18; 3. BW Olten 11-11; Schönenwerd 11-11; 5. Olten 11-7; 6. Stade-Lausanne 10-7; 7. Lucerne 10-6; 8. Servette 11-6.
Classement ligue B: 1. Black-Boys I 10-18; 2. Servette II 9-14; 3. Lausanne-sp. I 9-14; 4. Lausanne-sp. II 10-10; 5. Neuchâtel 9-9; 6. Stade-Lausanne II 10-4; 7. Black-Boys II 10-4; 8. Urania 9-3.

PRONOSTICS SPORT-TOTO PRONOSTICS

1. Suisse - RDA. — Le changement de « coach » de l'équipe nationale aura-t-il une influence bénéfique sur les prestations des joueurs à croix blanche? X 2 2
2. Berne (11) - Lucerne (3). — Lucerne ne peut se permettre de concéder un seul point à son adversaire s'il veut garder ses chances d'accéder à la promotion. 2 X 2
3. Bienne (13) - Fribourg (10). — Match serré, au niveau de la relégation, entre deux équipes de force sensiblement égale. 1 2 X
4. La Chaux-de-Fonds (1^{er}) - Bellinzona (7). — Match de routine pour Bellinzona, qui n'a rien à perdre ou à gagner; la Chaux-de-Fonds devrait donc s'imposer sans difficulté. 1 1 1
5. Etoile Carouge (15) - Aarau (5). — Les Genevois n'ont pas le choix: ils doivent gagner s'ils veulent éviter la relégation. X 2 1
6. Kriens (14) - Young Fellows (16). — Pour Kriens, une excellente occasion d'empocher deux points précieux. 1 1 1
7. Vevey (8) - Frauenfeld (6). — Malgré ses performances irrégulières, Vevey, sur

- son terrain, est un adversaire redoutable. 1 1 X
8. Winterthur (4) - Lugano (2). — Entre ces deux candidats à la promotion, il faut favoriser les maîtres de céans, actuellement en meilleure forme que les visiteurs. 1 X X
9. Malley (5) - Stade Lausanne (2). — Partie très ouverte entre les deux clubs lausannois qui se connaissent bien. X 1 2
10. Delémont (1^{er}) - Bulle (2). — Dans cette rencontre au sommet du groupe 1 de 1^{ère} ligue, l'actuel « leader » devrait l'emporter. 1 1 2
11. Blue Stars (6) - Muttenz (1^{er}). — Bien que moins convaincant ces derniers temps, Muttenz reste logiquement favori. 2 X 2
12. Locarno (4) - Balzers (5). — Peu convaincants à l'extérieur, les visiteurs ne rapporteront probablement aucun point de leur déplacement. 1 1 1
13. SC Zoug (2) - Ibach (1^{er}). — Tout est possible, dans ce match au sommet du groupe 4. X 1 2

La liste des tendances

	1	X	2
1. Suisse-RDA	3	4	3
2. Berne-Lucerne	2	4	4
3. Bienne-Fribourg	5	3	2
4. La Chaux-de-Fonds-Bellinzona	6	2	2
5. Etoile Carouge-Aarau	4	3	3
6. Kriens-Young Fellows	6	3	1
7. Vevey-Frauenfeld	6	2	2
8. Winterthur-Lugano	4	4	2
9. Malley-Stade Lausanne	4	3	3
10. Delémont-Bulle	5	3	2
11. Blue Stars-Muttenz	3	3	4
12. Locarno-Balzers	6	2	2
13. SC Zoug-Ibach	4	4	2

Manœuvre électorale? Les JO 1988 en Grande Bretagne?

La Grande-Bretagne posera sa candidature pour accueillir les Jeux olympiques de 1988, mais selon un concept national. Autrement dit, si cette candidature était retenue par le Comité olympique international, l'essentiel du village olympique se trouverait à Londres, mais une grande partie des épreuves serait organisée aux quatre coins du Royaume uni et les frais en partie assumés par les villes intéressées.

Au cours d'une conférence de presse, le ministre britannique des sports, Denis Howell, a expliqué qu'un futur gouvernement britannique entendrait éviter les écueils d'ordre financier qui avaient failli compromettre les derniers Jeux à Montréal. Avec franchise, il admit — tout en se défendant devant des représentants sceptiques de la presse sportive qu'il soit question d'une manœuvre en pleine campagne électorale — que la Grande-Bretagne, si sa candidature était retenue, profiterait des Jeux pour améliorer le plus

d'installations sportives possible à travers le Royaume uni. Selon lui, les frais encourus par le pays-hôte pour accueillir les pays participants dans une seule ville — en l'occurrence Londres — seraient de l'ordre de 400 à 600 millions de livres. Il conviendrait en effet de construire notamment un stade entièrement nouveau dans la capitale. En perfectionnant les installations actuelles à Londres et dans diverses cités en Ecosse et au Pays de Galles, les autorités britanniques pourraient réduire les frais de 20 pour cent. La natation pourrait se dérouler à Edimbourg, les jeux en salle à Birmingham, la boxe à Glasgow, l'aviron à Nottingham, la voile à Cowes dans l'île de Wight, le football à Liverpool et Manchester avec la finale à Wembley, etc. Les commentateurs sportifs font remarquer que d'ici 1988 beaucoup d'eau coulera sous les ponts de la Tamise... Les Jeux olympiques ont eu lieu deux reprises en Grande-Bretagne: en 1908 et en 1948.

OFFRES D'EMPLOIS

DIGITANA AG

Als leistungsfähige Generalvertretung verkaufen wir moderne analytische und wissenschaftliche Apparate und Systeme an Laboratorien von Spitälern, Hochschulen, industriellen Betrieben und Forschungsanstalten.

Unsere Filiale Neuchâtel sucht für anspruchsvollen Service- und Kundendienst

Servicetechniker

Computertechniker, FEAM, Elektroniker

Wir erwarten dynamische, einsatz- und reisefreudige Bewerber im Alter von 22-30 Jahren mit guten Englischkenntnissen, Ausbildung und Erfahrung in modernem elektronischem Apparatebau, Digital- und Computertechnik oder Prozesssteuerungen.

Wir bieten interessantes selbständiges Arbeitsgebiet mit optimaler Unterstützung der Generalvertretung und der Lieferwerke; Ausbildungs- und Weiterbildungsmöglichkeiten im In- und Ausland; gute Salär- und Anstellungsbedingungen mit üblichen Sozialleistungen und voller Spesenregelung; persönliches, privat benutzbares Firmenfahrzeug.

Interessenten bewerben sich hand-schriftlich mit den üblichen Unterlagen oder informieren sich bei Herrn H. Haab, Tel. (01) 725 61 91, Digitana AG, Burghaldenstr. 11, 8810 Horgen. 21599-O

GRENACHER SAINT-BLAISE

cherche pour entrée immédiate

SERVICEMAN

Préférence sera donnée à personne âgée de 30 à 45 ans.

Prendre contact en téléphonant au (038) 33 33 33. 22130-O

Cherchons pour remplacement du 25 juin au 23 juillet

cuisinier (ère)

Home Bellevue Le Landeron Tél. 51 23 37. 22169-O

Manufacture d'horlogerie AUDEMARS PIGUET & C^o S.A. Le Brassus

cherche pour son département MÉCANIQUE

FRAISEUR

ayant quelques années de pratique.

Entrée immédiate ou à convenir.

Avantages sociaux modernes.

Horaire libre.

Faire offres à Audemars Piguet & C^o SA 1348 Le Brassus. Tél. (021) 85 50 33. 21665-O



Service S.A., Neuchâtel quai Godet 12,

cherche

Monteur électricien

capable et sachant prendre des initiatives.

Entrée immédiate ou à convenir. Bons gains, avantages sociaux.

Prendre rendez-vous par téléphone N° 25 00 44. 21881-O

VonRoll

Nous engageons:

ébarbeur

- pour notre département:

traceur

- pour notre département fusion:

conducteur de four

- pour notre département mécanique:

mécanicien-tourneur

- pour notre département fonderie:

noyautreuse

Salaires en rapport avec les exigences.

Téléphonez au (032) 41 74 44 et demandez M. Kubli. 21578-O

FONDERIE DE FER ET D'ACIER SA BIENNE EISEN- UND STAHLGIESSEREI AG BIEL Rue Joh. Renfer 51-55 2504 Bienne Tel. 41 74 44



LES BRENETS

cherche

AGENT D'ORDONNANCEMENT

ayant expérience du lancement, du suivi des délais et de l'approvisionnement, OU MÉCANICIEN

souhaitant être formé dans ce domaine. Age souhaité: 25 ans minimum. Sens des responsabilités, esprit d'initiative et entregent.

Entrée immédiate ou à convenir. Conditions sociales et avantages qu'un groupe important offre à ses collaborateurs.

Faire offres avec curriculum vitae à: SEITZ S.A. Service du personnel 2416 Les Brenets - Tél. (039) 32 11 12. Une entreprise affiliée à Pierres Holding S.A. 21822-O



Le critique d'art

- Un caractère bien à lui, n'est-ce pas? - Très juste. Et si rafraîchissant.



tant qu'il y aura de bons moments!

Hôtel-restaurant cherche

sommelière

ou débutante. 2 horaires: avec 2 1/2 et 1 1/2 jour de congé par semaine en alternance.

Tél. (038) 31 13 42. 22019-O

Nous cherchons un collaborateur (ou une collaboratrice) de langue maternelle française, habile et sachant faire preuve d'initiative pour traiter les problèmes actuariels et commerciaux avec nos agences générales de Suisse romande et du Tessin. Si vous possédez un certificat de

maturité scientifique

ou de

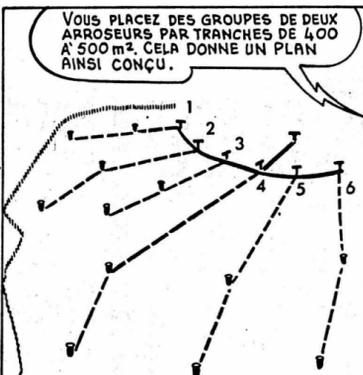
technicien-employé de commerce

vous trouverez chez nous un poste indépendant avec possibilités d'avancement. Une certaine expérience en assurance-vie serait un avantage. Des connaissances de la langue allemande sont souhaitables. Un programme spécial de formation est toutefois prévu pour les candidats qui n'auraient pas de connaissances de la branche.

Veillez adresser vos offres avec copies de certificats à la «Winterthur» Société d'Assurances sur la Vie, M. Th. Sträuli, Römerstrasse 17, 8401 Winterthur, tél. (052) 85 11 11. 21738-O



PELOUSE ET JARDINAGE / Montage pour une commande programmée 50



JÉ SAIS QU'AVEC MA CANALISATION DE 16 mm INTÉRIEUR, JE NE POURRAI FAIRE FONCTIONNER QUE DEUX ARROSEURS SIMULTANÉMENT. C'EST INSUFFISANT POUR LA SUPERFICIE DE LA PELOUSE. QUE FAIRE ?

VOUS PLACEZ DES GROUPES DE DEUX ARROSEURS PAR TRANCHES DE 400 A 500 m². CELA DONNE UN PLAN AINSI CONÇU.

POUR LA COMMANDE DE CES DIFFÉRENTES CANALISATIONS, VOUS DEVEZ MANŒVRER L'UN APRÈS L'AUTRE LES ROBINETS D'ARRÊT 1-2-3-4 ETC... EN UTILISANT UN TEMPORISATEUR OU EN FAISANT POSER UN PROGRAMMATEUR.

(A suivre)

dans votre BOUCHERIE MIGROS jusqu'au samedi 5 mai:

Baisse sur le veau! 190

nous vous proposons entre autres:

Jarrets de veau les 100 g (au lieu de 2.20)
Rôti de veau, collet les 100 g 1⁷⁵ (au lieu de 1.90)

Prix. Qualité. Choix.

MIGROS

dans tous nos magasins:

Filets Gourmet à la Florentine

surgelés, prêts à cuire:

le paquet de 400 g **270** (au lieu de 3.30)
(100 g = —.67⁵)

Steiner
Horlogerie - Bijouterie
Orfèvrerie - Étais

Fête des mères
En exclusivité
Nouvelle chaîne
avec cœur or 18 ct.
Notre prix: Fr. 125.-

2000 Neuchâtel - St-Honoré 3
Tél. 038 25 22 81

PETITES ANNONCES
au tarif réduit de 65 c. le mot
(minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

À VENDRE

VÉLO DE COURSE, machine à laver, prix avantageux. Tél. 31 77 65, le soir dès 19 heures. 22161-J

PLANCHE À VOILE Mistral d'occasion, 1300 fr. Tél. 46 16 44. 17140-J

EN EXCELLENT ÉTAT, voilier Vaurien, coque plastifiée blanche avec chariot, 2300 fr. Tél. (038) 31 67 55. 17790-J

PIANO BRUN, machine à laver le linge Röteli Candy, congélateur Bosch 260 l., Tél. 42 54 44. 17793-J

MINI TRAIN N (neuf 950 fr.) au plus offrant. Tél. 25 68 27, après 18 heures. 17131-J

86 CASSETTES 8 pistes - appareil cassette haut-parleurs, sacoches cassettes, valeur 2000 fr., cédé à 1000 fr. Tél. (038) 53 47 23, heures repas. 17789-J

CONGÉLATEUR 320 L (armoire) utilisé 3 mois, valeur neuf 650 fr., cédé à 450 fr. Tél. 31 65 01. 17123-J

BOIS DE CHEMINÉE et feu, prix d'été, avantageux. Tél. (038) 25 89 89. 17080-J

VÉLO COURSE 10 vitesses, cadre 54 cm, 300 fr. Tél. 42 56 30, dès 18 heures. 17062-J

VÉLOMOTEUR CIAO peu utilisé, 300 fr. Tél. 31 32 09. 17583-J

UNE TABLE RONDE pied central, un régulateur. Tél. (039) 41 40 57. 22021-J

CHAUFFE-EAU À GAZ (bouteille), brûleurs neufs. Tél. (038) 53 35 02. 17087-J

ROBE DE MARIÉE, taille 36-38, avec chapeau. Tél. 25 44 12. 17150-J

TRÈS ANCIENS BAHUTS restaurés, chêne et sapin; table et miroir acajou pour hall. Tél. 31 38 03. 17148-J

TROTTINETTE 15 fr., tricycle 30 fr.; complets homme, taille 46, 50 fr.; ensembles manteaux, robes, taille 40, 60 fr.; diverses robes taille 40, 20 fr. Tél. 33 36 78. 17795-J

VÉLOMOTEUR ALLEGRO-SACHS 2 vitesses à main, parfait état, 640 fr. Tél. 33 28 34, le soir. 17163-J

MACHINE À ADRESSER automatique, état neuf, 250 sélections possibles. Case 94, 2013 Colombier ou tél. 41 28 41. 17799-J

TABLE RONDE noyer, à rallonge + 6 chaises rembourrées, tissu beige, le tout à 500 fr.; tables gigognes, verre cristal fumé, 150 fr. Tél. 24 45 94. 17808-J

BALANÇOIRE et bim-barn, état de neuf, 140 fr. Tél. 31 23 71. 17183-J

TRÈS BELLE CHAMBRE À COUCHER rustique suisse, style Heimelig; armoire 2 portes, commode, chevet, lit complet 160 cm. Prix neuve décembre 78, 5110 fr., cédée cause départ à 3900 fr.; aussi buffet 4 portes, 2 tiroirs, 200 fr. Tél. 33 24 34. 17186-J

SOLEX FLASH 150 fr. (1970). Tél. 31 25 59, midi. 17176-J

PIÈCES DÉTACHÉES mécanique et carrosserie de Peugeot 204 break. Tél. 33 11 58, dès 19 heures. 17177-J

MONNAIE SUISSE en argent, au plus offrant. Tél. 42 41 30. 17182-J

MUSÉE NEUCHÂTOIS: 119 fascicules de 1897 à 1923. Tél. 25 77 49. 17803-J

COTONÉASTERS DAMMERI forts plants (plante tapissante pour talus). Tél. 61 16 10. 16980-J

VURIEN, mat métallique, parfait état, prix 800 fr. Tél. (038) 55 10 70. 17601-J

DEMANDES À ACHETER

TROTTINETTE bon état. Tél. 24 77 31. 17144-J

VÉLO FILLE 10 à 12 ans, bon état. Tél. 42 34 35. 17128-J

À LOUER

STUDIO MEUBLÉ, confort, indépendant, 1^{er} juin, Valangines 14. 17136-J

TROIS PIÈCES 300 fr., chauffage compris, Cernier, libre tout de suite. Tél. 25 46 72, dès 18 h 30. 17147-J

RUE DES SAARS, appartement 2 chambres, bains, confort, 287 fr. tout compris. Tél. 25 20 27, heures de bureau. 17612-J

AREUSE, appartement 3 1/2 pièces, balcon, tranquillité, confort, dès juillet ou à convenir. Tél. 42 26 82 dès 19 h. 17030-J

APPARTEMENT DE VACANCES: 3 chambres pour 4 personnes entre Bevaix-Gorgier, près du lac. Vue imprenable, tranquillité, libre du 1^{er} juin au 13 juin et du 1^{er} juillet au 12 juillet; à partir de septembre libre toute l'année. Meublé ou non. Tél. (038) 53 30 79. 16983-J

AREUSE, appartement 2 pièces, 350 fr., charges comprises. Libre immédiatement. Tél. 42 23 33. 17151-J

BRUSON (VS) dans chalet, appartement 6 lits, studio 2 lits. Tranquillité. Tél. 31 23 24. 17155-J

LA COUDRE appartement 3 pièces, confort, 470 fr. Libre fin juin. Tél. 33 40 47, heures des repas. 17169-J

À REMETTRE À JEUNE FILLE, rue des Moulins, grand studio, confort, 250 fr., charges comprises. Date à convenir, Tél. 33 32 86. 17190-J

DENNER

économie garantie!

Actions à partir du 3.5.79

Offre spéciale

Rhum-Pot Rum Coruba
50 Vol. %, 70 cl

24.90



JACOBS CRONAT GOLD

Café lyophilisé, soluble
200 g **8.50**
~~9.90~~

sans caféine
200 g **9.40**
~~10.80~~



Hit DENNER

Jus d'oranges
riche en vitamines C

1.60

2 x 1 litre **2.20**

Multipack



nouveau chez DENNER

Kit-Kat
Chocolat au lait avec gaufrettes

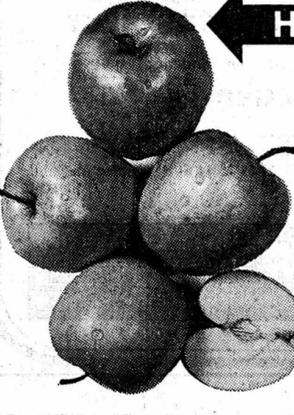
Trio 3 x 35 g **1.20**
~~1.90~~



Hit de fin de semaine
3.5.-5.79

Golden Delicious
1^{er} choix cabas de 2 1/2 kg **3.50**

le kg **1.40**



Super Coral
le meilleur pour les tissus modernes

1,5 kg **7.90**
~~9.90~~



Odol
eau dentifrice
fraîcheur d'haleine persistante

85 ml **4.60**
3.90



Gard
Hairspray
pour la beauté des cheveux difficiles

2 sortes:
● fixation normale
● pour cheveux gras

365 g **5.30**
4.30



Soft Tissues
souple et absorbant

10 x 300 Coupons double couche

3.40
2.60



Hits DENNER

Grill en fonte
avec moteur
(sans pile) **46.-**

Grill coffret
avec moteur
(sans pile) **22.-**

Charbon de bois
en sac portable 4 kg **3.50**



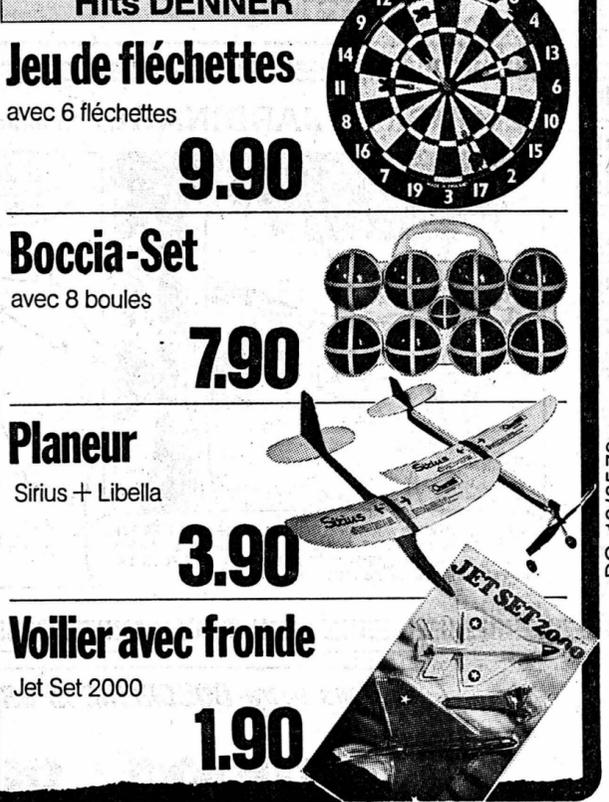
Hits DENNER

Jeu de fléchettes
avec 6 fléchettes **9.90**

Boccia-Set
avec 8 boules **7.90**

Planeur
Sirius + Libella **3.90**

Voilier avec fronde
Jet Set 2000 **1.90**



TRÈS JOLI STUDIO MEUBLÉ, cuisine agencée, tout confort. Tél. 25 34 69. 17800-J

CENTRE, chambre indépendante meublée, douche, chauffage, 195 fr. Tél. 25 27 02. 17802-J

AUX HAUTS-GENEVEYS, 3 pièces dans maison tranquille, grand jardin potager, dégagement, à 3 minutes de la gare. Tél. (038) 25 72 68. 17178-J

1^{er} JUILLET, 3 pièces avec confort, vue, tranquillité, loyer modéré. S'adresser à Monteduro Antonio, Noyers 37, Serrières. 17807-J

CHAMBRE INDÉPENDANTE meublée cuisine, toilettes, 170 fr., à demoiselle. Tél. 25 29 94, heures des repas. 17811-J

BOËLE, appartement deux pièces, tout confort, cuisine agencée; libre 1^{er} août, 320 fr. avec charges. Tél. 31 24 42. 16577-J

DEMANDES À LOUER

URGENT, pour le 24 juin, cherche appartement 3 pièces, confort, côté La Coudre, Hauterive, Marin. Tél. 25 64 48, le matin. 17130-J

CENTRE VILLE, chambre meublée indépendante pour demoiselle, confort, tranquillité. Tél. 31 64 75, le soir. 17157-J

INSTITUTRICE cherche vieil appartement 3 pièces, confort pas exclu, possibilité jouer piano, jardin, région Auvier - Colombier. Tél. 63 35 14 (midi). 17154-J

APPARTEMENT (S) MINIMUM 6 PIÈCES, jardin ou accès forêt. Adresser offres écrites à EB 984 au bureau du journal. 17165-J

COUPLE cherche appartement 3 à 4 pièces, pour fin juin, confort, si possible jardin, région ouest Neuchâtel. Tél. (038) 42 41 85. 17481-J

OFFRES D'EMPLOIS

LEÇONS DE FRANÇAIS pour 2 jeunes filles. Tél. 24 36 39. 17129-J

PESEUX, femme de ménage le lundi matin. Tél. 31 31 92. 17172-J

DEMANDES D'EMPLOIS

GYMNASIENNE cherche place de baby-sitter quelques heures par semaine. Tél. 33 70 59 (heures des repas). 17149-J

URGENT, cherche quelques heures de nettoyage dans usine ou bureau. Ecrire à José Meirino, Parcs 48, Neuchâtel. 17796-J

JEUNE FEMME de toute confiance (Suisse) cherche place comme femme de chambre ou travail analogue, 4 jours par semaine. Adresser offres écrites à DA 983 au bureau du journal. 17798-J

JEUNE DAME cherche heures de ménage (à Neuchâtel). Tél. 25 67 83. 17787-J

VOLONTAIRE cherche travail contre soins, nourri, logé et argent de poche. Adresser offres écrites à BY 981 au bureau du journal. 22025-J

ETUDIANTE donnerait leçons d'allemand à élève de 2^{me} ou 3^{me} secondaire, mercredi après-midi. Téléphoner midi ou soir au 25 59 22. 17188-J

JEUNE PÈRE DE FAMILLE cherche travail l'après-midi (n'importe quelle branche). Tél. 24 60 59. 17058-J

DIVERS

JEUNE DAME mariée désire rencontrer ami(e)s de caractère aimable et distingué. Si vous aimez la musique, les enfants et les animaux, écrivez-moi! Photo désirée. Ecrire à HE 987 au bureau du journal. 17135-J

PROCHAIN COURS SAUVETEURS, 8 mai, 18 h ou 20 h. Inscription: tél. 25 77 77 ou 53 22 13. Section mixte. 16451-J

DAME DIVORCÉE 35 ANS rencontrerait monsieur pour sorties et amitié. Ecrire à IF 988 au bureau du journal. 17141-J

CHERCHE À LOUER queue d'hirondelle, gilet et pantalon noirs, taille 38-40. Tél. 24 58 12, dès 18 heures. 17152-J

JEUNE CHIENNE (setter) à donner. Tél. 33 26 16, à partir de 14 heures. 17133-J

PERDUS TROUVÉS

PERDU CHAT ROUX, Saint-Blaise. Tél. 33 69 66. 17137-J

PERDU LE 26 AVRIL À CORMONDRECHE, jeune chat gris tigré + blanc. Prière de téléphoner le matin au 25 95 51 ou le soir au 31 95 73. Forte récompense. 17067-J

DO-18/3579

Nous avons métamorphosé la plus vendue des voitures européennes en un utilitaire compact! Notre recette: réunir, en un assemblage harmonieux, le confort d'une berline - dotée d'un moteur de 1050cm³ -, une capacité de chargement de 2,5m³ et une charge utile de 450 kg. Pour Fr.9'690,- en version vitrée ou Fr.9'400,- en version fourgon.

**La nouvelle Fiat 127 Fiorino:
Testez ses capacités!**



La protection-client Fiat: 1 année de garantie, 2 ans de garantie anticorrosion et 30 mois d'assurance frais de réparations Helvetia.

Veuillez s.v.p. m'adresser un complément d'information sur l'économique Fiat 127 Fiorino.

Je désire faire un essai. Indiquez-moi l'adresse du concessionnaire Fiat le plus proche.

Nom _____

Adresse _____

NPA/Localité _____

A retourner à Fiat (Suisse) SA, Service de publicité, 108, rue de Lyon 1211 Genève 13. 42

AVANTI FIAT!

GARAGE M. FACCHINETTI
Portes Rouges 1-3 Tel. 038 24 21 33
NEUCHÂTEL



GARAGE DES JORDILS
J.-P. Aerni Tél. 42 13 95 2017 Boudry

AGENTS LOCAUX:

NEUCHÂTEL GARAGE S. BOREL
Clos de Serrières 12 Neuchâtel Tél. 31 62 25

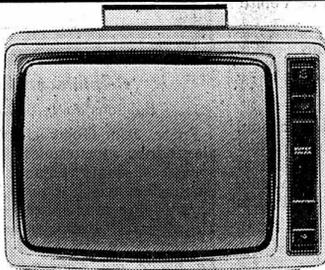
TRAVERS GARAGE TOURING
S. ANTIFORA Tél. 63 13 32

TELECOLOR COLOMBIER
Membre USRT
Rue Haute 6 2013 Colombier tél. (038) 41 11 21

PRÉSENTE LE SUCCÈS DU MOMENT

TVC PAL (VIDEO 2000) SECAM + Fr. 300.-

LOCATION VENTE CRÉDIT REPRISE PLUS SERVICE APRÈS-VENTE



GRUNDIG SUPER COLOR 1832
Tube image de 47 cm. Télécommande à infra-rouges 16 programmes avec toutes les fonctions importantes (y compris enclenchement et déclenchement.) Boîtier blanc, jaune, rouge ou métallique. Dimensions 53 x 39 x 42 cm. Poids env. 19 kg

Prix minimum Fr. 1438.-

Médecin à Neuchâtel cherche **secrétaire-aide médicale**

Début d'activité 1^{er} juillet 1979.

Adresser offres écrites à KH 990 au bureau du journal. 17189-O

On cherche pour le samedi 2 juin **ORCHESTRE** variétés de 4 à 5 musiciens. Tél. (038) 48 21 21, interne 251. 21701-O

Nous cherchons famille

neuchâteloise francophone pour accueillir pendant le cours universitaire de français d'été, 8 juillet - 3 août, un garçon tchèque de 17 ans. Tél. (037) 46 54 37. 21873-O

Home pour personnes âgées, La Source à Bôle cherche

jeune fille à temps complet. Tél. (038) 42 41 01. 17173-O

Commerçants Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition. Feuille d'avis de Neuchâtel

A 5 minutes du centre de Neuchâtel, hôtel-restaurant des Pontins, Valangin, cherche pour sa salle à manger

1 SOMMELIER (ÈRE)

BON SALAIRE. Tél. (038) 36 11 98. 22144-O

ENTREPRISE LAUSANNOISE cherche (entrée immédiate ou à convenir)

SECRETARE habile dactylo, sachant bien calculer, bonnes notions de comptabilité (pour travail varié). Certificat de capacité exigé. Faire offres avec curriculum vitae et références sous chiffres PB 900989 à Publicitas, 1002 Lausanne. 21875-O

LEHNHERR COMESTIBLES
RUE FLEURY 7 NEUCHÂTEL

NOUVELLE GRANDE BAISSÉ PROFITEZ!

Grand arrivage spécial AUTRUCHE
même qualité, plus avantageuse

La viande la plus tendre pour une excellente fondue bourguignonne ou chinoise, en steaks et rôtis. Faites une réserve pour votre congélateur.

En bloc d'origine de 2 kilos environ Fr. 18.- le kg
En tranches Fr. 19.- le kg
En bourguignonne Fr. 19.60 le kg
En chinoise Fr. 19.60 le kg

Offre valable jusqu'à épuisement du stock.

Lehnherr frères
Le magasin spécialisé GROS ET DÉTAIL
Neuchâtel - Rue Fleury 7 - Tél. (038) 25 30 92
Fermeture hebdomadaire : le lundi 21406-A

OFFRES D'EMPLOIS

MIKRON HAESLER

FRAISEUR

ÉLECTRICIEN

pour l'usinage de pièces de petites séries. Câblage, réglage, essai de machines transferts et prototypes, établissement de schémas électroniques et électriques. Travail varié et indépendant.

Nous assurons une formation soutenue à toute personne désirant se faire une situation dans le secteur de la machine-outils.

MIKRON HAESLER S.A., Fabrique de machines
Route du Vignoble 17, 2017 Boudry
Tél. (038) 44 21 41. 21744-O

Entreprise de la place, engage pour date à convenir

UN CHAUFFEUR-LIVREUR

pour véhicules cat. A.
Horaire fixe.
Prestations sociales modernes.

Faire offres sous chiffres 28-900112 à Publicitas, Treille 9, 2001 Neuchâtel. 22163-O

La Neuchâteloise Assurances
Neuchâtel

Nous cherchons, pour nos services

- Véhicules à moteur
- Assurances de groupes

2 EMPLOYÉ (E)S

d'assurances ou de commerce, de langue maternelle allemande. Postes stables et à plein temps. Nos bureaux sont dotés des plus récents perfectionnements techniques; nous offrons également des conditions de travail optimales (horaire libre, restaurant, club de loisirs, etc.).

Des renseignements détaillés ainsi qu'une formule de candidature peuvent être obtenus sans engagement auprès du service du personnel de

LA NEUCHÂTELOISE-ASSURANCES
Rue de Monruz 2
2002 Neuchâtel.
Tél. (038) 21 11 71, interne 315. 22154-O

Accidents Maladie Vie Transport Incendie
Pertes d'exploitation Dégâts des eaux Bris des glaces, Vol Responsabilité civile Véhicules à moteur

MIGROS - une affaire SOLIDE!

NEUCHÂTEL cherche pour son Marché rue de l'HÔPITAL À NEUCHÂTEL

vendeur

au rayon des fruits et légumes avec quelques années de pratique et ayant de l'expérience dans ce domaine.

Nous offrons:

- place stable
- semaine de 43 heures
- nombreux avantages sociaux

M-PARTICIPATION

Remise d'un titre de Fr. 2500.- qui donne droit à un dividende annuel, basé sur le chiffre d'affaires.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS NEUCHÂTEL
service du personnel, tél. (038) 35 11 11, int. 241, case postale 228, 2002 NEUCHÂTEL. 21424-O

SEMPERIT
Le pneu conseillé par les spécialistes

Notre meilleure recommandation!

N. Hirschi
Distributeur des pneus SEMPERIT pour le canton de Neuchâtel et les districts de Courtelary La Neuveville et Moutier 2065 Savagnier (NE) Tél. 038/53 21 40

Nous cherchons un

REPRÉSENTANT DÉBUTANT

ayant du flair technique et le goût du bricolage pour visiter les branches alimentaires, automobiles et industrielles.

Nous sommes une entreprise suisse bien connue, nous exposons dans les foires spécialisées. Nos produits sont très fiables et ont bonne réputation. Nous accompagnons notre nouveau collaborateur dans ses débuts.

Travail indépendant permettant d'obtenir de gros gains. Véhicule de service offert.

Ecrivez rapidement sous chiffres 28-900113 à Publicitas, Treille 9, 2001 Neuchâtel. 22141-O

Chez Theo

Restaurant - Brasserie **Malabar - Gibraltar**
Tél. (038) 25 16 77

URGENT cherche

SOMMELIÈRE 21700-O

Usine d'incinération des ordures et déchets Cottendart (Colombier)

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir:

1 ouvrier qualifié (pour la conduite des fours)

Travail intéressant et varié dans une exploitation moderne et automatisée. Place stable, avantages sociaux d'une administration. Travail horaire continu par équipe.

Adresser les offres manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae à la Société anonyme pour l'incinération des ordures et déchets, 2013 Colombier.

Les personnes ayant pratiqué la serrurerie, la mécanique ou l'électricité avec ou sans CFC auront la préférence.

Tous renseignements peuvent être obtenus par téléphone au numéro (038) 41 13 29. 22172-O

CH-JOURNAL SUISSE DE L'ANNÉE

cherche région Bienne - Neuchâtel

COLLABORATEURS (TRICES) DE VENTE

pour son service extérieur (travail en équipe), candidats sérieux, ayant de l'intérêt pour les questions d'information et d'actualité. Bonne présentation exigée.

Téléphoner pour rendez-vous au (021) 25 63 24. 21847-O

coiffierie

engage tout de suite ou pour date à convenir

1 aide-coiffeuse
1 shampoineuse

S'adresser à M. Salvatore
Tél. (038) 24 66 88. 22150-O

Bureau d'assurances à Neuchâtel cherche jeune dame pour

travaux de dactylographie

et divers durant quelques heures par semaine. Sténo demandée. Horaire élastique à discuter. Entrée à convenir.

Faire offres sous chiffres CZ 982 au bureau du journal. 21885-O

BOUDRY conciergerie

à temps partiel à repouvoir pour le 1^{er} juillet 1979 ou date à convenir, immeuble locatif de 20 logements, appartement de 3 pièces à disposition.

Pour tous renseignements: tél. (038) 25 66 66. 21840-O

À repouvoir pour le 24 juin 1979

conciergerie
rue St-Nicolas 26, à Neuchâtel. Appartement 3 pièces + hall à disposition. Pour visiter: M. R. MARTIN, tél. (038) 24 31 69. Pour traiter: Gérances P. STOUDEMANN - SOGIM S.A., tél. (021) 20 56 01. 21878-O

La chronique des livres de P.-L. BOREL

NECKER ou la faillite de la vertu

par Ghislain de Diesbach

Pourquoi Ghislain de Diesbach a-t-il donné ce titre discutable à un livre qui est une merveille de finesse et d'esprit? Sans doute pour faire contrepoids aux éloges dithyrambiques que M^{me} Necker, née Suzanne Curchod, faisait de son époux, dans son salon, en sa présence, et que ce dernier considérait comme tout naturels.

voyant monter les flots qui allaient submerger la royauté, ait pu être assez aveugle pour conseiller à Louis XVI de se remettre entre les mains de la populace qui voulait le ramener à Paris. C'était l'engager à aller se faire juger et guillotiner. Pourtant Necker n'avait aucune indulgence pour ces tyrannaux qui se flattaient de modeler le monde en le soumettant à leurs lois, comme s'ils se prenaient « pour des images améliorées de Dieu » et comme s'ils entendaient « refaire la création du monde ».

Necker, cet homme qui avait dans son regard « ce je ne sais quoi de fin et de céleste que les peintres n'ont jamais osé exprimer que dans la figure des anges » avait su très rapidement et par des moyens qui n'étaient pas tous très orthodoxes faire une immense fortune, et ce piédestal une fois occupé, il s'était composé une attitude toute rayonnante de sérieux, de gravité et de vertu, qui contrastait très heureusement avec la frivolité de la société française, laquelle le louait de posséder toutes les qualités dont elle était elle-même dépourvue.

Hélas, à Coppet où il s'est retiré, le grand et majestueux Necker s'ennuie. Aussi, pour le divertir, sa fille Germaine s'efforce-t-elle d'être à elle seule « une Assemblée nationale entière ». Après avoir épousé le baron de Staël à la suite de longues tractations assez humiliantes, cette fille avait aussitôt pris sa revanche en élisant un amant, suivi bientôt par d'autres. Et le pire, c'est qu'elle s'en faisait gloire auprès de son mari, lui faisant miroiter que s'il consentait à divorcer, elle pourrait ensuite lui accorder le rang flatteur d'amant. N'était-ce pas irrésistible?

Hélas, le baron de Staël dut en souffrir, car il tomba malade et mourut. La célèbre Germaine perdit aussi sa mère, qui, dans sa haute moralité, ne pouvait comprendre comment elle avait pu donner le jour à une fille aussi monstrueuse. Quant à Necker, dans ses dernières années, sans doute soulagé de n'avoir plus à assister aux disputes de sa femme et de sa fille, il est heureux que l'inconduite notoire de cette dernière ne porte plus le sceau de l'adultère. Et comment demeurerait-il insensible aux hommages que vaut à cette fille pleine d'esprit une gloire désormais européenne?

Cet homme profond avait compris qu'il lui fallait une femme vertueuse et charmante, qui eût ses ambitions comme il avait les siennes. A Paris, M^{me} Necker avait créé un salon dans lequel elle recevait les encyclopédistes; ces gens pleins d'esprit lui enseignaient à en acquérir, et comme ils étaient athées, elle, qui était fille de pasteur vaudois, se faisait un devoir de leur enseigner les principes de la religion. Ce qui en définitive exaltait encore la haute réputation de vertu de son mari.

« Le vertueux Necker ferme les yeux sur les égarements de sa fille, et, sans les favoriser, s'en rend tacitement complice. Il a pris en affection ce grand échelas roux de Benjamin Constant et en fait un disciple auquel il enseigne le parlementarisme. Il tolère dans sa maison la cohorte pittoresque et bruyante des amants passés, présents et futurs, ne se formalise plus de rien, acquiesce à tout et demande seulement à sa fille de lui réserver une part de ce cœur tumultueux, ravagé par tant de passions successives ou simultanées. »

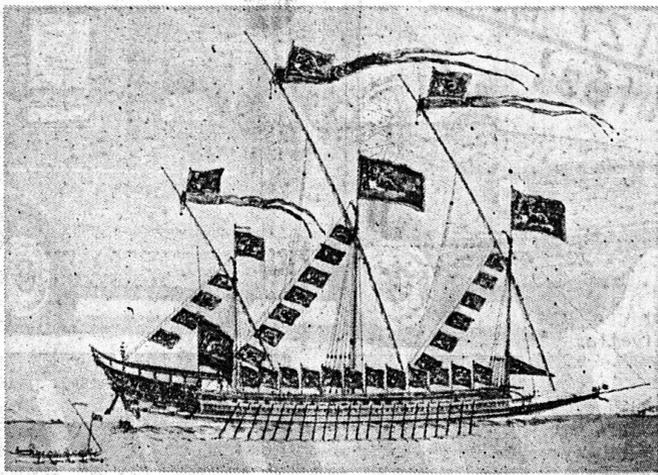
Ainsi se construisait un édifice en soi bien fragile, mais que rien, ni les déboires financiers du ministre, ni les coups portés par la Révolution, ne réussit jamais à abatre réellement. Ni même, faudrait-il ajouter, le comportement d'une fille qui ne cherchait nullement à cacher que la vertu était le moindre de ses soucis.

Cette dernière citation donne le ton de ce livre si intelligent, si perspicace et si spirituel. En fait, toute la carrière de Necker a pris appui sur une inflation savamment calculée. C'est ce qui explique que cet homme éminent ait été jugé par la postérité avec une sévérité extrême, mais sans doute imméritée.

Il est tout de même curieux qu'après avoir été un ministre assez avisé, Necker,

Librairie Académique Perrin.

notes de lecture - notes de lecture - notes de lecture



G. B. Rubin de Cervin Bateaux et batellerie de Venise (Edita-Vilo)

A tous les siècles de son existence, Venise a vécu sur la mer et de la mer, et, à cet effet, s'est construite une flotte de haute mer et une batellerie pour la lagune. Si la flotte protégeait et défendait les routes maritimes de la Sérénissime, elle ne fut pas essentiellement différente des autres bâtiments naviguant en Méditerranée; le génie des charpentiers navals de Venise

s'exprima surtout dans la construction de barques destinées à la navigation à l'abri des liti, sur le rii des îles et sur les fleuves et canaux du continent. On passe ainsi des caorline aux batelle, des bragozzi aux bragagne, des burchi aux rascone. S'il fallait se rendre à la campagne sur le continent avec famille et bagages, on utilisait un burchiello. Ce livre superbement illustré présente toutes ces sortes de bateaux, sans oublier le célèbre Bucentaure en qui resplendit toute la gloire de Venise.

Robert-Frédéric Rudin

La Basculade

(Editions de l'Aire)

Dans un décor lémanique bien connu, la mort d'un ouvrier est l'objet d'une enquête de police. L'acidité d'une pomme, une passante romantique, l'amour, et tout finit en pluie froide. Les rêves meurent le soir.

Samivel

Le Grand Oisans sauvage

(Arthaud)

Aucune région de France ne suggère mieux que le Grand Oisans sauvage les impressions de grandeur et de sauvagerie que ce triangle hérissé de pics compris entre Grenoble, Gap et Briançon, et dominé par la Barre des Ecrins (4102 m). Ici une nature quaternaire, à peine égratignée par les travaux des hommes, et ses lois rudes sont toujours maîtresses des lieux. Des chasseurs de l'âge du bronze à la création du Parc National des Ecrins-Pelvoux, tout le Grand Oisans sauvage est contenu dans ces pages enrichies d'une illustration photographique qui témoigne éloquentement des beautés fascinantes d'un monde perdu.

Jean Golay

Réminiscences

(Editions du Verbe Marin)

Poète, Jean Golay chante en beaux alexandrins romantiques et sonores les souvenirs d'une enfance qu'il revit aujourd'hui avec Yann et Kim: Enfance aux yeux chanteurs... Tu regardes, candide, une bête des champs, La vache qui s'abreuve, un poulain trébuchant Et le berger qui quitte une brune houppe-lande. Une force en toi vit, bonhomme! qui t'en vas Vers ce qui captivait ton amoureuse quête De tout, d'un rien, d'un caillou, d'une bête...

Dimitri Sesemann

Tout est calme à Moscou

(Robert Laffont)

Politique-fiction, anticipation, hypothèse, ce récit est tout ce qu'on voudra, sauf une prédiction, moins encore une prophétie. Rien de moins prévisible, en effet, que la Russie, que l'avenir de ce

pays auquel l'auteur, à l'instar de ses personnages, est profondément attaché, et qui n'est à ses yeux comme à ceux de Dostoïevski, qu'un « jeu de la nature ». A côté des officiels et des dissidents, il reste le 99,9% de la population soviétique, et c'est ce peuple qu'il faut connaître si l'on veut porter sur la Russie un jugement valable.

Jean Golay

France

(Editions du Verbe Marin)

Une suite de quatrains célébrant la France et ses beautés, la Sologne, la Beauce, le Berry, Bourges, Nevers, Blois, Chartres, et puis soudain, après tant de lyrisme, c'est l'humour qui éclate: Etsi je fais rimer, en cette simple strophe, Héros avec Barrault, c'est que j'ai mes raisons; Lorsque la source est pure, on dit: « C'est là! Puisse! » Tant de fats ont passé, sans qu'on les apostrophe!...

Christia Sylf

La reine au cœur puissant

Chronique archaïque chinoise (Robert Laffont)

Amo, To et Ta, Opak, Abim, Ange, les héros du cycle de la grande saga entreprise par Christia Sylf, réapparaissent ici dans une Chine archaïque, deux mille ans avant notre ère, avec le maître intemporel qui veille sur eux: Kébéle devenu le Houa-jen, le Mage. Dans la reine au cœur puissant, cette Li-tchong de prodigieuse nature, Yin et Yang se conjuguent pour lui donner la finesse de la femme et la force de l'homme.

Jean-Baptiste Baronian

Le diable Vauvert

(Robert Laffont)

Le bureau de rédaction d'un journal publicitaire. Une course monotone contre le rendement, la production, l'efficacité. Qu'est-ce qui pourrait bouleverser les habitudes acquises? L'imprévu, ce pourrait être un dandy, plein de charme et de prévenance, ou le diable en personne, venu expressément pour conclure un pacte avec un des rédacteurs du journal et en profiter pour mener tout le monde à hue et à dia...

Emmanuel Todd

Le fou et le prolétaire

(Robert Laffont)

Doit-on craindre encore la croissance de l'Etat et le totalitarisme? En fait, la tentation totalitaire est, comme le suicide, l'alcoolisme, la schizophrénie et les accidents de la route, un phénomène de pathologie sociale. Seule l'étude simulta-

née de ces phénomènes parents permet de définir et de comprendre les transformations mentales du XX^e siècle, et en particulier la tendance à l'autodestruction, dominante pendant les années 1900-1950.

Jean et Christine Dierkens Manuel expérimental de parapsychologie (Casterman)

Télépathie, clairvoyance, prémonition, psychokinèse, télécinèse, expérimentations spirites, tels sont les faits étudiés dans cet important manuel de parapsychologie.

Frédéric Lionel

L'énigme que nous sommes

(Robert Laffont)

Au cours d'une existence mouvementée, l'auteur a eu la chance d'être introduit dans les arcanes d'un monde jusque-là clos, pour pouvoir transmettre au moment opportun certaines données d'une Sagesse occidentale ancestrale, et résoudre, nous dit-il, l'énigme que nous sommes. Un essai qui relève de la littérature initiatique.

Jean Portrieux

Médecins de nuit

(Albin Michel)

C'est une nouvelle race de médecins. Ni francs-tireurs, ni mages, ni grands prêtres, ils quadrillent les labyrinthes des grandes métropoles nocturnes. Souvent l'aventure est au bout de la nuit et parfois la mort les met échec et mat. Dans leur sillage le lecteur découvre la souffrance étalée ou secrète, la tendresse et les déchirements, la fureur et le bruit de tous les drames qui escortent les médecins de la nuit jusqu'aux premières lueurs de l'aube...

Jacqueline Aimé

La peur d'aimer

(Olivier Orban)

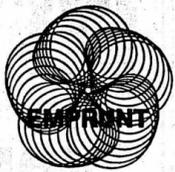
La peur d'aimer serait-elle un phénomène de civilisation, une maladie pernicieuse de notre fin de siècle, tandis que la désunion des couples si commune aujourd'hui n'en serait que le signe le plus apparent? Pousser à répondre à cette question, l'auteur a interrogé des hommes et des femmes, André Castelot, Gilbert Cesbron, Max-Pol Fouchet, Juliette Gréco, Evelyne Sullerot, Françoise Vendermeersch, etc.

Musée neuchâtelois

1979 janvier-mars N° 1

Au sommaire: Le prieuré du Vautrauers au XVI^e siècle, par Rémy Scheurer. Le verre à Neuchâtel, du XIV^e au XVIII^e siècle, par Fernand Loew.

P. L. B.



COOP SUISSE Bâle

4%

Emprunt 1979-89 de fr. 25 000 000

destiné à la conversion ou au remboursement de l'emprunt 5% 1966-81 de fr. 25 000 000, dénoncé au 31 mai 1979.

100 1/2%

Prix d'émission

Conversion: Les porteurs d'obligations de l'emprunt 5% 1966-81 de fr. 25 000 000 Coop Suisse, Bâle, ont la faculté de demander la conversion de leurs titres en obligations du nouvel emprunt. Les obligations à convertir sont à remettre avec coupons au 31 mai 1980 et 81.

Modalités de l'emprunt

Durée: 10 ans au maximum; remboursement anticipé possible après 8 ans

Titres: obligations au porteur de fr. 1000, fr. 5000 et fr. 10 000

Coupons: coupons annuels au 31 mai

Cotation: aux bourses de Bâle, Genève, Lausanne et Zurich

Délai de souscription du 3 au 9 mai 1979, à midi

Les banques tiennent à disposition des prospectus allemands et français avec des bulletins de souscription bilingues et des bulletins de conversion bilingues.

No de valeur: 102 835

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

CRÉDIT SUISSE

BANQUE POPULAIRE SUISSE

BANQUE CANTONALE DE ZÜRICH

BANQUE CENTRALE COOPÉRATIVE SOCIÉTÉ ANONYME

UNION DE BANQUES SUISSES

BANQUE CANTONALE DE BÂLE

BANQUE LEU SA

Qu'importe...

si vous chantez faux. Ce qui compte c'est que vous sachiez exprimer votre joie de vivre. Sans trop vous soucier de la vie trépidante des temps modernes. En fredonnant votre air favori ou en rêvant aux prochaines vacances. Les vacances sont la joie de vivre. Qui dit vacances et joie de vivre dit chèques REKA. Ils diminuent le coût de vos vacances et augmentent votre plaisir. reka 3001 Berne.

Vos opticiens:

Primo Visconti Manuel Lazaro Place des Halles 8 à Neuchâtel

tél. 24 27 24



VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

Particulier vend voiture

Peugeot 404

1965, en bon état.

Prix Fr. 600.—

Tél. (038) 31 68 48.

A vendre VW Coccinelle

toit ouvrant, radio, porte-skis. Non expertisée.

Tél. (038) 55 13 61 (heures des repas).

17605-V

Suzuki GT 125

1000 km.

Tél. 53 48 58, le soir.

17036-V

Cherche voitures

Opel GT

Matra Simca Triumph, etc.

Tél. 24 37 21, heures repas. 17180-V

A vendre Fiat 850 Coupé Expertisée 1979, Fr. 2500.—, Tél. (038) 63 31 09, matin-soir. 17031-V

A vendre Renault R 16 TL 1973, Fr. 400.—, Tél. 31 60 63 - 31 65 68. 17142-V

A vendre: Kreidler modèle 1971, 8500 km. Fr. 500.—, Tél. (038) 61 26 32, midi. 17788-V

A vendre BMW 1602 Expertisée, 58.000 km, excellent état. Tél. (039) 22 13 47 ou (038) 41 27 02, heures repas. 17101-V

A vendre Volvo 264 automatique DL. Toit ouvrant - Bleu clair métallisé - 1976 - 65.000 km.

Grand Garage du Jura SA 117, av. Léopold-Robert La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 31 48 32. 21876-V

A vendre VOLVO BREAK 245 L modèle 1977, 60.000 km. Tél. 24 30 65 et 25 95 29. 21729-V

A vendre Alfa Romeo GT Junior 1972.

Fiat 132 GL 1600, 1974.

Fiat 128 CL 1300, 1976. Expertisées. Tél. 47 11 94. 21884-V

A vendre de première main splendide Lancia Beta Montecarlo coupé 15.000 km, modèle mai 1978, encore sous garantie. Tél. (038) 25 80 04 ou (038) 33 47 74. 22137-V

A vendre VW Golf 1100, 1977, 43.000 km. Expertisée, bas prix. Tél. (038) 24 71 68. 17070-V

A vendre Cabriolet Fiat 124 Spider, Fr. 5450.—, Tél. (038) 33 70 30 ou 33 36 55. 10228-V

A vendre Volvo 264 automatique DL. Toit ouvrant - Bleu clair métallisé - 1976 - 65.000 km.

Grand Garage du Jura SA 117, av. Léopold-Robert La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 31 48 32. 21876-V

A vendre VOLVO BREAK 245 L modèle 1977, 60.000 km. Tél. 24 30 65 et 25 95 29. 21729-V

A vendre Alfa Romeo GT Junior 1972.

Fiat 132 GL 1600, 1974.

Fiat 128 CL 1300, 1976. Expertisées. Tél. 47 11 94. 21884-V

Au choix, expertisées, belles R 5 TL 74, radio, tectyl DATSUN 120 A F II 1977, 4 portes, radio, 6000 km. Tél. (032) 23 68 29, après 18 heures. 21788-V

A vendre Ford Capri 1600 GT Expertisé, parfait état. Prix intéressant Peugeot 504 pour bricoleur. Expertisable, Fr. 600.—, Tél. 31 66 42 ou 31 31 31. 17187-V

VOITURES EN PARFAIT ÉTAT Livraison tout de suite ALFASUD TI 76 6500.— ALFASUD L 77 7900.— ALFASUD super 1,3 79 8900.— CITROËN GS PALLAS 76 5800.— DATSUN 100 A Cherry 77 6200.— DATSUN 240 KGT 75 8000.— MAZDA 616 DX 76 4700.— MAZDA 616 74 4300.— VW PASSAT TS 74 6500.— MINI 1000 77 5900.—

Samedi ouvert jusqu'à 17 h. GARAGE M. BARDO S.A. Neuchâtel - Tél. (038) 24 18 42 Agence Alfa Romeo 22155-V

MACULATURE BLANCHE EN ROULEAUX de 5 kg En vente à la réception de la FAN, 4, rue Saint-Maurice, NEUCHÂTEL.

M. + J.-J. SEGESSEMAN & Cie

GARAGE DU LITTORAL Pierre-à-Mazel 51 CONCESSIONNAIRE DEPUIS 1931 PEUGEOT

Table listing various Peugeot models and their prices, including Peugeot 204 break, Peugeot 304 S, Peugeot 304 SL break, Peugeot 304 S, Peugeot 304, Peugeot 504 TI aut., Peugeot 504 GL, Peugeot 504 GL aut., Peugeot 504 L, Peugeot 504 L, Fiat 128 A, Fiat 128 A, Renault 5 LS 1300, Renault R 12, Vauxhall Victor, Lada 1200, Ford Taunus 1600, Ford Granada 2300 V6 12 CV, Mini 1000, and Chrysler Valiant.

Ouvert le SAMEDI de 9 h à 17 h Voitures expertisées et vendues avec garantie.

25 99 91

CRESSIERNE
4, 5 et 6 mai 79
Commune d'honneur **DELEMONT**

FÊTE DU VIN NOUVEAU

Vendredi concours de dégustation cabaret théâtre caves ouvertes

Samedi concours de dégustation caves ouvertes des enfants cortège - joutes sportives

17 h Concert cour sud du château par la fanfare Municipale de Delémont.

GRAND BAL À LA SALLE VALLIER

Dimanche CORTÈGE HUMORISTIQUE ET COURSE AUX ŒUFS

16 h 30 Concert par la Société de musique du château. Production du groupe les enfants du château.

Tous les soirs: Fête de nuit populaire
Participation de toutes les sociétés du village - 4 fanfares - carrousels - stands - buvettes (tous les stands sont chauffés et couverts) - Organisation ADC. 21302-A

E. RUCHTI
Instruments de musique
Vente et réparations
SAINT-BLAISE
Rue des Moulins 5
Tél. (038) 33 49 37.
118254-A

DÉMÉNAGEMENT
SUISSE & ÉTRANGER
Petit transport - Piano
GARDE-MEUBLES

M. DANUSER
31 57 83, Carrels 18, Neuchâtel.
16370-A

QUINCAILLERIE OUTILLAGE

HK

(038) 2111 21

CENTRE VILLE
PONT DU MAIL
LA COUDRE
CHEMIN DES MULETS

CENTRE HAEFLIGER+KAESER S.A.

DÉMONSTRATION
les 4 et 5 mai 1979

EMCOSTAR
la fameuse machine à travailler le bois

Loterie CID
PLACES DE PARC
Chemin des Mulets 1-3

22177-A

Plan Crédit Orca - le bon calcul.

Prêt désiré: Fr. Mensualités: env. Fr.
Nom: Prénom:
Né le: Rue/n°:
NP/lieu: Depuis quand:
Profession: Revenus mensuels:
Date: Signature:

ORCA

Banque ORCA SA, rue St-Pierre 30, 1701 Fribourg, tél. 037 22 95 31. Egalement bureaux à Genève, Lausanne et Zurich. Un institut spécialisé de l'UBS.
13954-A FN/2

Faites diminuer la largeur de vos pantalons

Robert **POFFET**, tailleur,
Ecluse 10, Neuchâtel.
Tél. 25 90 17. 13950-A

Ce stylo-bille...

vous servira également d'allumette!!!

Dévissez le stylo. Frottez la partie supérieure contre la partie inférieure. Et vlan... une flamme jaillit! Lisez la stupéfaction sur le visage de vos amis, connaissances, collègues! L'usage de l'allumette est illimité. Cadeau idéal.

Commandez le stylo-allumette aujourd'hui même.

1 stylo-allumette
Fr. 12.-

Paiement à la commande: timbres, mandat. Contre remboursement (ajouter frais).

EXCLUSIVITÉS PUGNAT
5, Vieux Collège, 1204 GENÈVE
21359-A

La FAN est fournisseur de papier maculature imprimée ou blanche

à des conditions très avantageuses, s'adresser au bureau de la réception

C'est super!

ciao
Fr. 870.-

dès
Conseil, vente, service:
AU CENTRE DES DEUX ROUES
MAISON G. CORDEY & FILS
Ecluse 47-49
25 34 27
NEUCHÂTEL 20079-A

PARTIR... EN AUTOCAR
aux **GORGES DU TARN** et de l'**AVEYRON**

Un voyage fascinant

Les gorges les plus prestigieuses de France
4 jours Fr. 450.-
Départ le 26 juillet 1979

Renseignements et programmes détaillés: VOTRE AGENCE DE VOYAGES HABITUELLE ou **MONTREUX-VOYAGES**
Avenue des Alpes 43
1820 Montreux
Tél. (021) 62 41 21

Nos cars sont modernes et confortables. Ils sont conduits uniquement par des chauffeurs professionnels qualifiés.
21299-A

L'eau saline naturelle de Rheinfelden est unique en son genre.

Des expertises scientifiques le confirment: l'eau saline naturelle de Rheinfelden est l'une des plus efficaces d'Europe. Son action thérapeutique est plusieurs fois supérieure à celle d'autres solutions salines.

Les avantages de la véritable eau saline naturelle de Rheinfelden ne peuvent s'apprécier qu'à Rheinfelden même. Dans un centre de cure moderne - ou dans l'un des hôtels de cure au service soigné.

STATION THERMALE RHEINFELDEN
Office de tourisme,
4310 Rheinfelden. Tél. 061 87 55 20
124368-A

Auto-Transports Erguel SA
Saint-Imier
Agence de voyages
Courses en car pour noces, sociétés, écoles

Renseignements: tél. 039 41 22 44

L'ASCENSION
du 24 au 27 mai 4 jours

LES GORGES DU TARN ET LA CAMARGUE
Prix: Fr. 395.- tout compris
Programme détaillé à disposition

VACANCES BALNÉAIRES EN ITALIE

CAORLE

Voyage I du 8 au 22 juillet
dès Fr. 460.- par personne

Voyage II du 15 au 22 juillet
dès Fr. 335.- par personne

Hôtel ** - chambre double - petit déjeuner - bains - W.-C. - balcon - vue mer.
Départ samedi soir (le voyage de nuit est agrèable) - retour le dimanche la journée. Programme détaillé à disposition.
21105-A

BEGUIN MECANIQUE
Tél. 038 33 20 20 Rouges-Terres 1 2068 Hautrive/NE

Remorquez-nous!
Des remorques pour tous les usages. Prix avantageux.

Bon pour une documentation gratuite. 21499-A

Usego ACTION
du 30 avril au 12 mai

Huile de tournesol Dorina
2 litres
seul. **7.90** net

Vinaigre aux herbes Kressi
le litre
seul. **1.60** net

Laque Gloria
pour cheveux gras, normaux et secs, spray 380g
seulement **4.60** net

Maga Jumbo
box 5kg
à chaque box: 1 bouteille d'Amбра, 500g
13.50 net

Beaujolois
Appellation d'origine contrôlée
1 litre seulement
4.90 net + dépôt

produits frais
du 30 avril au 12 mai

Gendarmes
3 paires dans un filet
seul. **3.30** net

Gerber extra
fromage fondu à tartiner, 6 portions, carton 200g
seul. **1.85** net

du 3 au 5 mai
Tilsit past.
emballé sous vide ou de la meule 100g
seul. **-95** net

Dans tous les magasins pourvus de ce signe

Usego
tout près de chez vous
21783-A

JEAN BOTTINELLI

Literie complète, y compris toute la gamme BICO

Neubourg 5 - Neuchâtel
Tél. (038) 25 26 43
Service à domicile
098711-A

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

MARIAGES

Si vous êtes **LIBRE** de tout lien conjugal n'hésitez pas d'**APPELER**
021/20 22 10 (jour et nuit)
20072-Y

EMPLOYÉE DE BUREAU

cherche changement de situation à la demi-journée (le matin) à Neuchâtel.

Adresser offres écrites à JG 989 au bureau du journal. 17185-D

Jeune Allemand

mécanicien auto
cherche place dans garage pouvant lui faire contrat de travail.
Tél. 55 12 12 ou 55 29 02. 17439-D

CHERCHEZ LE MOT CACHÉ

ENFSEGSOVNERFIF
TOAAIGEFEEFCAME
OEFURRRBJOIFIMA
VNLAIUAUAOEREM
NEEOVLNLMNRELIA
MEVGEOADTMMDAWI
AIGUOGRAOSEUVED
NRSLECSAILLVOSE
GEJOISILBEEOTTY
OJAVIGAAMLFLAEK
UEMNOTEEBIEOTRS
SUAEALNNELUNINI
TDIFSTTFCCETOIH
EISVOYELLEUENLW
LAIXIEDUTEUSNAM

Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Il vous restera alors cinq lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez un prénom masculin. Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en haut.

Ami - Aide - Came - Fife - Fief - Favorable - Fatalisme - Fantassin - Farandole - Foulage - Fjord - Fiel - Gramme - Ivoire - Ixia - lule - Jeudi - Jams - Mer - Mialement - Mangouste - Mansuétude - Mes - Nil - Négociable - Nébuleuse - Négligence - Néon - Suc-Votation - Voyelle - Volonté - Volt - Vote - Vosges - Western - Whisky.
(Solution en page radi).

Seulement 65 c. le mot

C'est le prix d'une petite annonce au tarif réduit dans la «Feuille d'avis de Neuchâtel».

Dem. d'emplois

Fille de salle
serveuse
cherche place.
Horaires de salle ou 11 h-22 heures.
Adresser offres écrites à BX 975 au bureau du journal. 17609-D

DEMANDES À ACHETER

Nous achetons et payons comptant

VIEIL OR

Toute sorte de bijoux anciens et d'occasion, brillants, objets en argent, dents en or, ainsi que montres avec boîtier et anciennes montres de poches en argent ou en or. Antiquités et également anciennes cartes postales.

Dès réception de votre envoi, nous vous faisons une offre par écrit ou par téléphone. En cas de non-accord, objets renvoyés immédiatement.

Gloco-Zwingli, horlogerie-bijouterie
Zöpli 100, 6004 Lucerne. 112378

APPRENTISSAGES

L'entreprise Félix Bernasconi & Cie, Les Geneveys-sur-Coffrane et Neuchâtel, cherche pour la fin de la scolarité 1979:

apprentis maçons
et
apprentis spécialistes en construction de routes

Durée de l'apprentissage: 3 ans.
Possibilité d'effectuer un stage d'essai.

Pour de plus amples renseignements, les parents et jeunes gens sont invités à prendre rendez-vous avec nos bureaux pour un entretien.

Entreprise F. Bernasconi & Cie
Rue du 1^{er}-Mars 10
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane
Tél. (038) 57 14 15. 22142-K

ARCADES
25 78 78

TOUS LES SOIRS À 20 H 30 - JEUDI, SAMEDI, DIMANCHE, LUNDI, MERCREDI: Matinée à 15 h

• 2^{me} SEMAINE •

18 ans

LE TOUT DERNIER SUCCÈS PARISIEN

avec JEAN-LUC BIDEAU • EVELYNE DRESS dans

et la tendresse?... Cordel!

UN FILM DE PATRICK SCHULMANN

3 COUPLES

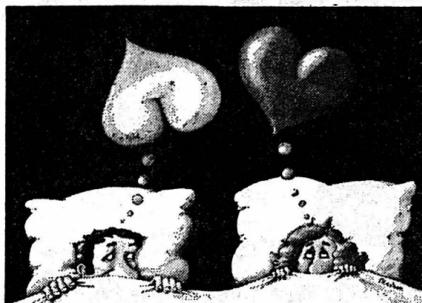
3 FAÇONS DE DÉCOUVRIR L'AMOUR

ON RIT... BEAUCOUP!

ON AIME... PASSIONNÉMENT!

ON S'AMUSE... FOLLEMENT!

21842-A



Faveurs suspendues

STUDIO
25 30 00

TOUS LES SOIRS À 21 H
JEUDI, SAMEDI, DIMANCHE, MERCREDI: Matinée à 15 h

• 16 ANS •

• TOUT NOUVEAU •

BRUCE LEE
dans

LE JEU DE LA MORT

SON DERNIER ET SON PLUS TERRIBLE COMBAT
ABSOLUMENT ÉTOURDISSANT



21843-A

SELECTION 18 h 45

Dernières séances: jeudi et vendredi

UN CHEF-D'ŒUVRE
de MICHAEL APTED

TRIPLE ÉCHO

avec
GLENDA JACKSON.

À NE PAS MANQUER

VERSION ORIG. ANGLAISE
s. tr. français-allemand

SAMEDI ET DIMANCHE

AUX ARCADES À 17 h 15

UNE ŒUVRE IMPORTANTE
d'ANDRZEJ WAJDA

L'HOMME DE MARBRE

21844-A

bijouterie création

Mario Meier - Rue des Moulins 33 - CH-2000 Neuchâtel
Créations sur commande - Transformations - Réparations

Jeu à samedi 20 h 30
Dimanche 14 h 30 - 12 ANS

APRÈS LE 6^{me} CONTINENT

LES 7 CITES D'ATLANTIS

Musik: Koyote and the Pack

LUX COLOMBIER

Tél. 41 26 66

Dimanche et mercredi 20 h 30

« EASY RIDER »
pour les
« FANS » des voitures

AIR RIDERS

Musik: Koyote and the Pack

bio

Tous les jours 18 h 40 - 20 h 45
sauf samedi - dimanche 17 h 30 - 20 h 45
matinées: samedi - dimanche - mercredi 15 h

16 ans

YVES GASSER, YVES PEYROT présentent

UN FILM D'ALAIN TANNER

MESSIDOR

CLEMENTINE AMOUROUX • CATHERINE RÉTORÉ

Musique ARIÉ DZIERLATKA Edité par GEORGES BACRI - PEMA MUSIC • Images RENATO BERTA

Le Nouvel Observateur Deux Suissesses insoumises à l'ordre et disponibles au jeu de l'aventure. Une inquiétude noire d'encre, désespérément belle.

L'Express Deux filles en fugue, inoubliables dans un film superbe.

France-Soir «...cette mesure qui fait la beauté de ce film...»

2^{me} SEMAINE

5 OSCARS

MEILLEUR FILM

MICHAEL CIMINO
MEILLEUR METTEUR EN SCÈNE

CHRISTOPHER WALKEN
MEILLEUR SECOND RÔLE MASCULIN

PETER ZINNER
MEILLEUR MONTAGE

MEILLEUR SON

EMI FILMS présentent

ROBERT DE NIRO dans

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER

THE DEER HUNTER

UN FILM DE MICHAEL CIMINO

avec JOHN CAZALE • JOHN SAVAGE • MERYL STREEP • CHRISTOPHER WALKEN
musique de STANLEY MYERS • directeur de la photographie VILMOS ZSISGOMOND, A.S.C.
histoire de MICHAEL CIMINO & DERIC WASHBURN
et LOUIS GARFINKLE & QUINN K. REDeker • scénario de DERIC WASHBURN
produit par BARRY SPIKINGS, MICHAEL DEELEY, MICHAEL CIMINO et JOHN PEVERALL
réalisé par MICHAEL CIMINO

dès aujourd'hui

16 ANS AU PALACE

SAMEDI et DIMANCHE 14 h - 17 h 30 - 20 h 45

REX

Tél. 25 55 55

1^{re} VISION en français 12 ans

MATINÉES: samedi-dimanche 15 h - 17 h 30
mercredi 15 h

Tous les soirs 20 h 45

C'est l'histoire du premier hold-up commis à bord d'un train en 1855. Comment « violer » un coffre-fort? La dynamite n'existait pas, les combinaisons à numéros n'avaient pas encore été inventées!

THE GREAT TRAIN ROBBERY

La grande attaque du train d'or

DINO DE LAURENTIS présente MICHAEL CRICHTON Film

starring SEAN CONNERY
DONALD SUTHERLAND
and LESLEY-ANNE DOWN in
"THE GREAT TRAIN ROBBERY"

Avant de réaliser son film MICHAEL CRICHTON a publié le roman vendu à plusieurs millions d'exemplaires depuis sa parution en 1975. Une remarquable et distrayante peinture de mœurs.

MENUISERIE

DECOPPET et Cie

Evoles 69 - Tél. 25 12 67

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

RESTAURANT

Le Jura

Nos grandes spécialités:

LES TRIPES À LA NEUCHÂTOISE
FONDUE CHINOISE
CUISSÉS DE GRENOUILLES
ASPERGES FRAÎCHES DE CAVAILLON

et toujours notre carte renommée.

Tél. (038) 25 14 10.

Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit. Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans caution. Votre signature suffit.

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, Avenue Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63

Je désire Fr.

Nom Prénom

Rue No.

NP Lieu

Maculature en vente au bureau du journal

DISCOUNT DU VIGNOBLE AF

OFFRE SUPER

Congélateur 350 litres bahut NET 550.- autres modèles dès 298.-

NOUVEAU!

Dés maintenant TV couleur HI-FI à des prix imbattables!

Fornachon & Cie

2022 Bevaix
Tél. 038 46 18 77
Rue du Marché 6
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 22 23 26

APOLLO 25 21 12

CHAQUE JOUR 15 h + 20 h 30

EN 1^{re} RÉÉDITION-COULEURS

7 ans

TERENCE HILL

BUD SPENCER

Les deux inséparables « SUPER-COMIQUES » toujours aussi détonnés... dans

ATTENTION! ON VA S'FÂCHER

Un film d'aventures, plein d'humour! de Marcello FONDATO

ET... CHAQUE JOUR 17 h 45 16 ans

DE JEUDI À DIMANCHE

QUAI DES ORFÈVRES avec Suzy DELAIR de H.-G. CLOUZOT

FESTIVAL LOUIS JOUVET

DE LUNDI À MERCREDI:

COPIE CONFORME Dialogues: Henri JEANSON

La Grèce en modulation de fréquence (?)

Toute une gamme COSMOPOLITAN à mis au point en collaboration avec ULYSSE TOURS toute une gamme de formules sur laquelle vous pouvez composer, selon votre sensibilité, des vacances à votre mesure. Quatorze hôtes réparties à travers la Grèce et les îles, ainsi qu'une expérience basée sur plusieurs milliers de passagers, vous garantisseront une interprétation fidèle du programme.

Demandez notre brochure Dans le domaine des transports aériens, on parle volontiers de fréquences à propos des horaires et des calendriers de vols. Avec Ulysse vous êtes libre de fixer votre fréquence, les modifications de votre fréquence et la fréquence de vos déplacements.

Modulation de fréquence

le goût du voyage en collaboration avec ULYSSE TOUR

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

A la Chambre immobilière du district de Boudry

La section du district de Boudry de la Chambre immobilière neuchâteloise a tenu son assemblée générale à Colombier sous la présidence de M. H. Thalmann. Parmi les invités, on a relevé la présence de M. F. Grether, président de commune, et du président de l'association romande. La section compte actuellement 241 membres.

Le rapport présidentiel rappelle que l'arrêté fédéral instituant des mesures contre les abus dans le secteur locatif du 30 juin 1972 a été complété par une ordonnance soumettant au contrôle toutes les communes du canton, malgré le fait que le nombre des logements vacants soit bien supérieur à 0,5%, norme admise par les autorités fédérales en matière de pénurie de logements. La convention du logement, arrivée à échéance le 3 décembre 1975, n'a pu être renouvelée. Cependant un nouveau bail paritaire existe dans le canton depuis trois ans, bail reconçu par la commission paritaire cantonale.

La première législation concernant l'acquisition d'immeubles par des étrangers date du 8 mars 1961 était la «loi von Moos». Son successeur, M. Furgler, l'a rendue plus stricte. Une nouvelle ordonnance en préparation prévoit un contingentement des autorisations qui serait fixé à trente par année pour le canton dont quelques communes sont considérées comme lieux à vocation touristique. En 1978, 5000 autorisations ont été accordées; le contingent proposé est de 2025 pour 1979.

LA BAISSÉ DES TAUX HYPOTHÉCAIRES

Les taux hypothécaires ont baissé à plusieurs reprises et sont maintenant de 4%. Mais une baisse générale linéaire de tous les loyers n'est pas possible du fait que les données du problème varient d'un immeuble à l'autre.

Le marché du logement semble se détendre. On parlait de 35.000 logements vacants en Suisse au 31 décembre dernier et de 2200 dans le canton. Le projet d'une nouvelle Constitution fédérale nécessite une attention soutenue, pour que la garantie de la propriété reste définie comme un droit de liberté. La loi sur la protection de

l'environnement a été soumise à la procédure de consultation; le dépeuplement est en cours. Les problèmes de la loi fédérale encourageant la construction et l'accès à la propriété de logements ont encore été présentés.

Le rapport du trésorier laisse apparaître une situation favorable, malgré une baisse du montant des cotisations. Les comptes ont été acceptés sans discussion. MM. A. Burgat et H. L'Hardy se retirent du comité et ils ont été remerciés de leur longue activité. Le nouveau comité se présente comme suit: M. Thalmann, président; MM. A. Antonietti, C. Bétrix, G.-A. Grosjean, M. Merlotti, R. Nicklaus, M. Pointet, A. Prosper et A. Renaud.

A la Société de développement de Boudry

On a choisi cette année une période plus propice que l'an passé pour cette assemblée qui groupe toutes les sociétés locales et qui travaille en étroite collaboration avec les autorités, certains problèmes étant parfois résolus en commun. Après l'adoption du procès-verbal de la dernière assemblée, le président fit honorer la mémoire de quatre membres disparus au cours du dernier exercice en observant une minute de silence. L'activité développée au cours de l'année 1978 fut conforme aux prévisions, si ce n'est une surprise agréable au résultat du loto de l'Oeuvre de la sœur visitante. A ce sujet, M. Treuthart a remercié chaleureusement les personnes qui, par leur dévouement, ont rendu possible un si beau résultat. En raison du temps maussade, la fête nationale se déroula à la grande salle où M. J.-P. Boillod, représentant le Conseil communal, prononça le discours de circonstance.

La course des aînés se déroula également de merveilleuse façon, se terminant par un repas servi à la grande salle. La fête de Saint-Nicolas a obtenu succès habituel. Les comptes de la plage sont bénéficiaires, ceux de l'Oeuvre de la sœur visitante aussi, encore que doive se poser un problème de réparations de voiture, sinon de remplacement par un autre véhicule plus modeste. Au nom des vérificateurs de comptes, M. C. Schobz proposa d'en donner décharge au trésorier et la réélection du comité ne posa aucun problème. M. Ernest Düscher accepta d'exercer encore sa fonction pour les trois prochaines années.

Dans la seconde partie de la séance, M. L. Huttenlocher, administrateur du service cantonal des contributions, a présenté un exposé traitant des sujets suivants: propriété immobilière et fiscalité; estimation cadastrale; bénéfices immobiliers; lods; forfait d'entretien et dépenses extraordinaires; etc... Une intéressante conférence, illustrée de nombreux exemples, qui fut suivie avec beaucoup d'attention et d'intérêt. La discussion qui a suivi a été très utilisée et il a été répondu à toutes les questions à la satisfaction de chacun.

M. Delaunay a encore apporté le message de l'association romande, et le président de commune celui de Colombier.

Dans les projets prévus, on peut noter l'achat de deux nouvelles vasques, différents dons à Boudry, au musée, au home médicalisé de Neuchâtel (Clos-Brochet) et sur proposition de M. André Udriet, on étudiera également l'extension d'une aide à l'œuvre de l'aide familiale.

LE HOME DE CLOS-BROCHET

En ce qui concerne la question du home médicalisé, M^{me} Anne Dupuis, conseillère communale, a fait l'historique de cette réalisation dont le prix s'élève à sept millions de fr., montant presque couvert par les subventions fédérales et cantonales, celles de la ville de Neuchâtel et des communes du Littoral. Seules quelques-unes de celles-ci semblent encore un peu réticentes... mais on sait que de nombreuses demandes d'hospitalisation ont déjà été faites.

On a également prévu une plus large information de la population en ce qui concerne ce home qui, on ne l'oublie pas, fut créé grâce à l'initiative de plusieurs organisations d'utilité publique. On enregistra encore le nom de deux nouveaux délégués de sociétés locales, les remerciements de M. H. Hauser, l'acceptation du prochain budget qui prévoit un léger déficit et... aussi l'achat de deux nouveaux bancs publics sur lesquels les émules de Georges Brassens pourront venir «gratter» un air qui a fait le tour du monde! W.

Première audition de l'ensemble vocal «Cantare» au temple de Boudry

Pour célébrer son 25^{ème} anniversaire, la section neuchâteloise de l'International Soroptimist a organisé une heure musicale au temple de Boudry avec la participation de l'ensemble vocal «Cantare» et du quatuor «Ravanastron». Pour l'un comme pour l'autre, c'était une première audition et le public, parmi lequel on relevait la présence de MM. François Jeanneret, conseiller d'Etat, et André Bühler, conseiller communal du chef-lieu, était accouru nombreux pour cette inauguration.

Après avoir rondement enlevé un «Alléluia» de Haendel pour se mettre en voix, les chanteurs interprétèrent le «Credo» de Vivaldi. On remarqua immédiatement la grande souplesse des voix et l'unité de l'ensemble qui sut trouver une rondeur et une finesse de sonorité étonnantes si l'on songe à la jeunesse du groupe. L'élégante direction de M^{me} Pascale Bonnet traduisait avec une belle maîtrise la pureté des lignes mélodiques et donnait une version inspirée de cette splendide page de compositeur italien.

Puis le quatuor «Ravanastron» exécuta deux mouvements du quatuor dit «l'Alouette» de J. Haydn. Alors que dans l'adagio ils exprimèrent un sentiment tout intérieur et très mesuré, tirant de chaque

phrase et de chaque silence le maximum de substance musicale; dans le second mouvement, en revanche, l'accumulation des difficultés techniques ne leur permit guère de se donner pleinement.

UNE QUALITÉ ASSEZ RARE

Le point culminant de cette soirée fut atteint à travers l'interprétation de la «Missa brevis» de Mozart. L'équilibre des voix obtenu avec aisance, alors que d'habitude c'est avec l'expérience qu'il s'acquiert, fit merveille dans cette délicate création. En outre la musicalité de M^{me} Bonnet trouvait bien là matière à s'exprimer en particulier dans les «pianissimi» où le chœur ne détonnait pas, bien au contraire et c'est là une qualité assez rare pour être soulignée. L'accompagnement discret et efficace du quatuor apportait un soutien puissant tandis que l'excellente tenue de M^{me} Mag Moine, organiste, fut fort appréciée malgré son nécessaire effacement.

Ainsi pour sa première manifestation publique, l'ensemble vocal «Cantare» dont les membres sont formés par l'excellente M^{me} Janine Mathys montrait une grande maîtrise qui suppléait à son inexpérience et le succès qu'il a rencontré fait augurer pour l'avenir. J. Ph. B.

Auvernier: au chœur d'hommes «L'Echo du lac»

De notre correspondant: Les chanteurs de «L'Echo du lac» ont tenu leur assemblée générale au collège. Après l'acceptation des divers rapports, on passa à la nomination du comité qui a été réélu en bloc: président, Roland Pache; vice-président, Bernard Schor; trésorier, Jean Schneider; secrétaire, Willy Cathoud; archiviste, Michel Humbert-Droz; banquier, Philippe Ischy. Les deux assesseurs sont MM. Jean-Louis Corti et Philippe Ischy et les vérificateurs de comptes MM. Michel Nicoud, Charles Vuillemin et Gaston Siegrist. Enfin, MM. M. Nicoud, J. Schetty, Chs. Javet et J.-L. von Mühlénen forment la commission musicale.

Ayant terminé ses études, le directeur, M. Bernard Borel, quittera prochainement son poste et il sera remplacé au pupitre par M. Claude Pahud, organisateur à Auvernier, alors que M. J. Schetty est nommé sous-directeur. Le comité a proposé la répartition des prochaines manifestations sur les

20 prochains mois comme suit: participation au culte eucuménique du 24 mai 1979, pique-nique et agape de fin d'année. En 1980, on note la soirée-concert, l'assemblée générale, une participation au culte, une course et le repas de fin d'année.

Les 18 et 19 mai aura lieu à Auvernier la Fête des chanteurs du district de Boudry. Le comité a déjà tenu dix séances. Il a fait le point à ce jour et a communiqué les dispositions prises pour le montage et le démontage de la tente.

Levée à 17 h 30, cette séance n'était que le prologue à l'apéritif servi dans les caves du château, suivi du dîner et d'une soirée familière à l'hôtel de la Gare. Ce fut l'occasion de marquer les 50 ans de sociétariat de M. Henri Jaquemot, et les 25 ans de M. Bernard Perrenoud. Le directeur B. Borel fut remercié de son activité à la tête du chœur d'hommes et on lui remit un cadeau.

Le professeur Boisot à Cortaillod

De notre correspondant: De passage en Suisse et pourtant très pris, le professeur Marcel Boisot de Paris, spécialiste de l'analyse des menaces qui pèsent sur l'Europe occidentale, a bien voulu consacrer deux heures d'horloge dimanche en fin d'après-midi au Petit-Cortaillod, à exposer ses idées, cela sous les auspices du parti libéral du district. M^{me} A. F. de Bosset, présidente, a présenté cet éminent orateur avec beaucoup d'à-propos et de distinction et a su ensuite, après l'exposé, conduire le fil de la conversation qui s'est établie avec l'auditoire qui n'était pas très nombreux mais de choix.

Mathématicien, physicien et informaticien, le professeur Boisot se pose en futurologue: — La futurologie, terme qui provoque parfois des sourires douteux, n'a pourtant rien à voir avec M^{me} Soleil, commença l'orateur. Les recherches qu'elle suppose s'appuient sur la science dans toutes ses formes, au niveau des prévisions technologiques, de l'évolution sociale, de l'écono-

mie et de l'évolution des marchés au niveau planétaire. M. Boisot cita de nombreux exemples choisis dans le passé et le présent. En dépit des crises et des périodes de décadences, subsiste une curieuse stabilité. Plus est, l'évolution croît selon une courbe exponentielle.

Répondant ensuite à de nombreuses questions posées par ses auditeurs, le professeur Boisot parla des nouveaux types de démocraties, du chauvinisme nationaliste (qu'on constate par exemple dans les... sports!), des idéologies avec leurs infrastructures et leurs superstructures, de la qualité de vie, de la morale et des religions, du conflit des générations (opposition parents-enfants), du renouvellement chaotique de la mode, du rôle des media, de l'évolution des programmes scolaires, en mathématiques notamment.

En dépit de son aspect un peu touché-tout, cet entretien fut des plus intéressants au même titre de l'exposé de base.

Le produit de l'impôt en 1978: le signe d'une stabilisation

Le rapport du département des finances pour l'exercice 1978 permet de se faire une idée de la santé économique du canton. M. Schläppy, conseiller d'Etat chargé de ce département, voit dans les résultats de l'exercice le signe d'une stabilisation certaine. Le niveau de l'emploi, entre autres, dépendra dans une grande mesure de facteurs qui dépassent de loin le cadre neuchâtelois. Mais les responsables se sont ressaisis, une bonne collaboration s'est établie entre le secteur privé et l'autorité politique et la situation financière se présente sagement. «Sans être brillant, ni trop prometteur, le résultat est là», conclut le chef du département.

Le produit de l'impôt cantonal direct a été de 154.440.633 fr., alors que le budget avait prévu 150 millions. Le taux

moyen de cet impôt a été de 6,32% sur le revenu des personnes physiques, 2,28% sur leur fortune, de 13,24% sur le bénéfice des sociétés et de 2,8% sur leur capital.

La matière imposable, et par conséquent le produit de l'impôt, ont légèrement augmenté par rapport à 1977. La fortune imposable des personnes physiques passe de 3.998.509.000 fr. à 4.176.648.000 fr., le revenu imposable de 1.882.096.000 fr. à 1.974.958.100 francs. Le capital imposable des personnes morales passe de 2.397.249.000 fr. à 2.440.951.000 fr., le bénéfice imposable de 150.467.500 fr. à 164.788.300 francs.

L'impôt fédéral pour la défense nationale s'est élevé pour la période 1977-1978 à 100.286.828 fr., soit

8.818.354 fr. de moins que pour la période 1975-1976.

La «manne» fiscale est inégalement répartie dans le canton. Le district de Neuchâtel paie le 38% de l'impôt cantonal direct. Les sociétés ayant leur siège dans la capitale l'expliquent en partie, puisque la ville de Neuchâtel représente à elle seule le 60% de l'impôt sur les personnes morales. Viennent ensuite les districts de La Chaux-de-Fonds (22,5%) et de Boudry (20%).

CONTRIBUTION ECCLÉSIASTIQUE

La contribution ecclésiastique effectivement perçue se monte à 7.651.834 fr., soit 397.071 fr. de plus que l'année précédente, pour un montant facturé de 20.184.803 francs.

FRIBOURG

Loterie au secours des vieilles églises

De notre correspondant: Jeudi soir, par l'intermédiaire du conseiller d'Etat Arnold Waeber, la Loterie romande a ajouté une «tranche» de cent mille francs aux douze autres versées en dix ans pour la rénovation des monuments historiques fribourgeois. Le conservateur des monuments, M. Etienne Chatton, a «sauté» cette manne providentielle sur dix bâtiments importants. Ce fut donc l'occasion de jeter un œil sur les restaurations entreprises dans le canton et qui représentent, pour 1978, un volume de travaux proche de vingt millions de francs, estime M. Chatton.

Heitenried, l'église reconstruite au dix-huitième, à Villaz-Saint-Pierre, une richesse du patrimoine fribourgeois, des orgues alsaciennes, à Grangettes, l'église paroissiale (devis: 250.000 francs), à Domdidier, la chapelle «archéologique» de Notre-Dame de la Compassion, aux Friques, une chapelle également. Les trois œuvres maîtresses entreprises actuellement ne sont pas oubliées. Ainsi, la collégiale Saint-Laurent, à Estavayer-le-Lac troquera le noir contre les ors, la collégiale de Romont retrouvera des éléments importants. Enfin, la cathédrale de Fribourg accueillera de nouvelles réalisations du Français Alfred Manessier (un travail de 200.000 francs). Cet exemple illustre la politique prônée par M. Chatton: «d'ici quelques années, nous devrions offrir, comme dans le Jura, des vitraux signés des plus grands noms auxquels les artistes fribourgeois sont intimement liés par de nombreuses réalisations de même qualité». Le conservateur des monuments estime, au reste, que Fribourg est à l'avant-garde pour ces restaurations

matinées de création, de même que pour les techniques de pointe utilisées par les remarquables restaurateurs d'art qui travaillent à Fribourg.

DÉMOLITIONS CONTESTÉES

Hors Loterie romande — qui fut chaleureusement remerciée —, on parla de deux démolitions sur lesquelles les monuments historiques n'ont pas donné leur accord. Ainsi, l'église de Villarose devrait disparaître, comme celle de Montbréloz. La première pourrait servir de dépôt de biens culturels menacés en temps de guerre. Elle renferme des peintures de Locher. La seconde est une des rares qui ont encore un chœur roman-cistercien. Toutes deux sont «inutiles» depuis la construction de nouvelles églises. Mais les monuments historiques mettent les pieds contre les murs (à restaurer...). Le Conseil d'Etat et l'évêché en ont même parlé, cette semaine, lors d'une rencontre au sommet.

ATS

Même si la Suisse tarde à y croire...

La géothermie, énergie exploitable

De notre correspondant: Géothermie, à l'ordre du jour de l'Association romande pour la protection des eaux et de l'air (ARPEA), hier, à

Grangeneuve, près de Fribourg. Le conférencier, M. F. D. Vuataz, hydrogéologue diplômé, assistant du professeur genevois Jaffe, en aurait eu pour cinq minutes à faire le tour de ce qui s'est fait en Suisse. En effet, malgré la volonté déclarée un peu partout de diversifier les sources d'énergie, «la Suisse est le dernier pays d'Europe centrale à étudier les possibilités de la géothermie». L'esprit, depuis l'an passé, a un peu changé. Une commission, qui comprenait notamment le professeur neuchâtelois Burger, — a publié un rapport en mai 1978. Et les cantons sont appelés à faire le bilan dans ce domaine: seuls Genève et Fribourg ont rédigé de tels rapports.

Géothermie: grosso modo, c'est aller chercher dans le sol de l'eau suffisamment chaude pour soit faire tourner des turbines, soit pour chauffer directement des agglomérations assez denses et proches de la source de chaleur pour qu'il n'y ait pas de pertes. Les géologues ne peuvent pas trouver des nappes d'eau n'importe où. D'abord, il faut aller chercher l'élément en grande profondeur, ensuite, tous les terrains ne conviennent pas forcément à l'exercice. Alors, si la Suisse n'a pas cherché avant des solutions de ce genre, est-ce parce que, de toutes façons, on avait peu de chances de réussites? Eh bien non, pas du tout... Selon M. Vuataz, les conditions helvétiques sont égales à celles des pays voisins, quantitativement et qualitativement (chaleur de l'eau).

Un des obstacles à la mise en pratique de la géothermie réside dans la difficulté de procéder à des recherches précises. Bien qu'elle ait été vaine jusqu'à ce jour, la recherche pétrolière a permis d'établir avec de grandes précisions la géologie du Plateau suisse. Jusqu'à maintenant, le bilan des possibilités énergétiques du

sous-sol ne peut être fait ni même évalué, écrit M. Roger Sieber, chef du service de la protection des eaux du canton de Fribourg. Depuis octobre dernier, le conseiller fédéral Willy Ritschard a édicté des mesures qui lient la prospection pétrolière à l'investigation géothermique. Ainsi, les forages profonds sans présence d'hydrocarbures doivent déboucher sur une étude pour une utilisation comme puits de production ou de réinjection d'eau chaude. M. Sieber ajoute à ces considérations que le seul moyen d'obtenir un résultat est de contraindre les chercheurs de pétrole à s'intéresser à l'eau chaude. Porter un tel intérêt signifie un ralentissement des travaux. Il faut donc encore préciser si ce sont les pétroliers ou l'Etat qui prendra en charge les frais supplémentaires. Si, par exemple, les forages fribourgeois de Romanens, Sorens, Courton et Wunnewil (projet) étaient reconnus comme valables géothermiquement, et réaménagés, ils couvriraient entièrement les besoins du canton de Fribourg. De Romanens, d'où le derrick a disparu depuis un an — on avait foré jusqu'à 3750 m de profondeur et trouvé de l'eau à 124 degrés —, l'eau chaude pourrait alimenter toute la région de Bulle.

Actuellement, des études sont conduites dans la région d'Aarau, par les Ecoles polytechniques et des entreprises, par des méthodes qui évitent les sondages à grande profondeur. Deux installations de géothermie fonctionnent, en Suisse. A Zurzach (AG), deux puits sont exploités, et à Lavey-les-Bains, la couverture du chauffage est réalisée à 40% par une source la plus chaude de Suisse (62%). Mais les spécialistes de la géothermie sont convaincus que cette énergie d'appoint peut dépasser le cadre de deux stations thermales et s'appliquer à plus grande échelle. Pierre THOMAS

CHRONIQUE DU VAL-DE-RUZ

Les Hauts-Geneveys: succès toujours plus grand de la soirée scolaire

De notre correspondant: C'est une salle comble qui applaudissait dernièrement la traditionnelle soirée scolaire. Après la présentation — toujours originale — du président de la commission scolaire qui donna le coup d'envoi, le jardin d'enfants et les petites classes mimèrent des chansons enfantines en y mettant tout leur cœur et beaucoup de fraîcheur. Le programme se poursuivit par un merveilleux spectacle de cirque, sous la forme d'ombres chinoises. Le public fut également charmé par d'amusants et naïfs poèmes composés par des Rimbaud en herbe, ainsi que par des

dessins d'élèves illustrant quelques vers célèbres qui furent projetés sur l'écran et déclamés par les enfants avec beaucoup de talent.

La troupe villageoise de Cressier mit un point final à ce programme en interprétant magistralement une pièce très gaie qui est, à la fois, tout un programme: «Payez vos impôts!» Grâce à la participation et à la générosité de la population, tous les écoliers des Hauts-Geneveys pourront — à nouveau cette année, assister au spectacle du cirque Knie et faire de très belles courses d'école.

inégalé!

Sigolin

fait reluire
l'argent, le cuivre, le laiton,
l'étain, le verre, etc.

21732 R

Classe de toxicité 5S: Observer la mise en garde figurant sur l'emballage.

BOUCHERIE RAPIDE

CHOIX
ET QUALITÉ

Service à domicile

S. Facchinetti

SAINT-BLAISE
tél. 33 14 41



tissus de confection
**TISSUS
CENTRE**
rideaux - literie



Heures d'ouverture

9 h à 12 h et 14 h à 18 h 30
Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h
Mercredi après-midi : fermé

2072 Saint-Blaise

Av. de la Gare 2 ☎ 038 33 67 47

SAMEDI ET DIMANCHE

Motocross des Fourches

SAINT-BLAISE

Organisation: Auto-Moto club Le Locle - Moto-club Saint-Blaise

DÉBUTANTS, 500 NATIONAUX SOLO - NATIONAUX SIDE-CARS
MANCHE DU CHAMPIONNAT SUISSE ET INTERNATIONAUX



DÉPART. - Les premiers mètres de la course où se forge souvent la victoire.

(Arc)

Un peu en avance sur le traditionnel rendez-vous de juin voici revenus les cascadeurs du dimanche. Aux Fourches sur Saint-Blaise idyllique décor de verdure, paradis du promeneur quotidien, le 24^{ème} motocross des Fourches plante en cette fin de semaine, son décor pétaradant l'espace de quelques heures. C'est l'heure de la grande fête de la moto en terre neuchâteloise: l'unique motocross de la saison aussi dans le canton depuis que l'Auto-Moto club du Locle et celui de Saint-Blaise ont uni leurs forces et leur destinée pour sauver cette unique manifestation sportive. L'expérience méritait d'être poursuivie. Depuis la fin de l'année dernière, Loclois et Saint-Blaisois se sont

penchés avec toute l'attention nécessaire sur le berceau du motocross des Fourches 1979. On a voulu assurer la continuité dans le réalisme, même si l'avenir a contraint les organisateurs à prendre certaines options pour mieux se dessiner dans le profil d'une grande manifestation sportive avant tout à vocation régionale.

Au menu de cette grande fête de la moto, il y aura comme les années précédentes des courses réservées aux coureurs de la catégorie débutants, toujours très nombreux à Saint-Blaise, celle des 500 nationaux solo opposant comme de coutume une forte cohorte de coureurs alémaniques et romands.

Au dessert, les organisateurs ont prévu des courses de side-cars (manche du championnat suisse) et internationales. Le public aura son compte d'émotions. Ed. Sz.

Bienvenue à Saint-Blaise

C'est un peu l'événement sportif de l'année à Saint-Blaise. C'est l'heure du 24^{ème} motocross des Fourches mis sur pied par le Moto-Club du Locle et celui de Saint-Blaise sur un des circuits dont la réputation n'est plus à faire. A cette occasion, le comité mixte qui s'est institué voici quelques années pour sauver l'unique motocross en terre neuchâteloise souhaite la bienvenue à tous ceux qui, en foule, prendront samedi et dimanche le chemin de Saint-Blaise pour cette grande fête de la moto qui plantera son décor dans un merveilleux cadre naturel.

Les remerciements des organisateurs vont encore à tous ceux qui, de près ou de loin, autorités, aides bénévoles et anonymes, assurent par leur soutien, le succès du motocross de Saint-Blaise.

Prudence sur le circuit

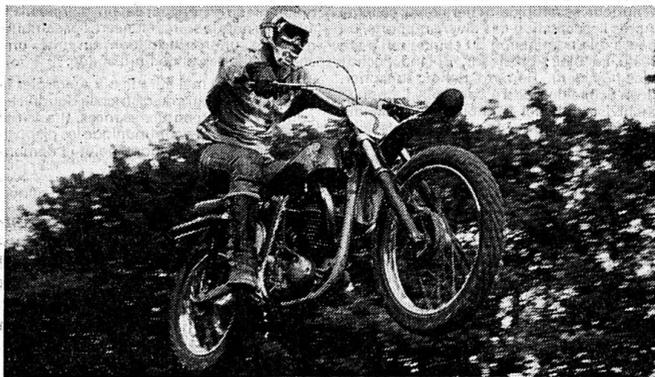
Le mot prudence, dans la vie de tous les jours est souvent confondu avec insouciance. Dans le cadre de ce 24^{ème} motocross des Fourches l'appel des organisateurs ne se veut en rien moralisateur. Il a pourtant la prétention justifiée d'attirer l'attention des milliers de spectateurs autour du circuit sur le comportement qu'ils ont à observer au moment des courses. Et ces consignes de prudence prennent un relief tout particulier quand il s'agit de sport motorisé.

En plus de 20 ans, aucun accident grave n'a troublé le bon déroulement des épreuves de Saint-Blaise. Que ce soit parmi le public ou les coureurs. Les organisateurs font scrupuleusement tout ce qui est de leur devoir pour éviter les accidents. Mais combien de fois n'est-il pas nécessaire de rappeler à l'ordre des spectateurs téméraires.

Le circuit de Saint-Blaise, dans son entier, a été balisé d'une double haie de cordes. Chaque spectateur a l'obligation de se tenir derrière pendant toute la durée d'une course. Il est formellement interdit de traverser la piste après le départ d'une course. Chacun a le devoir de se conformer aux conseils des commissaires. Les organisateurs en appellent au bon sens de chacun. Ces journées sportives ne doivent pas être entachées par un stupide accident.

COMITÉ D'ORGANISATION

PRÉSIDENT: Pierre Rosenberg
SECRÉTAIRE DES COURSES: Jacques Walter
SECRÉTAIRE DES VERBAUX: Jean-Louis Favre
CONTRÔLEUR TECHNIQUE: Marc Allenbach
SECRÉTARIAT ENGAGEMENTS ET CONTRÔLE TECHNIQUE: M. et M^{me} Lucien Schafer, M^{me} L. Rosenberg
FINANCES: Eric Perret, Alain Buchwalder
DIRECTEUR DE COURSE: Pierre Rollier
PISTE: Gilbert Richard, René Baetscher
STARTER: Patrick Richard, Denis Huguenin
PARC DES COUREURS: A. Maradan, M. Girard, L. Schafer
MATÉRIEL ET TRANSPORTS: André Haussener, Werner Laederach
CANTINES: Roland Vuilleumier, Marcel Jacot
PRESSE: Ed. Sandoz, Alexis Matthey
PROGRAMME ET PUBLICITÉ: Charles Oppliger, Alexis Matthey
PARCS PUBLICS, POLICE, SIGNALISATION: Raymond Junod



LE SAUT. - Un des passages impressionnants du circuit de Saint-Blaise.

(Arc)

G. BEUCHAT
CYCLES-MOTOS
Rue des Parcs 115
NEUCHÂTEL ☎ 038 24 13 21

VENTE ET RÉPARATION
DE TOUTES MARQUES

Agences: Norton
KTM
Zündapp
KAWASAKI

**CHEZ RINO
DEL FABBRO**
Ecluse 21 - NEUCHÂTEL
Tél. 24 39 55

**MAXI-
PUCH X30**
EN 4 COULEURS
DIVERSES
AVEC OU SANS
SUSPENSION ARRIÈRE

Contre la rouille:
NOTRE STATION DINITROL

Pour votre voiture:

LOUIS GROSJEAN
**CARROSSERIE
D'AUVERNIER**

MARBRE
POUR CHÂSSIS
PEINTURE AU FOUR
VÉHICULES
DE REMPLACEMENT
Tél. 31 45 66

SUZUKI = 3 ATOUTS

sécurité
durabilité
fiabilité

Ces 3 qualités essentielles signent tous les modèles de la gamme SUZUKI.

SUZUKI vous offre un vaste choix (de 50 à 1000 cm³) dans lequel vous trouverez aussi bien une « 2 roues » utilitaire et facile à domestiquer qu'une machine super-sport pleine de tempérament.

SUZUKI applique à ses modèles de série les dernières techniques éprouvées et testées lors des grandes compétitions.
(Multiples champions du monde).

**ROULEZ SANS SOUCI, ROULEZ
SUZUKI**

AGENTS SUZUKI À VOTRE SERVICE:

CERNIER	Bob BOREL	(038) 53 12 94
LA CHAUX-DE-FONDS	Silvano CAMPOLI	(038) 23 84 22
COLOMBIER	J.-Claude BIAGGI	(038) 41 25 34
COUVET	Garage GRANDJEAN	(038) 63 11 31
JORESSENS	Roland GAILLET	(037) 77 13 64
NEUCHÂTEL	Rino DEL FABBRO	(038) 24 39 55
LA NEUVEVILLE	J.-J. FISCHER	(038) 51 27 77
SAINT-BLAISE	René JABERG	(038) 33 57 22
YVERDON	ROMAILLER-MOTOS	(024) 21 40 42

GS 1000 Fr. 8750.-

VESPA 50 SPECIAL (plaque jaune)

La solution idéale pour l'automobiliste intelligent

La 50 Special, le plus petit modèle dans les Vespa, mais toute la fougue, la décontraction de la jeunesse. Et si facile, si docile à conduire avec ça! Pratique à la ville, la 50 Special se faufile, se gare partout.

Avec économie: elle consomme si peu.

La 50 Special, c'est vraiment la réponse à un besoin actuel.

Et elle coûte seulement **Fr. 1650.-**

CYCLES - MOTOS - VÉLOMOTEURS
VINCENT TAMBURRINI
PESEUX - Grand-Rue 30 - Tél. 31 30 64

TS 125

La machine championne du monde à votre portée. Vos rêves se réalisent tant sur route qu'à travers champ!

La nouvelle TS 125 a été développée par le département course qui a conquis le titre de champion du monde de moto-cross 1978, en 125, avec le coureur Watanabé!

**CHEZ RINO
DEL FABBRO**
La clinique des 2 roues
Ecluse 21 - Tél. 24 39 55 2000 Neuchâtel

E. LAPRAZ & D. PERRET
PROMOTOS
CORTAILLOD (NE) ☎ 038 42 52 22

- Ventes et réparations
- Service après-vente
- Vignette de garantie

HONDA
AGENT **ALLEGRO**
PEUGEOT

TOUTE LA GAMME
AU CENTRE
DES 2 ROUES

**MAISON GEORGES
CORDEY & FILS**
Ecluse 47-49, Tél. 25 34 27
NEUCHÂTEL

HONDA

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

14.15 Point de mire
14.25 Le vol du Phœnix
16.40 La burette
17.30 Téléjournal
17.35 Contes du folklore japonais
17.45 Chronique montagne
18.10 Courrier romand
18.35 Calimero, petit poussin
18.40 Système «D»
19.00 Un jour, une heure
19.30 Téléjournal
19.45 Un jour, une heure
20.00 Passe et gagne
20.25 Temps présent
21.25 La couronne du diable (5)
22.15 Elections britanniques
22.20 L'antenne est à vous
22.50 Téléjournal

FRANCE III

17.30 FR 3 jeunesse
17.55 Tribune libre
18.10 Soir 3 première
18.20 Actualités régionales
18.40 Télévision régionale
18.55 Fred Basset
19.00 Les jeux à Angoulême
19.30 Vie privée
21.15 Soir 3 dernière

SUISSE ALÉMANIQUE

16.00 Seniorama
16.45 Jardinage
17.00 La maison des jouets
17.30 La mer est-elle en danger?
18.00 Songs Alive
18.15 Le livre
18.45 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.05 Hommes, marches, musiciens
19.35 Point de vue régional
20.00 Téléjournal
20.25 Banco
21.05 L'Australie
22.20 Téléjournal
22.35 Voyage en Mongolie

FRANCE I

11.15 Réponse à tout
11.30 Avant-midi première
12.00 T F 1 actualités
12.35 Télévision régionale
12.50 Objectif «Santé»
13.00 Les 24 jeudis
17.00 T F quatre
17.30 Un, rue Sésame
17.55 C'est arrivé un jour
18.10 Minutes pour les femmes
18.20 Actualités régionales
18.45 Les inconnus de 18 h 45
19.00 T F 1 actualités
19.35 La lumière des justes
20.30 L'événement
21.35 T F 1 dernière
21.45 Un amour de pluie

FRANCE II

11.00 Quoi de neuf
11.15 Vie secrète d'Edgar Briggs (5)
11.45 Antenne 2 première
12.20 Page magazine
12.35 Magazine régionale
12.50 Pilotes de course (18)
13.05 Aujourd'hui Madame
14.00 N Les incorruptibles
14.00 L'invité du jeudi
16.20 Fenêtre sur...
16.50 Récité Antenne 2
17.35 C'est la vie
17.55 C'est arrivé un jour
18.20 Actualités régionales
18.45 Les partis politiques
19.00 Antenne 2 journal
19.35 Lili aime-moi
21.15 Courte échelle
21.55 Antenne 2 dernière

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Informations toutes les heures de 6 h à 23 h (sauf à 21 h) et à 12.30 et 23.55. 6 h, top-matin et à 6 h, 7 h, 8 h, éditions principales. 6.20, top-secret. 6.30, top-régions. 6.40, quequ' 6.50, top-sports. 7.20, top-enfants. 7.32, billet d'actualité. 7.45, échanges. 8.05, revue de la presse romande. 8.25, mémento des spectacles et des concerts. 8.35, à propos. 8.45, top à André Charlet. 9.05, la puce à l'oreille. 10.30, avec Yvette Jaggi. 12.05, le coup de midi et est-ce ta fête. 12.30, le journal de midi. 13.30, la petite affiche. 14.05, la pluie et le beau temps. 18.05, Fantomas, le policier apache (19), de Marcel Alain et Pierre Souvêtre. 18.15, les nouvelles du disque. 17.05, lettres ouvertes. 18.05, inter-régions-contact. 18.20, soir-sports. 18.30, le journal du soir. 19 h, revue de la presse suisse alémanique. 19.05, actualité-magazine. 19.20, radio-actifs. 20.05, le représentant, court métrage de Clarisse Francillon. 20.30, fête comme chez vous. 22.05, blues in the night. 24 h, hymne national.

RADIO ROMANDE 2

7 h, les titres de l'actualité. 7.05 (S), Suisse-musique. 9 h, journal à une voix. 9.05, le temps d'apprendre et cours d'allemand. 9.20, divers aspects de la littérature allemande contemporaine. 9.30, les institutions internationales et l'éducation. 10 h, votre rendez-vous avec l'éducation des adultes. 10.30, initiation musicale. 11 h (S), Suisse-musique. 12 h (S), stéréo-balade. 12.50, les concerts du jour. 13 h, formule 2. 13.15 (S), vient de paraître. 14 h, réalités et conseils-santé. 15 h (S), Suisse-musique. 17 h (S), hot line et rock line. 18 h, jazz line. 18.50, per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20, novitads. 19.30, journal à une voix. 19.35, la librairie des ondes. 20 h (S), à l'opéra, Arabella, opéra en trois actes, musique de Richard Strauss. 21 h, concours lyrique. 22.15, entretien de François-Achille Roch et Jean-Claude Riber. 23.25, informations. 23.30, hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

Informations à 6 h, 6.30, 7 h, 7.30, 8 h, 9 h, 11 h, 12.30, 14 h, 16 h, 18 h, 22 h, 23 h, 6.05, bonjour. 8.05, notabene. 10 h, agenda. 12 h, musique champêtre. 12.15, félicitations. 12.40, rendez-vous de midi. 14.05, pages gaies de Schubert. 15 h, Kurt Félix au Studio 7. 16.05, théâtre. 17 h, tandem. 18.30, sport. 18.45, actualités. 19.30, concert du jeudi, Nat King Cole. 21.30, famille et société. 22.05, jazz. 23 h-24 h, country & western.

HOROSCOPE

NAISSANCES: Les enfants de ce jour seront organisés, prudents, généreux, serviables.

BÉLIER (21-3 au 20-4)

Travail: Vous rencontrez de solides associations; l'épreuve des médiances et des petits complots sera surmontée. Amour: Suite de jours heureux qui vont vous aider à faire triompher votre volonté. Santé: Ne vous abandonnez pas à une obsession déprimante. Vous risquez de perdre le sommeil.

TAUREAU (21-4 au 21-5)

Travail: Vous vous intéressez aux arts avec compétence et générosité. Amour: Le sentiment que vous éprouvez développe votre intuition. Ne déplaitez pas à la personne que vous aimez. Santé: Certains dangers seront provoqués par une contrariété ou une inquiétude.

GÉMEAUX (22-5 au 21-6)

Travail: Les grands voyages et l'intérêt commercial qu'ils représentent vous donneront des satisfactions. Amour: Votre caractère se laisse aisément influencer; si bien que vous renoncez à un sentiment sincère. Santé: Ménagez soigneusement votre colonne vertébrale. Les sports violents lui infligent des chocs.

CANCER (22-6 au 23-7)

Travail: Vos chances vont devenir très fortes pour tous les travaux d'imagination. Amour: Si vous aimez le caractère artiste un peu secret des Poissons, votre entente durera. Santé: Vous avez le don de reconforter les malades en les délivrant de leur obsession.

LION (24-7 au 23-8)

Travail: Vous allez retrouver toutes vos certitudes et votre sens de l'organisation. Amour: Bonheur pour les unions avec le Scorpion qui admire votre caractère. Santé: Ne vous exposez pas aux accidents. Apprenez à tomber en souplesse.

VIERGE (24-8 au 23-9)

Travail: Pour les intellectuels, la chance est très forte de trouver un rôle de tout premier ordre. Amour: Vous retrouvez d'anciens amis qui sont disposés à vous aider dans votre projet. Santé: Vos malaises apparaissent subitement et s'en vont de même, votre organisme récupérant vite.

BALANCE (24-9 au 23-10)

Travail: N'abandonnez pas les avantages que vous venez d'acquérir. Comptez sur tous vos amis. Amour: Vous vous entendez très bien avec le Lion. Vous lui ressemblez. Santé: Le 1^{er} décan sera prudent et ne s'exposera pas aux accidents.

SCORPION (24-10 au 22-11)

Travail: Moment propice à la réalisation de vos projets. Force peu commune grâce à de nombreux appuis. Amour: Si vous aimez le Lion, donnez-lui des avis de prudence, si vous cherchez une amitié véritable. Santé: Ménagez les organes que vous savez plus faibles, ceux pour lesquels vous craignez une récurrence.

SAGITTAIRE (23-11 au 22-12)

Travail: Vos soins savent donner une note très personnelle à tout ce que vous entreprenez. Amour: Exaltation de vos sentiments. Cela vous déplaît parce que votre paix intérieure est quelque peu perturbée. Santé: Votre tempérament est solide, accordez-lui certains ménagements dans les repas.

CAPRICORNE (23-12 au 20-1)

Travail: Une rencontre qui pourrait être décisive est possible. Ayez confiance. Amour: Vous êtes partagé entre deux sentiments, mais il vous semble impossible de choisir. Santé: C'est l'état de votre épiderme qui va vous renseigner sur l'état de votre sang.

VERSEAU (21-1 au 19-2)

Travail: Vous aimez les carrières indépendantes qui respectent vos initiatives. Vous en supportez les inconvénients. Amour: Fin de vos soucis de maison, ce qui allégera beaucoup le climat conjugal. Santé: Votre tempérament est très exigeant en ce qui concerne l'alimentation.

POISSONS (20-2 au 20-3)

Travail: Vous aimez les entreprises grandioses, où vous pouvez vous imposer par votre énergie. Amour: Une excellente journée qui vous mettra en relation avec plusieurs de vos amis. Santé: Les malaises ont souvent une origine circulatoire à surveiller.

MOTS CROISÉS

Problème N° 102

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

HORIZONTELEMENT
1. Qui vient avant. 2. Qui manifestent une douce gaieté. Ancienne affirmation. 3. Préfixe. Ille. Celui qui fait métier d'un sport (abr.). 4. D'une innocence franche. 5. Pronom. Greffa. Préposition. 6. Matois. Fit sortir. 7. Frappa ses victimes au cœur. Situation particulière. 8. Courte question. Poissons de mer. 9. Fera subir des souffrances. 10. Animal qui a une ombrelle. Levant.

VERTICALEMENT
1. Boisson magique. Etat-major. 2. Mets délicat. Zeus l'enleva. 3. Saint. Qui n'est pas encore public. 4. Démonstratif. Issues. Entre deux partis. 5. Ecarteur chirurgical. Animés. 6. Feuilles dépareillées d'un livre. Grand réservoir. 7. D'un auxiliaire. Où l'on a vu le jour. 8. Participe. Affluent du Rhône. 9. Combattre le taureau dans des corridas. Amas. 10. Tissu de laine à grands carreaux.

Solution du N° 101
HORIZONTELEMENT: 1. Mandarines. — 2. Ornément. — 3. Tête. VO. ER. — 4. Osé. Sana. — 5. Issue. Emet. — 6. Sa. Sue. Ore. — 7. Railleurs. — 8. OTAN. Atr. — 9. Sereine. Un. — 10. Te. Rossard.
VERTICALEMENT: 1. Matois. Ost. — 2. Essarté. — 3. Notes. Aar. — 4. Dru. Usier. — 5. An. Seul. lo. — 6. Réva. Elans. — 7. Irone. Etes. — 8. Ne. Amour. — 9. ENE. Erreur. — 10. Strates. Nd.

CARNET DU JOUR

Centre culturel neuchâtelois: 20 h 30, spectacle Rilke, par Laurent Terziuff.
Bibliothèque de la Ville: Lecture publique (librerie) de 10 h à 12 h et de 15 h à 21 h.
EXPOSITIONS. — Musée d'art et d'histoire: Peintures de Nicotidski et de Parodi.
Musée des Beaux-Arts.

Musée d'ethnographie.
Musée cantonal d'archéologie.
Galerie des Amis des arts: Peintures de Roger Vuillemin.
Centre culturel neuchâtelois.
Lycée-Club: Aquarelles et gravures de S. Pellaton.
Hall du collège latin: Exposition «M^m de Charrière à Colombier».
TOURISME. — Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.
CINÉMAS. — Palace: 15 h, 20 h 45, Voyage au bout de l'enfer. 16 ans. 2^{me} semaine.
Arcades: 15 h, 20 h 30, Et la tennisme?... bordel! 18 ans. 2^{me} semaine.
Rex: 20 h 45, La grande attaque du train d'or. 12 ans.
Studio: 15 h, 21 h, Le jeu de la mort. 16 ans. 18 h 45, Triple écho (Sélection).
Bio: 18 h 40, 20 h 45, Messidor. 16 ans.
Apollo: 15 h, 20 h 30, Attention! on va s'fâcher. 7 ans. 17 h 45, Quai des orfèvres. 16 ans.
CONCERT. — Jazzland: Lise McComb, Clémentine Jones, Denis Progin.
DANCE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h)
L'ABC, L'Escal, La Rotonde.
DANCINGS (jusqu'à 2 h)
Big Bar, Red Club, Bavaria, Bar du Dauphin.
Parents Informations: Tél. 25 56 46, de 14 h à 16 h.
Urgences: La main tendue, tél. 143 (20 secondes d'attente).
Permanence médicale: En cas d'absence du médecin traitant, le N° de tél. 25 10 17 renseignement pour les cas urgents.
Soins à domicile: Centrale d'appels, tél. 24 33 44 (heures de bureau), Samedi et dimanche, tél. 25 19 61.
Pharmacie d'office: G. Montandon, rue des Epêcheurs 11. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies: Région Bexval - Boudry - La Côte. M. J.-B. Frochoux, Colombier, tél. 25 12 63.
AUVERNIER
Galerie Numaga I: Kolos-Vary, à l'occasion de son 80^{me} anniversaire.
Galerie Numaga II: Marco Pellegrini, sculptures.
BEVAIX
Arts anciens: Miniatures japonaises du XVII^e siècle. Sculpture exceptionnelle de l'art gréco-bouddhique.
COLOMBIER
Cinéma Lux: 20 h 30. Les sept cités d'Atlantis.
HAUTERIVE
Galerie 2016: Roman Skortchev, graveur bulgare (le soir également).
Centre Art: Christy 79 - Natures vivantes.
LE LANDERON
Galerie Eric Schneider: Antonio Charrua, peintures, Fred Perrin, sculptures.
PESEUX
Cinéma de la Cîte: 20 h 30, L'ami de poche (Mimsy Farmer).

LA BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
au Collège latin
reste ouverte jusqu'à 21 H
TOUS LES JEUDIS SOIR

DESTINS HORS SÉRIE: D'ARTAGNAN

RÉSUMÉ: Charles d'Artagnan est venu fort jeune de sa Gascogne natale à Paris pour y chercher fortune. Il s'y lie d'amitié avec trois mousquetaires, Athos, Porthos et Aramis, et ils se font remarquer par leurs prouesses. Après la mort du roi Louis XIII et de Richelieu, leurs protecteurs, les mousquetaires sont en butte à l'animosité de Mazarin. Cependant, d'Artagnan réussit brillamment une mission secrète chez les révoltés de Bordeaux et, plus tard, achète la charge de capitaine des gardes roux, qui l'attache particulièrement à la personne du jeune roi Louis XIV.

CAPITAINE DE LA VOLIÈRE DU ROI



1) Alors que son entourage le tiraille de recommandations: «Sire, pas si près... Gardez-vous... N'avancez point jusqu'à cette ligne», le comte d'Artagnan, lui, oublie candidement ses obligations pour ne se passionner que pour la bataille en cours. Loin de détourner le roi, il l'entraînera plutôt. «Sire, venez voir, par ici... il me semble que les ennemis préparent une contre-attaque...» Louis XIV aime déjà cette bonne espèce d'homme de guerre, comme lui. Il a horreur des timorés, des tâches, de ceux qui prennent la guerre comme un jeu d'échecs et non comme une grise aventure. Ah! comme il aurait aimé être simplement un jeune mousquetaire, chargeant au milieu de la canonnade ou tirant l'épée à tout propos! Mais il est roi. Il doit songer à sa sécurité et interdire le duel...

2) La paix revenue, le rôle de d'Artagnan comme garde du corps du souverain est moins indispensable. Il est surtout de représentation et de parade. Le voici nommé «capitaine de la



3) S'occuper des faucons, des pigeons de voltige aérienne et aussi des pigeons-voyageurs à usage de guerre, de même que des chiens, courir le loup et le sanglier, avec la cour, ce sont là des distractions de grand seigneur. La fortune est trop volage envers d'Artagnan pour qu'il prenne jamais la mentalité d'un grand seigneur. Il reste un éternel bretteur, aventurier dans l'âme, don Juan incorrigible. Et précisément ces charges astreignantes l'empêchent de mener à bien d'autres chasses, personnelles et beaucoup plus attrayantes, juge-t-il.

4) Un jour, Mazarin le surprend bâillant à se décrocher les mâchoires au cours de la réception grandiose que le cardinal donne à Vincennes, alors qu'un opéra italien développe ses ritournelles sur un théâtre de verdure. «Vous vous ennuyez, Monsieur d'Artagnan?» — «Heu! c'est-à-dire...» — «Venez me voir demain à 5 heures du matin... J'aurais peut-être quelque chose à vous proposer qui pourra vous permettre de combler vos dettes les plus criardes.» — «Le vaurien!» pense d'Artagnan agacé «Il espionne tout le monde. Cela l'amuse de me voir endetté pour mon nouvel uniforme, alors qu'il vit parmi l'opulence de toutes ses volières. Que me veut-il? Cela doit être fort secret puisqu'il faut me présenter à la pointe du jour.»

Demain: Comment lire dans l'avenir politique

Il travailla sans relâche pendant des heures, s'efforçant de s'intéresser à chaque cas — tout en gardant l'obsession du télégramme. Profitant d'un bref répit, il s'empressa de donner plusieurs coups de fil et avala quelques gorgées de café.
— Voulez-vous que je vous fasse apporter un sandwich? proposa Ève en remplissant la tasse de café.
— Merci, je ne déjeunerai pas.
— Vous vous comportez à l'encontre de vos prescriptions médicales, docteur.
— Cessez de m'asticoter, Ève, je sais me nourrir quand j'ai faim!
Manifestement, quelque chose le tracassait — un fait en rapport avec le télégramme escamoté de la pile de courrier, songea la jeune femme. Ce n'était cependant pas une raison pour s'en prendre à elle qui ne faisait que veiller aux intérêts, à la santé de son patron. Elle tourna les talons en soupirant.
— Ève... pardon pour ma grossièreté, je ne suis pas dans un bon jour.
— Je vous commande un sandwich au corned-beef. Il renonça à argumenter sur le sujet.
— Quand le D^r Baker arrivera, prévenez-le que je désire le voir au plus tôt, voulez-vous?
Eddie survint alors que Douglas était entre deux consultations.
— Il paraît que tu me réclames? Ça tombe bien, je voudrais ton avis sur ces radas. Tu es plus calé que moi sur les maladies du pancréas.
Douglas étala les négatifs devant lui.

POUR VOUS MADAME

Un menu
Consommé aux œufs
Ragoût de porc
Carottes à la crème
Pommes de terre rissolées
Flan au tapioca

LE PLAT DU JOUR:
Flan au tapioca

A préparer de préférence la veille. Préparation 30 min. Cuisson 45 min au four au bain-marie ou 12 min en autocuiseur. Pour 6 à 8 personnes: 1 boîte d'ananas au sirop, 250 g de sucre, 6 œufs entiers, 1 cuillerée à soupe de tapioca-express, 3 cuillerées à soupe de rhum, 20 morceaux de sucre pour le caramel. Préparez un caramel très clair. Le verser dans un moule (diamètre 24 cm) à bords relevés. Faire couler le caramel sur le fond et sur les bords. Si l'on utilise un autocuiseur, prendre un moule à charlotte. Ecrasez au mixer les morceaux d'ananas. Dans une casserole, mettre l'ananas écrasé, le sirop, le sucre. Faire bouillir 2 ou 3 min, ce mélange. Batre en omelette les œufs. Ajoutez le tapioca-express. Versez la préparation à l'ananas très chaude sur les œufs. Parfumez au rhum. Versez dans le moule caramélisé. Placez dans un récipient plus grand contenant de l'eau chaude et cuisez au four pendant 45 min. environ. Laissez complètement refroidir dans le moule, puis mettez au réfrigérateur. Démoulez au moment de servir.

Beauté
Les plantes amies des peaux sèches
Si votre peau est sèche, il convient de l'hydrater. Les crèmes au concombre possèdent un grand pouvoir hydratant. Celles qui ont la peau sèche doivent nettoyer l'épiderme sans l'irriter. Vous devez savoir que les laits démaquillants au calendula ou à la pensée sauvage possèdent des vertus apaisantes. Pour freiner la déshydratation et rendre à votre peau toute sa douceur et sa souplesse, utilisez des produits à base de camomille et de germe de blé. La texture onctueuse de ces produits s'accorde parfaitement aux besoins des peaux sèches. La nuit, il vous faudra songer à nourrir votre épiderme pour renforcer sa résistance aux

agressions diurnes. Les crèmes nocturnes à l'huile d'avocat et de sésame aideront votre peau à maintenir son taux d'hydratation.

Une recette:
Roulade de bœuf Jardinière

8 fines tranches de bœuf, 1 carotte, 1 oignon, 2 branches de céleri coupé, de la farine. Pour la farce: 90 g de chapelure, 1 tranche d'oignon, 1 cuillerée à café de persil haché, 1 pincée d'estragon haché, 1 pincée de sel, 1 peu de zeste de citron, 1 œuf, 20 g de beurre. Aplatissez les tranches de bœuf à l'aide d'un rouleau. Saupoudrez-les avec les assaisonnements. Travaillez dans un récipient la chapelure, de l'oignon haché, un peu de persil haché, un peu d'estragon et un peu de sel. Mélangez-y l'œuf battu et le beurre fondu. Répartissez ce mélange sur chaque tranche de bœuf que vous roulez et ficellez. Passez les roulades dans la farine et faites-les cuire dans une casserole contenant les légumes coupés et du beurre. Ajoutez un peu d'eau et faites cuire une bonne heure. Servez les roulades avec des légumes de saison.

Le conseil du chef
La technique du barbecue

Si vous faites griller viandes ou brochettes au barbecue, ne mettez pas de matières grasses dessus et si les pièces ont été marinées essayez bien la marinade: sinon l'huile de la marinade pourrait tomber sur les braises et brûler. Si les graisses de certaines viandes allument des flammèches déplacez la viande et éteignez-les avec des cendres froides. Mettez toujours les braises sur un grill très chaud, saisissez les viandes rouges en plein feu, puis écartez-les du centre du foyer jusqu'au degré de cuisson souhaité. Pour les viandes blanches qui cuisent plus lentement, mettez-les en bordure du grill. Et si vous voulez une décoration quadrillée, faites pivoter les pièces d'un quart de tour sur chaque face.

A méditer
Aimer sans doute est le possible le plus lointain. Georges BATAILLE

NOTRE FEUILLETON

Le mensonge doré

par Noël Gerson
PRESSES DE LA CITÉ

Il décrocha le téléphone pour passer les appels urgents, calculant qu'il téléphonerait à ses autres correspondants entre deux consultations.
Ève s'éclipsa, devant qu'il la suivait du regard, et réapparut avec une petite pile de lettres.
Après avoir raccroché le combiné, Douglas regarda le courrier de plus près. Sur le dessus, un télégramme, reconnaissable à son enveloppe blanc et bleu. Il venait de Hong-kong et disait: «Hospitalisée à l'Hôpital Royal stop Désespérément besoin de toi stop Te supplie venir immédiatement stop Eleanor Chang Gordon.»
Anéanti, les tempes battantes, Douglas fixait le nom avec tant d'intensité qu'il n'entendait pas Ève entrer.
— Quelque chose de grave, docteur?
Il plia le câble et le rangea dans la poche intérieure de son veston.
— A quelle heure doit revenir le D^r Baker?
— Vers 4 heures.
Il échangea son veston contre une veste blanche.
— Introduisez la première personne, ordonna-t-il en s'emparant du fichier placé près de lui.

— Eddie, pourrais-tu me remplacer pendant la semaine qui vient? Il y a trois interventions qui peuvent être retardées, et voici une liste de patients à examiner, le reste peut attendre. Mis à part les cas d'urgence, ce sont les seuls malades à observer.

La requête était si insolite, surtout venant d'un homme qui refusait de s'accorder des vacances, que Baker en bégaya.
— C'est d'accord, bien sûr, Doug, mais qu'est-ce...
Douglas lui tendit le câble. Eddie en lut le texte et, relevant la tête, constata que le regard de son associé s'était durci.

— Je suppose que... c'est vrai? marmonna-t-il.
— Pourquoi pas? rétorqua sèchement Douglas.
— Et qu'est-ce que cela signifie?
— Je n'en sais pas plus que toi. Nous avons perdu tout contact depuis des années. La voilà malade, à l'hôpital, et elle a besoin de moi.
— Tu vas donc t'envoler pour Hong-kong?
— Je n'ai pas le choix! murmura Douglas avec amertume.

CHAPITRE II

Dans le delta du Mékong, les changements atmosphériques n'intervenaient que lors de la mousson, quand il pleuvait. La chaleur, presque insupportable, était constante. L'année 1966 s'avéra différente parce qu'il plut également pendant la saison sèche, au point que les météorologues de l'armée se demandèrent si les tirs de harcèlement au canon pouvaient en être la cause.

Les nouveaux venus dans le personnel du 124^e Hôpital de campagne ne constatèrent qu'une chose — ils vivaient et travaillaient dans un enfer, sous des conditions cauchemardesques. Les climatiseurs en état de fonctionnement avaient été transférés des quartiers d'habitation dans les paillotes transformées en salles d'opération. Le colonel Hale lui-même, responsable de l'hôpital, avait renoncé à la climatisation dans son bureau afin que l'on pût disposer d'air conditionné dans la salle de réanimation.

Mais ce n'était pas tant la chaleur qui gênait les nouveaux, et pas davantage les insectes ou l'ennui au repos. Même ceux qui avaient une longue expérience médicale ne s'attendaient pas à ce flot interminable de blessés que l'on amenait au 124^e Hôpital. Le Viet-Cong était indubitablement astucieux, et nombre d'hommes arrivaient, victimes des mines antipersonnel, bras et jambes arrachés. Tout aussi pathétiques, il y avait les aveugles, les sourds, les blessés tombés sous les balles au cours d'une guérilla, adolescents ou sergents vétérans, souffrant d'abominables plaies au ventre. Le sniper viet-cong savait, d'une balle unique, abattre l'adversaire.

Du lever au coucher du soleil, l'artillerie américaine rugissait sans trêve, et le fracas était souvent plus terrible encore quand les bombardiers déversaient leurs tonnes de bombes sur les forêts touffues du Sud-Vietnam. Le plus timoré des membres du corps médical s'habitua vite à ce vacarme et finissait par l'ignorer. (A suivre)

SAMEDI 5 MAI 1979 à 20 h
TEMPLE DU BAS - SALLE DE MUSIQUE
CONCERT JUBILÉ
donné par le
BÉBÉ-ORCHESTRE

DE NEUCHÂTEL
et
L'ORCHESTRE D'ENFANTS
Dir.: MADELEINE JOST

avec la participation des classes de harpe - guitare - flûte, et d'élèves de la classe de piano de DAISY PERREGAUX

Présentation: Colette Jean

Présence du fondateur du Bébé-orchestre M. Walter Starck

Un disque souvenir sera vendu pendant la soirée.

Location: Hug Musique - Tél. 25 72 12

Prix des places: Fr. 6.- 8.- 10.- 12.-

Bon de réduction de Fr. 4.- pour coopérateurs Migros, étudiants et apprentis
21163-A



SETIMAC
ÉTANCHÉITÉ S.A.

Parcs 104
2006 Neuchâtel
Tél. 24 30 44

14585-A

Propriétaires, bricoleurs, collectionneurs!

Samedi 5 mai, de 9 h à 18 h, sans interruption,
sur le plat de Boudry, près de la gare:

MARCHÉ aux PUCES
UNIQUE et EXCEPTIONNEL

chez Beb le ferrailleur (Albert Hunziker, fers et métaux)

Barrières fer forgé, candélabres, outils, machines, plonges acier inox, chauffe-eau à bois, roulettes, tôles, fers tous profils, antiquités, etc... etc... etc...

Grill et buvette sur place. Ambiance!

21641-A



Poissons frais

recommandés cette semaine

TRUITES SAUMONÉES

FILETS DE PERCHES (petits)

FILETS DE PALÉES

et un grand choix
de poissons

Lehnherr frères

Le magasin spécialisé - GROS ET DÉTAIL

NEUCHÂTEL - Rue Fleury 7 - Tél. (038) 25 30 92
FERMETURE HEBDOMADAIRE: LE LUNDI 22179-A

**TOURING CLUB
SUISSE**



RAPIDE - EFFICACE - SERVIABLE

**TOURING SECOURS
OFFRE DE NOUVELLES PRESTATIONS**

Touring Secours intervient maintenant en cas de:
panne à domicile
panne d'essence
panne clés
panne changement de roues

NOUVEAU

VOTRE ATOUT,
le TOURING CLUB SUISSE

Demandez la documentation sur les nombreux services du Touring Club Suisse

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ N° _____

NPA _____ Lieu _____

à envoyer au TCS, 9, rue Pierre-Fatio, 1211 Genève 3
21785-A

Notre force,
c'est
le choix

armourins
DISCOUNT

Ananas
de Côte-d'Ivoire le kilo **2.30**

Fromage St-Albray
50% matière grasse les 100 g **1.30**

Rôti de porc
Jambon + épaule le kilo **13.50**

Sole entière
1^{re} qualité le kilo **15.-**

22171-A

**Tout parle en faveur de la nouvelle Vauxhall
Carlton, tout ce que vous attendez d'une
voiture produite par General Motors.**



La nouvelle Vauxhall Carlton de GM: moteur 2 litres de 100 CV (74 kW), 0 à 100 km/h en 12,5 sec., vitesse de pointe 170 km/h, limousine 4 portes ou station-wagon 5 portes.

Nous sommes heureux de pouvoir vous présenter la nouvelle Vauxhall Carlton. Cette voiture exclusive fait mieux comprendre pourquoi General Motors est devenu le plus grand producteur d'automobiles au monde.

Par exemple, la nouvelle Vauxhall Carlton est conçue selon le même principe avancé qui distingue presque tous les autres modèles de pointe de GM et qui leur vaut un succès et une diffusion des plus enviables: technique allemande avec un moteur frontal aussi souple que puissant, roues indépendantes à l'avant et traction arrière.

Mais une conception technique aussi sérieuse ne suffit pas: pour qu'une voiture ait du succès en Suisse, il faut encore qu'elle se

différencie nettement de la moyenne. Car les Suisses sont des individualistes.

Rien d'étonnant, par conséquent, si une forme très particulière vient compléter la technique éprouvée de la nouvelle Vauxhall Carlton. D'autant moins que cette forme ne résulte pas exclusivement de critères esthétiques, elle découle également d'études approfondies en soufflerie.

Bref, ne vous laissez pas tromper par la ligne assez inhabituelle de la nouvelle Vauxhall Carlton. Après tout, il n'est pas indispensable que la ligne d'une voiture révèle son origine.

Bien qu'il soit très agréable, pour le conducteur, de savoir que cette origine, c'est General Motors.

La nouvelle Vauxhall Carlton.



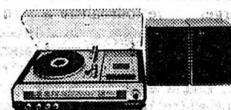
Produite par General Motors.

Vous pourriez admirer et essayer tous les modèles Vauxhall - la compacte Chevette, la sportive Cavalier, l'élégante Carlton et la luxueuse Royale - chez:
Neuchâtel: Garage P. Wirth; Bienne: Garage Progress SA.

PRIX - QUALITÉ

TRIO PHILIPS AH 970, tourne-disques, enregistreur, lecteur de cassettes, radio-stéréo MO GO FM, 2 enceintes acoustiques.

PRIX DELAY Fr. 695.-



DELAY
RADIO-TV SA

NEUCHÂTEL - Rue Hôtel-de-Ville 6

NOUVEAU

CEINTURES DE DAMES
ET DE MESSIEURS

LES TOUTES DERNIÈRES
NOUVEAUTÉS

Grand assortiment de gants
chez votre maroquinier

BIEDERMANN

rue du Bassin, Neuchâtel
127381-A

VIVE LA MARIÉE!



Un choix incomparable de merveilleuses robes de mariées et d'accessoires assortis dans toutes les gammes de prix. Ravissantes robes d'invitées et de fête.

PRONUPTIA
DE PARIS

BIENNE, rue de la Gare 20
☎ 032 - 22 49 28
LAUSANNE, rue de Bourg 35
☎ 021 - 23 24 34

12986-A

Renseignez-moi, sans frais, sur vos
prêts personnels

sans caution jusqu'à fr. 10 000.-
Je note que vous ne prenez pas de renseignements auprès des employeurs et que vos intérêts sont personnalisés.

Nom: _____

Adresse: _____

NP localité: _____

Service rapide 01/211 76 11

Telstrasse 58, 8021 Zurich

CITY BANK

12314-A

FRIBOURG

Le Grand conseil épluche les comptes

Rien de bien consistant au menu du Grand conseil, en dehors de l'examen sans écueil des comptes de l'Etat et quelques développements de motions, postulats et interpellations où l'on retrouve un méli-mélo de sujets aussi différents que l'interdiction des lotos le jour de Noël (E. Scheuner, PDC) ou le front féminin d'offensive contre la loi fiscale trop restrictive.

Le PDC Germain Bouverat, docteur en droit, demande au Conseil d'Etat de fixer à 65 ans, au lieu de 70 ans, la limite d'âge au tribunal cantonal. Dans le « cursus honorum » des plus fins juristes, il voit une hiérarchie quasi-infaillible: de greffier à juge de district, de juge de district à juge cantonal. Avec un renouvellement plus soutenu qu'actuellement. Selon M. Bouverat, le gouvernement doit choisir le moment présent pour modifier les dispositions en vigueur, puisque, dès 1980, aucun juge ne sera touché directement par une limite d'âge à 65 ans. Côté retraites versées, la formule rajournée coûtera plus cher, « mais c'est secondaire ».

Le socialiste Otto Piller s'inquiétait des chômeurs ayant épuisé leurs indemnités. Ils

ont peu nombreux et la Confédération, d'ici deux ans, aura résolu par elle-même le problème, lui rétorque le conseiller d'Etat Pierre Dreyer, qui fait remarquer qu'aucun fribourgeois n'avait bénéficié de façon tangible de l'assurance-chômage cantonale (caisse publique), lorsque le canton avait devancé la Confédération de deux ans. Inutile donc de faire de même et de légiférer pour si peu de temps...

Dans les comptes, le représentant de la commission d'économie publique, le socialiste Gaston Sauterel fait remarquer que les incendies ont l'air plus nombreux en Valais et à Fribourg.

Dans une intervention-éclair, M. Cottet lui répond que la foudre tombe plus souvent à Fribourg qu'ailleurs. Au surplus, le conseiller d'Etat est persuadé que les incendies ne sont pas plus nombreux à Fribourg que dans les autres cantons romands. M^{me} Gertrude Aebercher (soc) saisit l'occasion des comptes pour demander que les « travailleurs des Entreprises électriques, suffisamment exploités déjà, aient un jour de congé le 1^{er} mai ». Le parlement grogne et un député s'exclame: « C'est la lumière

qui lui manque... » La question est renvoyée au compte rendu.

La police fut coïncée sous un feu croisé de questions, elle qui occuperait l'ancien siège de la Banque de l'Etat. La loi qui la régira n'est pas sortie du cocon: nommée il y a deux ans et demi, la commission idoine n'a jamais siégé, remarque M. Otto Piller (soc). Les Gruyériens, eux, se préoccupent du poste de gendarmerie de La Roche, dont l'agent serait déplacé à Le Mouret, en Sarine-Campagne, mais à 4 km de distance seulement. M. Cottet dit ne pas vouloir brusquer les choses.

Enfin, M^{lle} Claire Nordmann, M^{me} Denise Devaud (soc) et M^{me} Sylvia Lang (rad) demandent un assouplissement de la loi fiscale. La première revendique une publicité réelle du registre de l'impôt. La deuxième sollicite une plus ample déduction sociale pour les rentiers AVS - AI. Et la dernière réclame également de plus larges déductions (de 3500 à 7000 francs) pour que les contribuables indépendants puissent décernement songer à une prévoyance sociale que les salariés peuvent largement déduire. Pierre THOMAS

Relations Etat - fonctionnaires

Des millions dans le brouillard ?

L'affaire a été évoquée à plusieurs reprises, sans qu'aucune réponse exacte n'ait été apportée: l'Etat a économisé, en 1976 et 1977, 3 millions et 350 000 francs de cotisations à la caisse de prévoyance des employés de l'Etat, en puisant dans une réserve dite de rachat. La fédération des associations de personnel des services publics, sous la signature de son nouveau président, M. Benoit Geinoz, désire que toute la lumière soit faite sur cette affaire qui demeure dans le brouillard, malgré quelques éclairages juridiques instructifs. L'Etat aurait agi dans l'illégalité, même si le préjudice, pour les pensionnés, semble bien être nul.

Par cinq lignes, le directeur des finances, M. Arnold Waeber, signalait, en 1976 que, pour des raisons budgétaires, l'Etat sortirait une partie du montant dû à la caisse de pension, de cette réserve constituée en 1972, pour aplurer les différences résultant de l'application du deuxième pilier. En schématisant, on peut affirmer que le gouvernement a agi par vases communicants, en circuit fermé. En effet, les sommes disponibles dans cette réserve ont été versées par l'Etat seul. Ensuite, lui seul a repris 6,5 millions de francs pour les redonner d'une autre main et « économiser », en 1976, 3 millions de francs sur 19 dus en cotisations, et en 1977, 3,5 millions sur 20.

Le comité de la caisse de pension ne s'est pas prononcé, ni opposé, ni persuadé du bon droit de ce transfert, selon les vérificateurs des comptes de la caisse, qui ont découvert ce pot-à-roses. Le gouvernement semble donc avoir agi seul...

A l'appui de ses remarques, la fédération note que « dans toute institution de prévoyance, publique ou privée, il y a un net partage entre les biens de l'employeur et ceux de l'institution ». En d'autres termes, si un employeur privé avait procédé de même, l'autorité de surveillance, dépendant des pouvoirs publics, aurait dû intervenir. Le comité de la fédération n'exclut pas de demander une restitution de la somme à l'Etat. Il demande, de plus, que cette réserve de rachat soit supprimée et intégrée à la fortune de la caisse de pension. Il demande aussi que la loi régissant cet organe soit revue. Le contrôle financier par la fédération a, en effet, été récemment nettement diminué...

Un avis de droit demandé au secrétariat de la VPOD, à Lausanne, est accablant pour l'Etat. Que le Grand conseil ait cautionné, en adoptant les budgets 1976 et 1977, tels qu'ils étaient proposés, l'action du gouvernement n'enlève rien à l'illégalité d'une telle manœuvre. En juillet dernier, dans une lettre, le Conseil d'Etat se retranchait derrière « l'autorité législative » et faisait valoir que les « prélèvements n'influencent en rien les droits des membres vis-à-vis de la caisse de prévoyance ».

POURQUOI SI TARD ?

Pourquoi la fédération est-elle intervenue si tard? L'obscurité dans laquelle a été laissée la manœuvre, la difficulté de cerner la réalité n'ont pas facilité les choses. Et puis, on a parlé d'opportunité d'intervention de la part des fonctionnaires qui cherchaient à obtenir les primes de fidélité, à négocier une loi sur les traitements du personnel, à réaliser d'autres postulats encore. De son côté, le Conseil d'Etat a promis, pas plus tard qu'avant-hier, de revoir la participation du canton et des cotisations à cette caisse de pension pour laquelle les fonctionnaires payent des sommes élevées. Un bilan actuariel, prévu pour cette année, devrait également indiquer l'ordre de grandeur du préjudice réellement causé aux fonctionnaires. Pierre THOMAS

Deux blessées

(c) Hier matin, à 6 h 50, M^{lle} Ines Fontana, 17 ans, de Rechthalten, qui circulait à cyclo-moteur, en direction de Planfayon, a heurté M^{lle} Ruth Egger, 22 ans de Brunisried, qui marchait en sens inverse et à sa rencontre, a Brunisried. Les deux jeunes filles, blessées, furent transportées à l'hôpital cantonal.

La neige traîtresse

(c) Hier à 16 h 10, alors qu'il neigeait, M. Pierre-Jacques Duboux, 21 ans, de Lausanne, a perdu la maîtrise de sa voiture, dans le bois de Ban, peu avant Bouloz. Le véhicule alla s'encaster dans un arbre. Le conducteur, souffrant d'une luxation de l'épaule et d'une fracture de la mâchoire, a été hospitalisé à Billens. La voiture, un ancien modèle, a été démolie.

MONTAGNES

Le cercle loclois de l'Union a fêté son centenaire

De notre correspondant: Fondé le 9 février 1879 par sept citoyens de la Mère-Commune des Montagnes, le cercle loclois de la société philanthropique « l'Union » fête cette année son 100^{ème} anniversaire. Comme il se doit, un tel événement a été célébré avec un éclat tout particulier.

Parmi les différentes manifestations prévues, la plus importante a été le banquet qui s'est tenu samedi dernier à la salle Dixi en présence de 460 invités. Parmi ceux-ci, on remarquait notamment M^{me} Fred Wyss, président du Grand conseil, René Meylan, président du Conseil d'Etat, M^{me} Nicole Gabus, présidente du Conseil général, MM. René Felber, président de la ville, Jean-Louis Duval, président du tribunal du district de Locle, Michel Riesen, président central de l'Union, le pasteur Gustave Tissot et le curé Jean-François Meigniez.

Toute la soirée a été placée sous les signes qui symbolisent les quatre branches de la croix dont l'Union a fait son emblème: le vrai, le bien, l'amitié et la solidarité. Il y a eu bien sûr quelques discours, notamment celui de M. André Bernasconi, président de la section. Après avoir retracé l'histoire du cercle loclois, il a rappelé les institutions mutuelles créées en 1893: fonds assurance-veuve, fonds des excédents pour assurés (avances), fonds de prévoyance, fonds spécial (incapacités), fonds assurance maladie, fonds des incurables, fonds des invalides, fonds des veuves et des orphelins, fonds d'exonération des cotisations, fonds d'utilité publique. Cette énumération a montré, s'il en

INFORMATIONS SUISSES

Procès de la « Lumière divine » à Lausanne

Témoins et informateurs devant la Cour

LAUSANNE (ATS). - Le dernier expert entendu lundi à Lausanne par la Cour pénale fédérale dans l'affaire de la « Lumière divine » a été le professeur C. A. Keller, théologien à Lausanne. D'après la doctrine hindouiste du swami Omkarandana, déclare le professeur, tout ce qui est changeant et passage n'existe pas véritablement et l'existence pure serait la conscience illimitée dont on trouve la trace dans chaque être humain. Ainsi, chaque homme est divin, voire Dieu, mais également un être limité soumis au jeu des forces divines. De ce fait, cette doctrine ne reconnaît pas l'existence de la personne responsable au sens occidental.

Celui qui a acquis la conscience absolue, le gourou par exemple, a un pouvoir illimité, explique le théologien. Le disciple doit se soumettre à son gourou qui lui dictera sa vie dans les moindres détails et le mènera vers le bien. La doctrine hindouiste refuse la mise à mort et ses disciples doivent s'abstenir de combattre ses ennemis. Il suffit de se défendre contre l'inimitié. Pourtant la tradition hindouiste veut que Dieu puisse se transformer en faux gourou et ordonner aux hommes de commettre des crimes, pour mettre leur obéissance à l'épreuve.

La doctrine du centre relève, d'après le professeur Keller, d'une conception plus libre de la discipline, puisque le swami se considère comme disciple de ses propres disciples. La magie noire, bien que rejetée par la religion officielle comme pratique dangereuse, est couramment pratiquée par les hindouistes.

TÉMOINS ET INFORMATEURS

La Cour pénale fédérale a entendu mercredi des témoins et des informateurs. Le premier à s'exprimer, M. Erhard Finger, vice-président de l'Association du Centre, a été interrogé à titre d'informateur et non de témoin strictement astreint à la vérité, puisqu'une enquête pénale a été ouverte contre lui dans le canton de Zurich dans une affaire d'entrave à l'action

pénale concernant précisément la procédure pénale fédérale qui se déroule à Lausanne. M. Finger est chargé des tâches administratives du centre et dirige sa section juridique. Il a décrit la manière par laquelle ces travaux sont accomplis au centre. Selon lui, tout se fait avec une discipline librement choisie et une spontanéité active. Il contredit le swami en affirmant qu'après les attentats à la bombe, aucune enquête interne n'aurait eu lieu au centre. A la rigueur, quelques membres du centre auraient noté leurs impressions et soupçons.

Pour M. Finger, même si les attentats ont été perpétrés par des membres du centre, les véritables responsables se trouvent dans les bureaux de l'administration zuricoise. A l'époque, le centre aurait été dans une excellente position. L'ordre d'expulsion du swami avait été levé par le Tribunal fédéral, et des tentatives de conciliation étaient en cours. Cela doit avoir déçu à quelque un qui voulait nuire au centre. La maison de la Anton-Graff-Strasse 41, qui joue un rôle important dans cette affaire, serait, selon lui, une propriété privée contenant un temple hindou. Il n'y aurait pas la moindre relation avec le centre qui se place au-dessus des religions. M. Finger dit qu'il aurait établi un brouillon pour la rétraction des aveux de M^{lle} Bingham, mais seulement sur demande de celle-ci. Le fait que ce brouillon ait été trouvé dans la cellule pénitentiaire du swami lui semble inexplicable. L'approbation du swami n'était pas nécessaire. M. Finger n'a pas connaissance d'un document traitant d'éventuels contacts avec les services secrets serbo-croates à Zurich et qui pourrait constituer un alibi pour M^{me} Plein, juste après les attentats à la bombe.

La cour a entendu le juge d'instruction fédéral, l'ancien procureur bâlois Hans Wieland, et l'assistant de police Liselott Daetwyler. Il s'agissait surtout pour la défense de savoir si ces fonctionnaires avaient allégué la détention préventive des accusés, M^{me} Plein et Bingham. Effectivement, lors d'un rapide interrogatoire à

Bâle de M^{me} Plein, en détention à Zurich, ces fonctionnaires prirent avant son retour, le repas avec elle au lieu de la renvoyer au pénitencier. Le procureur permit aussi une sortie de M^{me} Plein en ville, en compagnie de l'assistante. M^{lle} Daetwyler s'occupa également de problèmes personnels de M^{lle} Gingham, ce qu'elle dit toujours faire pour ses détenus malgré l'existence d'un service social cantonal. Mais tout cela c'est essentiellement passé après les aveux. L'assistante devait remarquer que même le juge instructeur avait procuré une fois à M^{me} Plein des cigarettes.

Objets volants non identifiés: une nouvelle organisation suisse

LAUSANNE (ATS). - Une assemblée de groupements suisses de recherche ufologique (objets volants non identifiés) s'est tenue récemment à Lausanne, sur l'initiative de MM. Yves Bosson, de l'Association suisse d'études sur les soucoupes volantes, et Jacques Lund, ancien président de la Société lausannoise d'étude des phénomènes spatiaux. Des groupes de Bulle, Yverdon, Neuchâtel, Genève, Lausanne, Vevey et Naters ont fondé l'association suisse de coordination et de recherche ufologique (ASCURU). Le regroupement doit permettre une meilleure approche du phénomène mystérieux des « OVNI » (objets volants non identifiés, en anglais « Ufo ») et des divers aspects de la science ufologique, ainsi qu'une meilleure information du public, qui manque de nouvelles précises et sérieuses.

VAUD

Développement du Nord vaudois: des divergences

De notre correspondant: C'était hier, en quelque sorte, le 10^{ème} anniversaire de l'Association pour le développement du Nord vaudois et, pour marquer l'importance de cette date dans la vie de l'association, les délégués des nombreuses communes représentées se sont vu servir un repas simple et excellent au restaurant de l'Ecole technique supérieure de l'Etat de Vaud (ETSEV). Le président, M. Liron, a ouvert l'assemblée en saluant divers représentants des autorités cantonales, députés, préfets et les délégués des nombreuses communes du Nord vaudois.

L'ordre du jour fut épuisé après une heure et demie de délibérations; les comptes présentent un léger bénéfice et le budget 1979 totalise 135.000 fr. aux

recettes et dépenses. Dans un rapport de neuf pages, M. Liron fit part des très nombreuses activités de l'association et des résultats obtenus dans de très nombreux domaines de l'activité économique et fit l'historique de ces dix dernières années. Le sujet principal était le maintien du secrétariat de l'ADNV puisque depuis la motion Favre (socialiste au Conseil communal d'Yverdon), la commune demande un crédit de 100.000 fr. pour l'adhésion d'Yverdon à la « Région de montagne » au sens de la loi fédérale sur l'aide en matière d'investissements dans la région de montagne (LIM) du 28 juin 1974. Toutefois, les autorités yverdonnoises actuelles proposent les bases d'une autre structure régionale et, si cela était accepté, le secrétariat de l'ADNV disparaîtrait probablement. Au vu du travail considérable fourni jusqu'à aujourd'hui par l'ADNV, la plupart des communes semblent désirer rester au sein de l'association, ce qui ressort du rapport que nous avons eu hier.

Le syndic Duvoisin, au cours de l'assemblée, est venu préciser la position des autorités yverdonnoises. Il y a divergence entre l'Association de développe-

ment du Nord vaudois et la Municipalité qui voudrait la création d'une association de communes au sens de la loi vaudoise sur les communes précisément, et qui serait désignée comme organe responsable de la LIM en lieu et place de l'ADNV. Il semble que de nombreuses communes préféreraient rester attachées à l'ADNV. Toutefois, par esprit de conciliation, et dans l'impossibilité où se trouvait le comité de l'ADNV de porter cet objet à l'ordre du jour, hier, une commission de sept membres a été nommée, qui fera un rapport en assemblée générale extraordinaire, le 28 mai prochain. LEUBA

Chute mortelle dans une grange

VEVEY (ATS). - Mercredi matin, M^{me} Marie Cavin, 56 ans, domiciliée à Blonay, a été trouvée morte dans la grange de la ferme familiale. Au cours de son occupation aux travaux agricoles, elle était montée sur une échelle mal fixée et est tombée d'environ deux mètres, se brisant la colonne cervicale. La malheureuse est décédée peu après.

Dans la boue et au pied du Jura enneigé

Démonstration de l'obusier blindé arme nouvelle des troupes d'artillerie

L'obusier de 105 qui, depuis près d'un quart de siècle, équipe les unités d'artillerie en Suisse, à côté du canon lourd de même calibre est en voie de disparition. Progressivement, il est remplacé par un engin d'origine américaine qui évolue dans l'armée helvétique depuis 1968: l'obusier blindé de 155 qui n'est autre chose qu'un canon monté sur chenilles capable de tirer aussi bien et avec autant de précision sur une cible placée à 18 km que sur un char blindé distant de quelques centaines ou quelques milliers de mètres.

C'est précisément pour doter chacune des divisions de campagne de l'armée de tels engins et faire le retrait progressif des pièces jugées trop vieilles, que la Confédération a demandé un crédit global de 900 millions avec lequel elle se propose d'acquiescer cette artillerie aux nombreux avantages. Parmi les troupes qui dispo-

sent de cette nouvelle arme figure le régiment d'artillerie 2 qui en a reçu 18 pour son cours de répétition qui se déroule actuellement dans le canton de Vaud, entre le lac Léman et le Jura depuis une semaine et demie. Le commandant de ce régiment, le colonel François Habersaat, de Neuchâtel, unité groupant des hommes de divers cantons romands, a invité les journalistes à suivre un exercice de routine de ces impressionnants engins qui ressemblent à des chars blindés.

Sur le terrain boueux de Bière, au pied d'un Jura couvert de neige et de nuages anthracite, les hommes ont fait une brillante démonstration de toutes les qualités de cette artillerie moderne, redoutable autant par sa précision que par son aptitude à disparaître dans le terrain avant que ne se produise la riposte de l'adversaire.

Fédération laitière vaudoise-fribourgeoise

Affaires en hausse

COSSONAY (ATS). - La Fédération laitière vaudoise-fribourgeoise, qui a siégé mercredi à Sullens (VD), a réalisé en 1978 un chiffre d'affaires de 147,3 millions de francs (sans les participations), en augmentation de 3,6% sur 1977. Elle a des participations importantes dans Crema S.A., Fribourg (la moitié du capital) et Fromco, Moudon (majorité des actions), qui ont fait en 1978 des chiffres d'affaires de 161,2 et 37,5 millions de francs.

Cette fédération groupe 390 sociétés de laiterie vaudoises et fribourgeoises (4606 producteurs possédant 63.224 vaches laitières) et occupe 336 employés. La production laitière, en hausse de 0,6% a atteint 226 millions de kilos. Elle a été utilisée comme lait de consommation et pour la fabrication de fromages, beurre, crème, poudre de lait, yogourts, boissons et desserts à base de lait. L'exercice écoulé a été marqué par un changement à la fois à la présidence du conseil d'administration (M. Gaston Pichonnat a succédé à M. Maurice Morel) et à la direction de l'entreprise (M. Hubert Barde a remplacé M. François Bonnard).

« Notre agriculture a été une nouvelle fois trompée, il n'y a pas eu d'adaptation de prix le 1^{er} mai, alors même que le gouvernement a

admis que nos revendications étaient justifiées. Le chantage des autorités, avant la votation populaire du 20 mai sur le régime financier de la Confédération, risque d'aller à fin contraire », a déclaré le président de la Fédération laitière vaudoise-fribourgeoise devant l'assemblée des délégués réunie mercredi à Sullens. M. Gaston Pichonnat, évoquant la situation de l'économie laitière, a relevé que l'initiative de l'Union centrale des producteurs suisses de lait contre les importations de denrées fourragères et les fabrications d'animaux (initiative déposée l'an dernier) reste la meilleure arme pour encourager l'exploitation laitière familiale.

Interpellé à propos des revendications agricoles non satisfaites, M. René Juri, directeur de l'Union suisse des paysans, a déclaré que vouloir, plus ou moins par dépit, prendre position contre le « paquet financier » le 20 mai, est un raisonnement dépassé. Si le peuple suisse vote non, l'agriculture - qui a besoin d'une péréquation financière fédérale (pour les exportations, les régions de montagne) - sera en quelque sorte punie. Le grand comité d'Union suisse des paysans s'est prononcé en faveur du oui à la TVA.

VIGNOBLE

Cortailod sur les ondes

(c) La très populaire émission « Fête... comme chez vous » sera diffusée aujourd'hui en direct de Cortailod, sur les ondes de la Radio romande. Plusieurs personnages typiques de la localité seront interviewés par Michel Dénéziat et on aura l'occasion d'entendre la fanfare « Union instrumentale », le chœur mixte « Echo du Vignoble », les « Amis du jazz » et une batterie de tambours. Inutile de dire qu'il y aura de l'ambiance!

VALAIS

SUTE Suspect de Sion

Rappels que le 25 septembre dernier, un employé de la fédération laitière et agricole du Valais venait de quitter la banque cantonale à Sion, comme il le faisait à la fin de chaque mois, avec une serviette contenant plus de 300.000 fr. Il s'était à peine engagé dans le jardin situé au sud de la banque qu'un inconnu bondit de derrière une haie de tuyas, lui arracha le butin et fonça dans une voiture genevoise qui démarra sur les chapeaux de roues.

La justice valaisanne poursuit ses interrogatoires, d'autres suspects du côté de Genève et Fribourg ayant des explications à fournir sur le détail de l'opération.

Manuel FRANCE

Habitat... meubles... habitat... L'attraction pour bien des Biennols

Existant depuis deux ans seulement - elle a déjà conquis les cœurs de bien des Biennols: la plus belle exposition d'agencement à Bienne, AU CITY-CENTER, RUE DE LA FLORE 16-18 - RUE DE NIDAU.

Pour Meubles-Lang une raison de se réjouir; par conséquent on fêtera l'anniversaire selon la bonne tradition biennolaise - avec tous ceux qui sont devenus nos amis durant les deux années écoulées et avec tous ceux qui ont l'intention d'embellir leurs intérieurs. Au centre de propositions d'agencement fascinantes, lors d'un café gratuit accompagné de gâteau, dans une ambiance d'anniversaire. Fêtez avec nous, vous êtes cordialement invités!

21788 R

NOUVELLES FINANCIÈRES

Essence: Esso augmente également ses prix

ZURICH (ATS). - Après Avia, Gulf, Shell et BP, la société Esso (Suisse) a indiqué qu'elle augmentera de 2 centimes le prix de l'essence super et normal, facturé aux détenteurs de stations essence de toute la Suisse, à l'exception, pour l'instant, du Tessin. Cette mesure, avec effet immédiat, est à imputer à la hausse des prix de l'essence à la frontière suisse.

Ciba-Geigy: en 1978

BÂLE (ATS). - Au cours de l'exercice 1978, le groupe « Ciba-Geigy » a réalisé, en francs suisses, un chiffre d'affaires de 8,9 milliards, ce qui représente 1,01 milliard ou 10% de moins que l'année précédente. Exprimé en monnaies locales, le chiffre d'affaires présente cependant un accroissement de 11%. Suite aux modifications des parités de change, la valorisation moyenne par rapport à 1977 et aux plus importants marchés, a été, pour le groupe Ciba-Geigy, nominalement de 26% et pratiquement, c'est-à-dire après élimination des taux d'inflation, de 16%. Le bénéfice opérationnel du groupe a diminué, en 1978, de 14,3% à 360 millions. Corollairement, le cash flow a reculé de 8,7% à 962 millions. Le bénéfice net de la maison mère s'est établi à 122,8 millions et est pratiquement égal à celui de 1977 (123,1 millions). Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale le versement d'un dividende inchangé de 22 francs sur le capital-actions et bons de participation de 514,4 millions de francs.

Alors que se pose toujours le problème du PC La campagne électorale est ouverte en Italie

ROME/BERNE (ATS). — C'est dans une ambiance de confusion et d'incertitude que s'est ouverte mercredi en Italie la campagne électorale pour les élections législatives du 3 juin. Bien qu'en même temps se déroule également la campagne pour les élections au parlement européen du 10 juin, l'attention de l'électorat italien est surtout attirée par la politique intérieure, la grande question étant de savoir si, après 37 gouvernements en 30 ans et trois élections anticipées ces sept dernières années, les urnes vont cette fois débloquer la situation ou au contraire rendre l'impasse encore plus complète. Si c'était le cas, on s'attend alors que la préoccupation principale des Italiens devienne d'ordre institutionnel et qu'un fort courant se dessine en faveur d'une nouvelle loi électorale, l'Italie abandonnant le système de la proportionnelle pour adopter le scrutin majoritaire, voire même le régime présidentiel.

Mais, l'enjeu immédiat de cette consultation est bien de déterminer quelle place les communistes occuperont dans la prochaine législature. Participeront-ils au gouvernement, comme ils le réclament eux-mêmes — ce qui a provoqué leur départ de la majorité d'union nationale et l'organisation de ces élections —, retourneront-ils dans l'opposition comme ils menacent de le faire ? Ou bien resteront-ils à mi-chemin selon la formule adoptée depuis maintenant trois ans ? La démocratie-chrétienne est toujours opposée à une entrée des communistes au gouvernement mais reconnaît qu'il est impossible de gouverner l'Italie sans eux. On trouve

là, le fond du problème, car tous les partis sont d'accord sur la nécessité d'une politique d'union nationale face au terrorisme et à la crise économique, mais ne le sont pas sur sa mise en pratique. De leur côté, les socialistes ont tout fait pour éviter ou du moins retarder la dissolution des Chambres. Leur espoir était en effet de s'appuyer sur de bons résultats aux élections européennes pour affronter les législatives. Ils craignent, en effet, de perdre des voix et de ne pas atteindre les 9,6% des suffrages comme en 1976. Lors de ces dernières élections la démocratie-chrétienne avait obtenu 38,7% et les communistes 34,4% des voix. Quant

aux sociaux-démocrates, aux républicains et aux libéraux, leur nombre de sièges reste faible, mais pourrait devenir déterminant pour assurer une majorité.

CHANGEMENT DU CLIMAT POLITIQUE

Durant ces trois dernières années, le climat politique italien s'est passablement modifié. L'assainissement des finances nationales est très sensible mais la violence politique a pris une ampleur jusqu'alors insoupçonnée. Certains voient une manœuvre politique même dans l'arrestation récente du professeur Negri de l'université de Padoue qui est soupçonné d'avoir dirigé et participé à l'assassinat de M. Aldo Moro, il y a une année.

Mais les électeurs italiens ne semblent guère sortir de leur septicisme habituel face à l'avalanche de propagande et de slogans dont ils sont la cible. Un sondage, réalisé avant l'ouverture de la campagne, et publié dans l'indifférence générale par la « Repubblica » indique que 48% de la population ne témoignent d'aucun intérêt pour les débats en cours.

Nuit ponctuée d'attentats à Paris

PARIS (AP). — Le 1^{er} mai aura été suivi dans l'agglomération parisienne par une nuit ponctuée d'attentats à l'explosif, qui, s'ils ont fait des dégâts matériels plus ou moins considérables, n'ont pas fait de victime. Ces attentats qui ont été revendiqués par des organisations plus ou moins obscures ont mis la police sur les dents, de même que les brigades d'incendies de la région parisienne qui n'ont eu qu'à débayer les bris de vitres et les gravats alors que les policiers multipliaient leurs patrouilles.

En début de soirée, une voiture immatriculée dans le département de l'Eure, mitraillait la façade du CNFP — siège du patronat français —, avenue Pierre 1^{er} de Serbie, dans le 16^{ème} arrondissement. Les policiers devaient découvrir plusieurs douilles provenant d'une arme de guerre. Un peu plus tard, deux engins

incendiaires étaient lancés dans le 15^{ème} arrondissement dont l'un n'a pas explosé. L'autre a provoqué d'importants dégâts et un début d'incendie dans une permanence de l'UDF, rue de Javel.

Peu de temps après, une vingtaine de vitrines étaient brisées au quartier Latin.

Mercredi à 0 h 30, une série d'explosions se produisaient dans divers quartiers de la capitale. Dans le 11^{ème} arrondissement, une agence de l'EDF située rue de Montreuil, deux

commissariats de police subissaient d'importants dégâts.

Entre 0 h 30 et 1 h une agence de l'ANEP (agence pour l'emploi) subissait également d'importants dégâts à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine).

DE NOUVELLES CIBLES POUR LES « AUTONOMES »

Peu après, d'autres attentats se produisaient. Une annexe du ministère des finances, dans le 9^{ème} arrondissement, subissait d'importants dégâts matériels.

Une agence de la banque Rothschild, dans le 15^{ème} arrondissement, était aussi la cible des « autonomes », ainsi qu'un garage situé dans le 18^{ème} arrondissement, rue Caulaincourt.

Meinhof...

PARIS (AFP). — Les attentats perpétrés à Paris dans la nuit de mardi à mercredi ont été revendiqués mercredi matin auprès de l'AFP par un correspondant anonyme se déclarant porte-parole du « commando Ulrike Meinhof », de la « Rote Armee Fraktion » (Fraction armée rouge).

Le correspondant a ajouté que cette organisation revendiquait à l'avance « tous les attentats qui seront commis dans les jours et les semaines à venir à Paris ».

Les sept attentats par explosifs commis à Paris avaient déjà été revendiqués par la « coordination d'action révolutionnaire », organisation inconnue des services de police, et qui cache, selon les enquêteurs, un groupe anarcho-anarchiste.

Enfin, la destruction d'une vingtaine de vitrines au quartier latin a été revendiquée par un groupe autonome « contre la manifestation syndicale du 1^{er} mai ».



Au soir du 1^{er} mai à Paris, affrontements entre extrémistes de gauche et forces de police. (Téléphoto AP)

SUITE Scrutin serré outre-Manche

Selon les sondages, le parti libéral, qui détenait 14 sièges dans l'assemblée sortante, a constamment progressé au cours de la campagne électorale au détriment des conservateurs, qui étaient donnés largement favoris au départ. Les libéraux vont maintenant jusqu'à prédire qu'ils enlèveront 40 à 50 sièges sur les 635 que compte la Chambre des communes.

Cette remontée semble due principalement à la popularité grandissante de M. Steel, qui a fait d'importants progrès dans l'art oratoire alors que M. Callaghan paraît figé dans son image de « bon vieux tonton » et que les accents « nixonniens » de M^{me} Margaret Thatcher, chef du parti conservateur, n'ont apparemment pas séduit une grande partie de l'électorat.

De fait, selon un sondage publié mardi dans le « Daily Mail », si M. Callaghan conserve la cote de popularité la plus élevée avec 37% d'opinions favorables, M. Steel (28%) devance M^{me} Thatcher (23%) de cinq points.

Cherchant à enrayer la fuite des électeurs « tories » vers les libéraux, M^{me} Thatcher a déclaré que s'ils veulent que soient atteints les objectifs des conservateurs, ils ne les obtiendront pas par une « maison à demi-construite ».

Pour sa part, M. Callaghan a réaffirmé que son parti introduirait des réformes pour contrôler le pouvoir des syndicats. Les conservateurs le jugent excessif, et cette question constitue un de leurs chevaux de bataille.

Une autre petite formation, le parti unioniste d'Irlande du Nord (protestant), a annoncé mercredi à quelle condition il soutiendrait l'un ou l'autre des deux grands partis : que le parlement de la province soit rétabli. Suspendu il y a six ans, il était dominé par les protestants. Les travaillistes et les conservateurs ont cependant fait savoir qu'ils n'avaient pas l'intention de le rétablir.

Begin optimiste et Riad en colère

JÉRUSALEM (AP). — Le premier ministre israélien, M. Begin, interrogé mercredi par la radio à l'occasion du 31^{ème} anniversaire de l'indépendance, s'est dit optimiste sur les chances de parvenir avec l'Égypte à un accord sur l'autonomie palestinienne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, tout en réaffirmant le droit d'Israël à développer dans ces régions des points de peuplement.

Il a par ailleurs révélé qu'il avait adressé une lettre de vive protestation auprès du secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, estimant qu'il convenait que Washington consulte d'abord Israël avant de prendre contact avec l'OLP.

L'envoi de cette note est intervenu à la suite de l'attribution par les Etats-Unis d'un visa au chef du bureau de l'OLP à Beyrouth, M. Chafiq el-Hout, pour qu'il puisse prendre la parole dans diverses universités américaines.

M. Begin a réaffirmé qu'il n'était pas question pour Israël d'avoir le moindre

contact avec l'organisation de Yasser Arafat et estimé que « si un jour, les Américains entreprenaient de négocier avec ces meurtriers, ce serait un jour noir pour l'humanité libre ».

« Il est tout à fait évident que nous avons le droit de nous installer dans Eretz Israël », a-t-il ajouté en faisant référence au « Grand Israël » qui inclut la Cisjordanie.

De son côté, l'Arabie saoudite a riposté mercredi aux propos tenus mardi par le président Sadate en le qualifiant de « menteur ».

De son côté, l'OLP s'est engagée à saboter les futures négociations entre le président égyptien, les Etats-Unis et Israël à propos de l'avenir de la bande de Gaza et de la Cisjordanie.

Ces violentes prises de position sont directement liées aux déclarations faites le jour du 1^{er} mai par le chef de l'Etat égyptien. Ce dernier a accusé en effet l'Arabie saoudite, principal

exportateur de pétrole du monde, « de payer les autres pays arabes pour qu'ils rompent leurs relations diplomatiques avec l'Égypte ».

Il a accusé les dirigeants saoudiens actuels d'avoir abandonné la tradition politique « de relations particulières » avec l'Égypte, politique mise en place par le défunt roi Fayçal.

Il a affirmé que le souverain, assassiné par un neveu, déséquilibré mental, en 1975, lui avait conseillé avant la guerre de 1973 de ne pas faire confiance au président Assad.

« Sadate est un menteur », a déclaré la radio de Riad. « Il ment même à propos des morts ».

UN FAIT PAR JOUR

Bonn: soupir chez les « épargnés » !

Quelque deux millions d'Allemands viennent de pousser un puissant soupir de soulagement : ils ont payé leur dernière « péréquation trimestrielle » aux victimes de la guerre... Ils s'agissaient là d'un impôt dit de solidarité frappant surtout les propriétaires terriens dont les biens étaient restés intacts pendant les hostilités, autrement dit les plus grosses fortunes du pays.

Discuté dès 1948 et voté en 1952 par le Bundestag, sur l'initiative des chrétiens-démocrates, cet impôt obligeait chaque citoyen allemand dont les biens avaient été épargnés à céder la moitié de son patrimoine à ceux qui avaient tout perdu ainsi qu'aux réfugiés de l'Est. Si la discussion fut aussi longue, c'est qu'il ne fallait pas désorganiser l'agriculture à une époque où elle était plus nécessaire que jamais. Le projet initial dut être édulcoré en ce sens que cette « moitié du patrimoine » fut finalement calculée sur sa valeur fiscale et non plus sur sa valeur réelle, comme le prévoyait le premier projet, ce qui réduisit de 50 à 15 ou 20 pour cent les sommes à distribuer en 108 versements trimestriels (27 ans - 1979).

Même ainsi réduite, cette contribution n'en atteignit pas moins une cinquantaine de milliards de marks, somme d'ailleurs insuffisante pour indemniser toutes les victimes de la guerre, dont le nombre avait été considérablement grossi par l'afflux des réfugiés de la RDA. Il fallut encore trouver 50 autres milliards représentant le quart des impôts sur la fortune touchés par le fisc au cours de ces trente dernières années. Ce sont d'ailleurs les mêmes contribuables, industriels et junkers (gros propriétaires terriens), qui en firent les frais.

Le versement de la dernière « péréquation trimestrielle » ne signifie évidemment pas la suspension des indemnités et autres formes d'aide aux victimes de la guerre, qui incombent désormais à la seule caisse fédérale. C'est même un département fort important de l'administration allemande, qui occupe près de 9000 fonctionnaires et devrait survivre jusqu'en l'an 2020 ! Léon LATOUR

Vers d'autres crimes politiques en Iran

TÉHÉRAN (AFP). — L'attentat qui a coûté la vie, mardi soir à Téhéran ainsi que nous l'avons annoncé, à l'ayatollah Morteza Motahari, l'un des membres supposés du « conseil de la révolution », a été annoncé, d'une voix sombre, par la radio de Téhéran.

L'attentat a été revendiqué quelques minutes après son exécution par le groupe

« Forghan », une organisation secrète extrémiste islamique. Dans un communiqué, diffusé mercredi matin par la radio, le gouvernement provisoire iranien a exprimé sa « profonde douleur » à la suite de ce meurtre et condamné la « terreur, les attentats et les contre-révolutionnaires ». Aujourd'hui un deuil national a été décrété dans tout le pays à l'occasion des funérailles de l'ayatollah Morteza Motahari.

Epruvé par la mort de son corégionnaire, l'ayatollah Khomeiny passera ses journées de jeudi et vendredi en prière dans l'école de théologie « Feizieh » de Qom, où il réside. Dans un long message qu'il a adressé au peuple iranien, le chef chiite souligne « qu'il a perdu un fils aimé et irremplaçable ». Mais, a-t-il ajouté, « chaque goutte de son sang versé entraînera une nouvelle impulsion au sein du peuple musulman d'Iran dans la voie de l'islam ».

L'ayatollah Motahari était depuis longtemps un proche de l'ayatollah Khomeiny, dont il avait été l'élève. Philosophe et théoricien de l'islam, il avait également joué un rôle de premier plan à la tête du « mouvement islamique » qui a renversé le shah. Dès le début, il a appar-

tenu au Conseil de la révolution, organe dont la composition est secrète et qui cumule les fonctions exécutive et législative.

LE « FORGHAN »

Le groupe iranien « Forghan », qui a revendiqué l'assassinat de l'ayatollah Morteza Motahari, est une petite organisation terroriste islamique et anti-cléricale.

Ce groupe avait déjà revendiqué le meurtre d'un autre proche de l'ayatollah Khomeiny, le général Gharani, premier chef d'état-major de l'armée révolutionnaire islamique, le 23 avril dernier. Il l'accusait d'être « responsable des tueries de Sanandadj », la capitale du Kurdistan iranien.

Fondée par un jeune mollah du nom de Gudarzi, cette organisation serait surtout composée de musulmans sunnites, selon les rares renseignements obtenus dans les milieux religieux. Dans quelques tracts et un journal clandestin, « Forghan » affirme combattre la « dictature des mollahs et des ayatollahs chiïtes ».

Ce groupe anarchisant, qui considère que le peuple n'a pas besoin de chef, se prononce violemment contre le système de « l'imamat » propre à la secte chiïte. L'organisation a annoncé que quatre autres personnalités du régime seraient également abattues.

Dans des coups de téléphone à divers organes de presse, un correspondant a indiqué que MM. Entezam, porte-parole du gouvernement, Yazdi ministre des affaires étrangères, Ghotbzedeh, directeur de la radio télévision iranienne et Bani Sadr, conseiller économique figuraient sur la liste du « Forghan ».

Un cri d'alarme qui nous vient de Kiev

MOSCOU (AP). — La femme de Georgi Vins, dirigeant religieux baptiste soviétique libéré de prison au cours du récent échange contre deux espions, a déclaré que des agents du KGB surveillaient sa maison et menaçaient de tuer son fils aîné âgé de 23 ans.

Nadejda Vins, dont le mari a suivi dimanche le service religieux baptiste avec le président Carter à Washington, a été jointe par un journaliste occidental à son domicile de Kiev.

DES MENACES

« Nous sommes tous très excités et troublés », a-t-elle dit dans un anglais hésitant. « Cela nous paraît très dangereux pour nous. Ils nous menacent ».

M^{me} Vins a déclaré avoir reçu un télégramme d'un officier consulaire américain l'invitant à se rendre à son bureau de Kiev mercredi pour s'entretenir des problèmes relatifs à son visa de sortie. En vertu de l'accord d'échange soviéto-américain, les familles des prisonniers libérés seront autorisées à émigrer aux Etats-Unis. M^{me} Vins a déclaré n'avoir pas encore été informée officiellement qu'elle serait autorisée à émigrer. Elle a appris la libération de son mari en écoutant la « Voix de l'Amérique ».

Selon M^{me} Vins, des agents en civil ont « barricadé la maison, empêchant quiconque de sortir ». Elle ne savait pas si on l'autoriserait à se rendre à la convoca-

tion de l'officier consulaire. Les agents en civil demandent à quiconque se rend chez elle son nom et son adresse.

« Devant notre maison, il y a un grand car dont les fenêtres sont recouvertes de papier journal pour qu'on ne puisse pas voir à l'intérieur », a-t-elle dit.

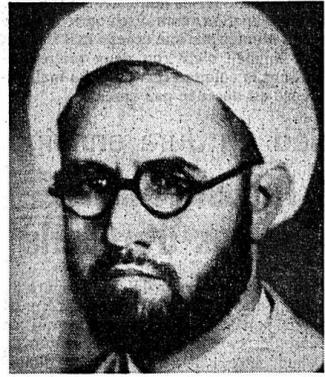
Comme on lui demandait pourquoi, à son avis, le KGB montait la garde à son domicile, M^{me} Vins a répondu : « Ils sont furieux contre nous ».

LUI ET SON CHIEN

Quant au fils aîné du couple, Pyotr, il se remet de coups de couteau reçus à la jambe le 27 mars, jour où il a été attaqué par trois inconnus. Le professeur Sakharov a déclaré à des journalistes occidentaux que le jeune Vins avait été battu par des agents du KGB parce qu'il avait essayé de rencontrer un diplomate dans l'intention d'émigrer.

Le jeune homme appartient à la section ukrainienne du groupe « Helsinki » sur les droits de l'homme en URSS. Il a été libéré d'un camp de travail en février après avoir purgé une peine d'un an sous l'accusation d'avoir ignoré un ordre de chercher du travail.

M^{me} Vins estime que la vie de son fils est en danger : les agents du KGB, a-t-elle déclaré, « disent à mon fils que s'il sort dans la rue avec son chien, ils les tuent, lui et son chien ! »



L'ayatollah Motahari (Téléphoto AP)

Quand les soldats d'Amin connurent la déroute

TORORO (OUGANDA) (AP). — Le silence de la mort s'est abattu sur la ville de Tororo et sur les villages alentour, dans l'est de l'Ouganda. Aucun chien, aucune voiture, tous les magasins sont fermés, quelques soldats tanzaniens arpentent les rues quasi désertes.

Les maisons dévastées et abandonnées, les fenêtres encore ouvertes, les vitres brisées, offrent un spectacle désolé.

Les survivants de près de trois semaines de sauvagerie sanguinaire déclenchée par les derniers fidèles d'Idi Amin Dada en déroute se rassemblent au coin des rues pour essayer de comprendre ce qui s'est passé. Mais aujourd'hui, il s'agit surtout de compter les morts et les disparus.

Plusieurs centaines ? Au moins un millier, estiment la plupart des habitants, exécutés par balle ou à la baïonnette, ultime revanche des forces de l'ancien régime qui savaient qu'elles avaient perdu la partie à Kampala.

« Ils étaient battus », dit un rescapé de 22 ans, « la seule façon qu'ils avaient d'imposer leur puissance, c'était de tuer et de saccager ». Ce qui s'est passé à Tororo a été le lot tragique de dizaines de villes du nord et de l'est du pays. Ulcérés de voir l'ancien universitaire Youssouf Lule s'installer à la tête du gouvernement provisoire, les soldats d'Amin se sont déchainés.

Les Tanzaniens et les anciens exilés qui ont libéré Tororo le week-end dernier n'ont cependant rencontré qu'une résistance limitée, apparemment parce que ceux qui étaient en face ne savaient plus où fuir. Quelques-uns ont tenté de s'échapper dans un camion plein de munition, mais ils ont tous péri lorsqu'un obus tanzanien a fait exploser le véhicule.

Un habitant a déclaré qu'une brève révolte des civils avait permis de se débarrasser des autres.

Leurs corps ont été enterrés mardi dans une fosse commune du petit cimetière voisin.

DANS LA RUE...

Aussi, bien que la population soit enfin libérée du joug du « conquérant de l'empire britannique », elle n'a pas le cœur à fêter l'événement. « Dans la rue, tout civil était une cible », dit le rescapé, « à bicyclette, vous étiez poignardé, en voiture, ils vous forçaient à descendre, s'éloignaient puis vous tiraient dessus. Les femmes étaient abattues au marché. Tout ce qu'il y avait à faire, c'était de rester chez soi... »

**CENT MILLE FRANCS DE PRIX
ÇA VAUT LA PEINE, NON ?
LES BILLETS DE LA GRANDE LOTERIE
CHEZ VOTRE DÉTAILLANT CID
LE PRINTEMPS DU**



21896 R